Souvenirs de M. de Champagny, duc de Cadore

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Champagny, Jean-Baptiste Nompère (1756-1834 ; comte de). Souvenirs de M. de Champagny, duc de Cadore. 1846.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SOUVENIRS

DE

M. DE CHAMPAGNY.

Voir
plusieurs choses
même date
F 9/4431

SOUVENIRS

DE

M. DE CHAMPAGNY

DUC DE CADORE.

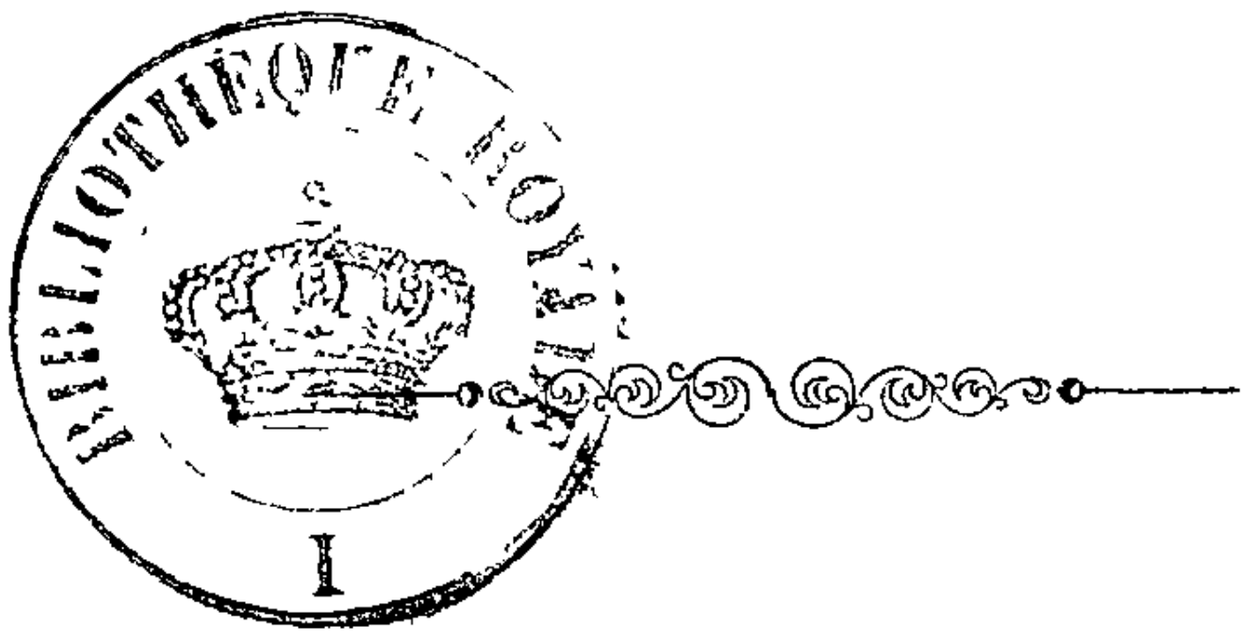

PARIS.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARANCIÈRE, Nº 5.

1846.

AVERTISSEMENT.

Les fragments qui suivent ont été écrits, comme on peut en juger par les dates, à diverses époques et à des intervalles souvent éloignés. Pour en faire un ensemble, on a dû les classer, non suivant l'ordre où ils ont été écrits, mais, autant que possible, suivant l'ordre chronologique des événements qui y sont racontés. On a pu ainsi en former comme un tableau succinct de la vie politique de M. de Champagny. Une seule lacune

a été inévitable, aucune note ne se retrouvant sur le temps du ministère de l'intérieur (1804-1807).

A la suite a été réimprimée une *Note* publiée par M. de Champagny lui-même en 1827, et dont on ne peut plus retrouver d'exemplaires.

Enfin, on a ajouté sous forme d'appendice quelques documents, et en particulier des lettres qui servent à confirmer le récit de M. de Champagny, et qui existent en original entre les mains de sa famille.

Mars 1846.

SOUVENIRS

DE M. DE CHAMPAGNY

DUC DE CADORE.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce 9 may 1822.

J'ai si peu parlé de moi dans ma vie, que ceux avec qui j'ai vécu en ont ignoré presque tous les détails. Le plus grand nombre de ceux que je puis appeler mes contemporains n'est plus : les hommes au milieu desquels je suis maintenant ont ignoré ma vie entiére : mes enfants même ne la connoissent pas ; je ne leur parle jamais de moi, et comme je n'ai jamais rien imprimé, quoique j'aie quelque-

fois écrit, je mourrai tout entier, ne laissant aucun souvenir. Ainsi j'aurai accompli un vœu que j'ai constamment formé, celui de passer inaperçu au milieu des hommes, n'étant remarqué ni envié par personne. Je suis persuadé que c'est là une des conditions du bonheur dont on peut jouir sur la terre; mais pour s'y soumettre, il faut absence totale d'amour-propre, ou plutôt un amour-propre très-timide, comme le mien, qui fait plus craindre le blâme que désirer la gloire, et moins envier l'honneur d'un succès que redouter la honte d'un revers. Mais à force de ne jamais parler de ma vie, j'ai fini par l'oublier moi-même; ma mémoire ne me retrace plus qu'un très-petit nombre de faits qui me sont personnels. Je prends la plume pour fixer ces fugitifs souvenirs : il y auroit une sorte de honte à s'ignorer soi-même. La mémoire, qui nous permet de lier notre existence passée et notre existence présente et fait de nous un être *un*, traversant, non les siècles mais d'assez nombreuses années, est peut-être la faculté qui nous élève le plus au-dessus des animaux. Je vais donc écrire une courte notice qui ne sera pas un éloge, sur moi-même. Il y a à peu près trois ans que j'en commençai une semblable et par les mêmes motifs.

J'écrivis quelques pages d'un seul trait et je n'y revins plus : je ne sais ce qu'est devenu ce foible essai. Je le recommence aujourd'hui : le finirai-je? J'en doute; ma paresse et la répugnance que je trouve à m'occuper de moi-même m'en ôteront le courage, et mes enfants ne pourront rendre aucun compte de la vie de leur père. Ce ne sont donc pas les mémoires du temps que j'écris, comme on me l'a demandé souvent : je me suis mis hors d'état de remplir pareille tâche. Ayant exercé successivement différents emplois qui n'avoient pas beaucoup de rapports entre eux, lorsque j'en quittois un pour en prendre un autre, je me faisois un devoir d'oublier tout ce qui se rapportoit au premier, pour être plus en état de bien faire le second. Ainsi je n'ai emporté aucun papier ni renseignement des ministères que j'ai occupés, et je n'ai pas même les journaux de mes campagnes de mer. Mon genre d'esprit me permet de me mettre promptement au fait de ce qu'il m'importe de savoir pour les fonctions que j'ai à remplir, et peut en quelque sorte me tenir lieu d'expérience; mais ce que j'ai appris de cette manière je l'oublie plus vite encore, et il ne me reste pas même le souvenir de mes propres actes. Avec de telles dispositions, on est peu propre

à écrire des mémoires; et dans la notice que j'entreprends, je dirai plutôt ce que j'ai été que ce que j'ai fait : il est temps de la commencer.

Je suis né à Roanne en Forez, maintenant département de la Loire, le 4 août 1756. Mon père, cadet de famille, n'avoit qu'une très modique fortune; ma mère, dans son nom Dubost de Boisvert, appartenoit à une des plus nobles et des plus anciennes familles du Forez, maintenant éteinte ou à la veille de s'éteindre, du moins si un frère de ma mère qui vit encore ne laisse pas de postérité. C'étoit un mariage d'inclination : je n'ai pas connu ma mère, mais j'en ai entendu dire le plus grand bien : elle avoit l'âme profondément sensible et étoit d'une bienveillance active et sans bornes. Les membres de sa famille ont été remarquables par une grande vivacité d'imagination et une extrême ardeur de sentiments. J'ai encore une tante, ex-religieuse, qui est aveugle et qui vit à Saint-Galmier; elle y est soignée par madame Brunaut, dont le mari est receveur des domaines (ces détails sont pour mes enfants; si jamais cet écrit tombe entre leurs mains, je leur recommande leur vieille tante). J'ai perdu ma mère à l'âge de six ans; je me rappelle qu'on me fit mettre à genoux, mon frère et

moi, devant le lit sur lequel elle étoit étendue : je n'ai conservé que ce souvenir de mon enfance. La vive impression que j'éprouvai alors a triomphé de ma fugitive mémoire. Je ne sais trop quelle a été ma première éducation : je sais que j'ai passé une année au collége de Roanne, où les joséphistes avoient remplacé les jésuites. Mon père s'étant à cette époque marié en secondes noces à la veuve d'un M. Dumyrat, sœur de l'abbé Terray, obtint pour moi une place au collége royal de la Flèche, où je fus envoyé en 1765 ou 66. Je me souviens que je fis ce voyage sur la Loire, conduit par un habitant des colonies, ami de ma famille. Mon frère fut, à peu près à la même époque, envoyé à l'école militaire à Paris.

Ce 18 juin.

J'ai eu d'assez brillants succès dans mes études ; je me rappelle surtout ma cinquième où je fus plus d'une fois *empereur* ou plutôt *dictateur* ; on n'accordoit ce titre que lorsqu'on avoit été premier trois fois de suite. Je crois que le premier prenoit le titre de consul. A quatorze ans j'avois fini ma seconde. A cet âge on nous envoyoit à l'école militaire de Paris ; mon frère avoit alors déclaré sa vocation pour l'état ecclésiastique, on le fit passer à la Flèche pour y continuer l'étude du latin. La voiture qui l'amena à la Flèche me ramena moi et plusieurs autres à Paris : c'étoit au mois de septembre 1770. Je ne passai que vingt-quatre heures avec mon frère, dont j'ai été presque toujours séparé jusqu'à ces dernières années qu'il est venu s'établir à Paris.

Il y avoit peu de temps que j'étois à l'école militaire de Paris, lorsque au mois de février 1771, M. l'abbé Terray ayant par intérim le portefeuille de la marine, fit une promotion nombreuse de gardes de la marine dans laquelle je fus compris. Cette nomination me désola ; je ne me sentois aucun goût pour la marine; j'étois d'une constitution très-délicate. Mes parents s'effrayèrent de me voir entreprendre si jeune et si foible une carrière si pénible. Ils firent quelques sollicitations, et une décision du roi m'autorisa à continuer mon éducation à l'école militaire en conservant mon grade et mon rang dans la marine. Je m'attachai particulièrement à l'étude des mathématiques et j'y eus de très-grands succès ; j'ai toujours eu beaucoup de facilité à apprendre, peu à retenir, et j'ai pu savoir beaucoup de choses sans rester savant. Après trois ans de séjour à l'école militaire, je sentis la convenance de rejoindre mon poste et d'aller remplir les fonctions du grade dont je portois le titre; et quoique l'éducation qu'on recevoit alors à l'école militaire ne fût complète qu'après quatre ans, je demandai et j'obtins la permission de sortir de l'école et de rejoindre mon corps.

Un excellent homme, fils de ma belle-mère,

M. Dumyrat, d'une bonté exquise, d'une érudition profonde en matière d'histoire, qui en avoit tous les détails tellement présens que, ne pouvant jamais être pris au dépourvu sur le fait le plus obscur et le moins important, sur la généalogie du plus mince prince d'Allemagne, il me sembloit une chronologie vivante : M. Dumyrat, frère de madame de Moncorbier que tous mes enfants ont bien connue, vint me chercher à l'école militaire. Il m'établit au contrôle général, dans l'appartement que lui avoit donné son oncle l'abbé Terray; j'y trouvai une belle bibliothèque que je dévorai et qui fut ma principale et presque ma seule occupation pendant les trois semaines que je passai à Paris. Alors eut lieu le mariage du comte d'Artois. Je fus conduis à toutes les fêtes de ce mariage; j'assistai au banquet royal, à l'opéra, au feu d'artifice. Je me rappelle qu'au banquet j'admirai la belle figure de Louis XV; près de la loge où j'étois se trouvoit madame la vicomtesse du Barry (dans son nom mademoiselle de Tournan), belle femme, d'une contenance noble et qui auroit mérité de porter un nom moins flétri que celui contre lequel elle avoit échangé son nom de famille (je ne consigne ici ces détails presque puérils que parce

que je suis étonné de les trouver dans ma mémoire, de laquelle se sont effacés, depuis, tant de faits et tant de noms plus dignes d'y conserver une place). Je ne fus point ébloui de cette magnificence, et ce brillant spectacle, qui frappa mes yeux à mon entrée dans le monde, ne m'a pas empêché d'être le plus simple et le plus modeste des hommes.

De la cour de Versailles je ne fis pour ainsi dire qu'un saut dans l'humble coche qui devoit me conduire à Brest : c'étoit alors un voyage de quinze jours. Cette lourde voiture étoit suspendue par des chaînes de fer; je me rappelle qu'un matin en partant d'une ville près de Paris, la Queue ou Pontchartrain, la voiture ayant rencontré une grosse pierre sur laquelle elle étoit montée, éprouva en tombant de cette pierre un cahot si violent, que je me promis de ne plus y être exposé, et je préférai achever le voyage à pied. Cette résolution me fut aussi inspirée par ma sauvagerie naturelle, fruit d'une extrême timidité, qui faisoit que j'étois plus à mon aise seul qu'avec des hommes que je connoissois à peine. Je tins parole; cependant je fis connoissance avec mes compagnons de voyage, je me liai même avec un d'eux, mon camarade dans la marine, le comte de Colbert Montlévrier, mort il y

a peu d'années. Il étoit plus jeune que moi; mais il avoit de l'usage, le ton du monde, et tranchoit les questions que je ne me permettois pas d'examiner. Il y avoit aussi un commissaire de marine, un M. Guillemart plus âgé que Colbert et moi, poëte un peu mordant, qui me prit en amitié parce que j'écoutois ses vers avec complaisance, ne les critiquant qu'avec modération et louant tout ce qui n'étoit pas mauvais. Ses vers avoient en général une tournure épigrammatique et étoient remarquables par la concision et l'énergie de l'expression.

A Clermont, ce 26 septembre.

La mort de Louis XV fut l'occasion de ma première campagne. La frégate *la Flore*, commandée par M. de Peynier, fut armée à Brest et eut la mission d'aller annoncer aux régences de Tunis et d'Alger la mort de ce roi et l'avénement au trône de Louis XVI. J'y fus embarqué comme garde de la marine. J'assistai aux deux audiences que M. de Peynier reçut du dey d'Alger. Je me rappelle encore avec une sorte de dégoût ce prince barbare, accroupi dans une espèce de niche au milieu d'un corridor, se grattant les pieds crasseux s'il en fut jamais avec ses mains plus sales encore, et nous offrant ensuite sa main à baiser. Nous nous bornâmes à la secouer à la manière angloise, c'étoit un tour de garde-marine : notre capitaine avoit été

plus respectueux. A Tunis, je ne descendis point à terre, je fus établi de garde à bord de la frégate, fonction que j'ai remplie souvent dans le cours de cette campagne, par l'effet d'une grande complaisance pour mes camarades très-empressés d'en profiter ; cela m'arriva particulièrement à Smyrne où *la Flore* fit un séjour de près de deux mois. Je ne descendis pas quatre fois à terre, un peu par suite d'une sauvagerie timide, beaucoup par obligeance pour mes camarades dont je montois la garde. Je m'ennuyois cependant de ma solitude, et je me rappelle encore la sensation de plaisir que j'éprouvois en voyant arriver le soir le canot qui ramenoit à bord les officiers qui avoient passé leur journée à terre. J'ai eu dans la suite beaucoup de regret de n'avoir pas mieux profité de cette occasion de voir cette terre classique de la Grèce qui pendant ma première jeunesse avoit tant occupé mon imagination. La voilà devenue maintenant le théâtre de nouveaux combats ; mais ils sont accompagnés de tant d'atrocités qu'ils effraient l'imagination et affoiblissent l'intérêt qui devroit s'attacher aux descendans des anciens Grecs : ceux-ci n'ont point encore d'Aristide ni d'Épaminondas.

La Flore revint à Toulon où elle avoit ordre de

désarmer ; les officiers furent renvoyés à Brest, leur département. Je passai à Roanne, ma ville natale : j'y revenois après une absence de huit à neuf ans, n'y connoissant personne. Mon père, que je n'aurois pas connu non plus après une si longue suite d'années, l'ayant quitté dans ma première enfance, étoit à Paris avec ma belle-mère. J'étois très embarrassé de ma personne, lorsque ma tante, madame de la Salle, m'envoya son mari, qui m'amena dans son château de la Salle, où je fis connoissance avec deux cousines, mesdemoiselles de la Salle, devenues, l'une madame de Dienne, l'autre madame de Raffin. Je me souviens aussi d'avoir été conduit à Riorge par deux dames, madame de Grosbois et madame de Fautrières ; avec elles étoit une enfant charmante, ayant à peu près cinq ans. Mes enfans, c'étoit votre mère. Que j'étois loin de prévoir alors le bonheur que je lui devrois un jour, et cette triste fatalité qui m'a condamné à lui survivre !

Du 5 octobre 1822.

Je suis aux Barres. Levé comme à l'ordinaire avant le jour, une pluie continuelle m'empêche de sortir. Je suis sans occupation ; je n'ai pas de lettres à écrire : j'arriverois à Paris avant elles. Je reprends donc, faute de mieux, cette notice qui me répugne de plus en plus à écrire ; je n'ai pas de courage pour m'occuper de moi, et surtout de ma vie passée. Le besoin pourroit me forcer de m'occuper de mon avenir ; mais à mon âge, on n'a plus d'avenir, ou il est si triste qu'on est heureux d'être dispensé d'y songer.

Je reprends mon récit et j'abrége... De Roanne, je vins à Paris, où je trouvai mon père. Je logeai encore chez l'abbé Terray ; mais ce n'étoit plus au contrôle général. Il habitoit sa petite maison de la

rue Notre-Dame-des-Champs qu'occupent maintenant M. Liautard et son collége. Il étoit sombre et soucieux ; à son sérieux naturel se joignoit le regret d'être dépossédé d'un grand pouvoir qu'il avoit exercé, non pas sans talent ni sans amour de la chose publique, mais d'une manière arbitraire et dure, et sans avoir jamais cherché à adoucir les maux qu'il avoit pu se croire obligé de faire. Il a peu survécu à sa disgrâce : le chagrin l'a tué promptement. Cet exemple d'une ambition désappointée auroit pu servir à modérer la mienne, si j'avois été disposé à en avoir. Petit officier de marine (garde de la marine), je fus très loin alors de faire la supposition que je serois un jour ministre, et encore plus d'en concevoir le désir. Mais je me serois alors promis de ne pas m'affliger d'une chute inévitable, et je puis dire que j'ai tenu ma parole. On quitte sans peine le poste qu'on n'a pas désiré.

Je retournai à Brest; je fis ma seconde campagne sur le brick *l'Écureuil* que commandoit M. de Ligondès, père de madame d'Orcet que je viens de laisser à Clermont. Ce fut une campagne d'évolutions. Dans l'intervalle de ces campagnes, j'avois subi l'examen annuel auquel étoient assujettis les gardes de la marine. Il portoit uniquement sur les

mathématiques : l'examinateur fut surpris de me trouver si avancé dans cette partie. Il me fit décerner par le ministre une récompense alors nouvelle : je reçus un *sextant*. Mon second examen fut encore plus brillant : sur le compte qui en fut rendu au ministre, je fus nommé enseigne de vaisseau. Par cette nomination je *passois sur le corps* (c'étoit alors l'expression consacrée), à plus de cent de mes camarades, dont quelques-uns étoient plus anciens que moi de cinq ans de nomination et de sept à huit ans de service réel. Un tel *passe-droit* (encore un terme d'usage) étoit alors sans exemple. J'en fus blessé et affligé plus que personne. Je fis contre mon avancement des représentations à M. le comte de Brugnon, commandant de la marine ; il me répondit que je faisois là une singulière démarche ; qu'il ne pouvoit en aucune manière lui prêter son appui, et que tout ce qu'il pouvoit faire pour moi étoit d'envoyer au ministre la lettre que je lui écrirois à ce sujet. J'écrivis une lettre plus forte que n'auroit pu le faire aucun de ceux dont ma nomination avoit blessé les droits. J'observai que ce n'étoit pas quelque connoissance en mathématiques de plus qui faisoit le bon officier de marine; qu'on ne pouvoit même m'en faire un mérite, puisque, étant

resté à l'école militaire plus de deux ans après ma nomination, j'avois pu consacrer à l'étude le temps que mes camarades avoient employé à faire leur service sur mer et à acquérir l'expérience pratique qui fait le véritable marin, etc. La réponse du ministre (M. de Sartine, je crois) fut qu'il avoit mis ma lettre sous les yeux du roi, et que Sa Majesté n'y avoit vu qu'un nouveau motif de confirmer la grâce qu'il m'avoit faite. Cette réponse m'affligea sincèrement ; et j'avois mis tant de bonne foi dans mon chagrin et dans mes démarches, que mes camarades, dont j'avois blessé lẽs droits, m'en surent infiniment de gré, et c'est parmi ceux-là que j'ai eu mes meilleurs amis.

Je fis ensuite, comme enseigne de vaisseau, une campagne aux Antilles sur la frégate *la Dédaigneuse*, commandée par M. de Cry. A mon retour, je fus nommé lieutenant (ayant rang de major d'infanterie); j'avois à peine vingt-trois ans, et je ne pouvois dater mon service réel dans la marine que de six ans.

Ma dernière campagne avant la guerre a été sur *le Zéphyr*, que commandoit M. de Bacre, excellent homme, dont le fils sert dans la garde royale. Il a quelquefois mis une carte chez moi, et j'ai regretté

de n'avoir jamais su où le prendre; j'aurois aimé à lui exprimer la vénération que j'ai conservée pour la mémoire de son père, qui m'a aussi traité avec une bonté toute paternelle. Nous fîmes sur *le Zéphyr* quelque séjour dans la rade de Dunkerque. Là étoit encore le commissaire anglois chargé d'empêcher le rétablissement de ce port : c'étoit M. Fraser; M. de Bacre étoit lié avec lui. Il avoit une femme charmante, pleine de grâce et de bonté, et ayant tous les genres de talent. Je l'ai retrouvée vingt-deux ans après à Vienne, lorsque j'y étois ambassadeur; elle n'avoit rien conservé de ce que j'avois admiré en elle, que son extrême bonté; sa fille, qui avoit alors l'âge auquel je l'avois connue, ne me retraçoit aucune des grâces de sa mère. Ce changement étoit tel, qu'actuellement que j'y songe, je m'étonne de n'avoir été que vingt-deux ans sans la voir; alors cet intervalle me paroissoit immense. Actuellement, que je viens de finir mon treizième lustre, et que mes souvenirs, extrêmement affoiblis, remontent à cinquante ans, vingt années ne me paroissent qu'une légère portion du temps.

Ce 12 novembre 1822.

Je reprends cet écrit. J'ai vainement cherché si je pouvois avoir une autre occupation, tant celle-là me répugne ; mais, ce qui est chose très-rare, je n'ai pas même une lettre à écrire, et je ne pourrois remplir que par la lecture l'heure de loisir que j'ai devant moi. Long-temps je me suis défendu de lire, au moins pour mon amusement ; comme je me suis défendu de tout repos, de tout plaisir, de toute distraction, de tout ce qui ne me conduisoit pas à remplir un devoir ou à marcher vers un but déterminé. Actuellement je pourrois m'interdire la lecture pour ne pas perdre mon temps ; je ne lis (à moins que ce ne soit un roman, et je me suis sévèrement interdit ce genre de lecture), je ne lis qu'avec la plus grande distraction. A mon âge,

d'ailleurs, on ne retient pas ce qu'on lit ; la lecture n'est qu'un véritable passe-temps. Mais j'ai consacré une heure à cet écrit. Une heure par mois ! ce n'est pas trop : il ne faut donc pas l'employer en vain bavardage.

Je reviens à mes campagnes. Avant le commencement des hostilités je fis encore une campagne avec M. de Bacre, sur le lougre *l'Espiègle*, je finis même par commander ce bâtiment. Alors nous ne protégions pas encore ouvertement les Américains insurgés et je fus chargé de faire appareiller de Berthaume où il étoit mouillé, un corsaire de cette nation. J'y mis toutes les formes possibles et je donnai à dîner à mon bord au capitaine.

Ma première campagne de guerre fut sur le vaisseau *le Fier* de 50 canons commandé par M. de Turpin; j'étois à la bataille d'Ouessant, où nous eûmes un avantage dont nous ne sûmes pas profiter. C'est à tort qu'on en a accusé M. le duc de Chartres qui commandoit la division d'avant-garde. Le reproche devoit avec plus de justice s'adresser au commandant du vaisseau de tête qui n'exécuta pas le signal de virer de bord par la contremarche pour tomber sur l'ennemi, alors en désordre, signal qui avoit été fait par M. d'Orvilliers et

répété par le vaisseau du duc de Chartres. On peut aussi attribuer cette hésitation à une sorte de prudence timide qu'inspiroit à nos vieux officiers le souvenir des désastres de la guerre de 1756 et l'opinion qu'elle leur avoit laissée de la supériorité de la marine angloise. Cette opinion n'étoit point celle des jeunes officiers françois, passionnés pour leur métier et ne redoutant aucuns rivaux. Aussi tous les combats isolés de nos frégates commandées par cette classe d'officiers furent-ils remarquables par l'audace et l'obstination qu'ils y déployèrent et leur ont tous fait beaucoup d'honneur, quel qu'en fût le résultat.

En 1779 *le Fier* fut envoyé aux îles de l'Amérique; il faisoit partie de l'escadre avec laquelle M. le comte d'Estaing fut attaquer la Grenade. M. d'Estaing montra dans l'attaque de la place l'audace d'un grenadier; mais, comme amiral de son escadre, lorsque deux jours après la prise de l'île, elle fut attaquée par celle de l'amiral Byron, il montra une timidité qui auroit pu être qualifiée d'un autre nom, en laissant échapper l'escadre angloise, en grande partie délabrée, dont plusieurs vaisseaux et une grande partie du convoi portant des troupes qu'elle escortoit, seroient tombés entre nos

mains, si elle avoit été poursuivie. Ce succès auroit pu nous donner pour tout le temps de la guerre une supériorité incontestable dans les Iles du Vent et mettre entre nos mains une grande partie des possessions angloises dans cette partie de l'Océan. Ce fut donc une faute, car le succès de la poursuite n'étoit pas douteux; une faute plus grande que celle qui avoit été commise l'année précédente à Ouessant. A Ouessant il s'agissoit de renouveler le combat contre une escadre qui paroissoit fort en état de le soutenir. Le succès en étoit douteux, et la prudence dont on usa alors pouvoit être justifiée par la crainte d'un désastre qui auroit signalé le commencement de la guerre; il y avoit donc une sorte de raison à se contenter d'un demi-succès qui donne le droit de crier victoire. Keppel fut mis en jugement à Londres.

Le Fier fut destiné, à Saint-Domingue, à escorter en France un convoi de bâtiments marchands: deux autres vaisseaux en complétoient l'escorte. Nous fûmes accueillis, à la hauteur des Bermudes, par le plus terrible ouragan que j'aie jamais vu. Le convoi fut dispersé; beaucoup de bâtiments périrent; de près de quatre-vingts il n'en arriva que douze dans les ports de France. *Le Fier* courut les

plus grands risques : c'étoit un mauvais vaisseau qui *portoit mal la voile;* quoique sans voiles, il fut couché sur le côté de manière à faire craindre qu'il ne chavirât. On essaya de déployer quelques voiles de devant pour le faire *arriver ;* elles furent sur-le-champ emportées par le vent; il fallut venir à couper le mât d'artimon ; la chute de ce mât ne changea pas la position du vaisseau : un remède plus décisif parut alors nécessaire et fut demandé à grands cris par l'équipage : c'étoit de couper le grand mât. L'inclinaison du vaisseau étoit telle, qu'on ne se tenoit plus sur le pont, et beaucoup d'hommes étoient déjà sur le côté du vent du vaisseau et dans les porte-haubans. Le capitaine avoit à peine consenti à ce qu'on coupât le grand mât, que ces hommes, poussés par la crainte de voir le vaisseau chavirer dans l'instant, sans attendre qu'on eût pris la précaution indispensable de couper les haubans dessous le vent et tout ce qui auroit pu retenir le mât après sa chute, coupèrent les haubans du vent ; le mât, sans qu'on eût besoin de lui donner un coup de hache, se rompit au même instant à quelques pieds au-dessus du pont et se précipita de toute sa hauteur dans la mer, dont son sommet s'étoit déjà beaucoup rapproché. Le vais-

seau alors, obéissant à l'action du vent sur le mât de misaine, commença *à arriver*, se redressant peu à peu, et enfin présenta la poupe au vent en fuyant devant lui avec une incommensurable vitesse. Alors nous nous crûmes sauvés ; mais nous n'avions fait que changer de dangers. Ce grand mât, dont la chute nous avoit rendus à la vie, nous menaçoit d'une autre manière : tenant encore au vaisseau par les haubans de babord qui n'avoient pas été coupés, le vaisseau le traînoit après lui, et de temps à autre, de minute en minute, poussé par la mer, il frappoit l'arrière du vaisseau de manière à faire craindre qu'il ne l'enfonçât : c'étoit un puissant bélier contre une foible muraille ; nous fîmes tout ce que nous pûmes pour nous débarrasser de cet instrument de perdition : on chercha à couper les haubans ou plutôt les rides des haubans : efforts inutiles ; ils étoient dans l'eau ; il faisoit une nuit obscure ; même avec des crocs on ne pouvoit les atteindre. On en vint à travailler dans l'intérieur pour repousser en dehors les chevilles de hauban auxquelles tenoient ces cordages. C'étoit un travail de douze heures, et le danger étoit pressant. Heureusement que les rides des haubans, fatiguées par des secousses si violentes et si répétées, s'usèrent, se

brisèrent successivement, et nous fûmes débarrassés du mât. Il étoit temps: déjà il avoit fait une ouverture près des sabords de la sainte-barbe : lits, matelas, tables, planches, madriers, tout ce qui tomba sous la main fut employé à la boucher; chaque tangage du vaisseau faisoit entrer d'énormes masses d'eau qui détruisoient cette foible barrière qu'il falloit renouveler sans cesse; elle ne put être faite solidement qu'après la séparation du mât qui l'avoit occasionnée.

Alors nous pûmes respirer un moment : le vent diminua; le jour commençoit à poindre; nous pouvions, avec réflexion, envisager notre position : elle n'étoit rien moins que riante. Au dehors nous n'aperçûmes autour de nous aucun des bâtimens que nous avions escortés. Nous avions fait pendant la nuit un chemin immense; probablement les vaisseaux qui avoient échappé au danger ne l'avoient fait qu'en fuyant contre le vent, et nous devions être fort éloignés les uns des autres. Nous pouvions conjecturer la perte d'un grand nombre d'entre eux; nous en avions vu un périr sous nos yeux : c'étoit un petit bâtiment que nous avions pris sur les Anglois deux jours avant l'ouragan, et dont le commandement avoit été donné à un offi-

cier du vaisseau. Ainsi un de nos camarades avoit été la première victime de cette horrible tempête; beaucoup d'autres l'avoient suivie. En considérant notre position intérieure, nous nous vîmes menacés d'un autre danger, qui, pour être moins pressant, n'en étoit pas moins terrible. L'inclinaison du vaisseau avoit été telle, qu'une partie de la seconde batterie avoit été dans l'eau : l'eau avoit rempli la cale; toutes nos provisions avoient été endommagées par l'eau de mer; elle étoit entrée dans les pièces d'eau douce, qu'on n'est pas dans l'usage de boucher; elle l'avoit rendue impotable; en un mot, nous n'avions plus rien à manger que de la viande salée et des légumes qu'on ne peut cuire sans eau douce, et surtout nous n'avions plus d'eau à boire. Nous étions au milieu du vaste océan, à une très grande distance de toute terre, et dans l'impossibilité de faire marcher le vaisseau dans la direction que nous voudrions choisir, puisque nous n'avions plus qu'un mât: nous devions être le jouet des vents et exposés à tous les besoins sans aucune ressource pour y pourvoir. Nous délibérâmes d'abord sur la route que nous chercherions à prendre. Pour nous rendre en France, il falloit encore s'élever vers le nord et aller chercher de nouveaux orages.

L'état de délabrement de notre mâture ne le permettoit pas; le continent de l'Amérique étoit trop loin : les îles de l'Amérique étoient plus près ; pour s'y rendre il falloit aller au sud chercher les vents alizés, qui nous y conduiroient par une route facile. Nous cherchâmes donc à nous rendre à la Martinique ; nous remplaçâmes comme nous pûmes les mâts que nous avions coupés par des *materaux* que nous avions à bord ; nous les munîmes de vergues et de voiles faites pour eux ; enfin nous parvînmes à pouvoir diriger le vaisseau. Un recensement fut fait de quelques provisions échappées au naufrage ; chacun fut mis à la ration qui fut la même pour le capitaine, les officiers et l'équipage ; car, lorsqu'il s'agit de vivre, chacun y a les mêmes droits, et il n'y a pas plus de distinction de rangs qu'au-delà du tombeau. Cette ration étoit d'un verre d'eau par jour pour tous les usages qu'on pouvoit en faire, et nous touchions au climat le plus chaud de la terre et à la saison la plus chaude de ce climat. Nous avions de cette manière de quoi vivre cinq à six jours, et nous devions compter au moins sur quinze jours de route. Nous fûmes contrariés par les vents, contre lesquels nous ne pouvions nous soutenir avec un gréement aussi impar-

fait. Mais le ciel, tout en retardant notre route, vint aussi à notre secours. Nous eûmes d'abondantes pluies; jamais, dans le désert d'Afrique et sur le sable brûlant de l'Éthiopie, la pluie ne fut reçue avec plus de joie et de reconnoissance. Le vaisseau se couvroit alors de toiles tendues horizontalement avec un petit boulet au milieu, et sous ce point un vase qui recevoit l'eau que transmettoit la toile. Chacun faisoit sa provision particulière, et il se faisoit aussi une provision publique. C'étoit un spectacle assez comique, surtout au milieu de la nuit, où on ne se donnoit pas la peine de s'habiller, crainte de perdre une seule goutte d'eau. Le capitaine, moins leste que ses officiers et son équipage, eût été le plus mal pourvu, si un nègre, son domestique, n'avoit pas fait sa provision en même temps qu'il faisoit la sienne propre. Après une pluie abondante, on étoit plusieurs jours sans faire de distribution. Nous avions à bord une partie de la garnison angloise de la Grenade; ces malheureux prisonniers, quoique recevant la même ration d'eau que les hommes de l'équipage, n'avoient pas la même facilité pour faire leur provision. On les voyoit ou lécher le pont pour y recüeillir le peu d'eau qui avoit pu échapper à nos toiles, ou se pendre

sous les *ralingues* des voiles pour recevoir l'eau qui en dégouttoit. Deux d'entre eux trouvèrent qu'il valoit mieux ne pas vivre que de vivre de cette manière, et ils se jetèrent à la mer. Ils avoient mis de petits boulets dans leurs poches ; ils disparurent sur-le-champ : on ne put les sauver.

Grâce à ces secours du ciel, nous pûmes vivre pendant un mois et nous nous trouvions alors à l'est de la Martinique. Le vent d'est qui règne constamment dans ces parages nous promettoit une prompte arrivée, mais, pour ne manquer aucune espèce de contrariété, ce vent cessa ; un vent d'ouest, inconnu dans ces climats, se fit sentir pendant trois jours, et après avoir vu de près la terre de la Martinique, nous n'apercevions plus que les pitons du Vauclin. Nous étions alors à 18 lieues de distance; pas une goutte d'eau n'étoit à bord. Nous mettions notre chaloupe à la mer pour l'envoyer à force de rames à la Martinique demander qu'on nous fît passer de l'eau. Le vent alors tourna au sud-est; la chaloupe fut remise à bord, nous orientâmes notre imparfaite voilure, et nous étions la nuit, heureusement la nuit, dans le canal qui sépare la Martinique de Sainte-Lucie. Sainte-Lucie étoit occupée par les Anglois; une escadre angloise étoit stationnée

au gros îlot. Toute notre poudre avoit été mouillée par l'eau qui avoit rempli le vaisseau, et nous n'avions pas un coup de canon à tirer. Le moindre corsaire auroit pu nous embarrasser. Nous passâmes sans être aperçus; à l'entrée du Fort-Royal nous dépêchâmes nos canots pour faire connoître notre détresse. Nous n'étions pas encore mouillés que nous avions reçu des tonneaux d'eau. Quelque sévérité que l'on mit à empêcher les matelots de se jeter dessus on ne put les empêcher tous de s'en abreuver avec excès, et cette yvresse d'un nouveau genre, fut fatale à plusieurs d'entre eux. Il y avoit trente-six heures que nous n'avions pris une seule goutte d'eau.

Comme j'ai été long dans ce récit d'un événement qui n'a d'intérêt que pour ceux qui ont été sur le point d'en être victimes, et peut-être restai-je seul au monde de ceux qui ont été exposés à ce danger (car la vie des marins est courte); j'ai usé, en entrant dans ces longs détails, du privilége de mon âge. Si j'avois été bavard, comme tant de vieillards, j'aurois mille fois conté et je conterois encore à tout venant mon étonnante aventure. Mes enfants seuls liront ce récit, et leur indulgence pour leur père leur en sauvera l'ennui.

22 mars 1826.

Il y a plus de trois ans que cette notice sur les premières années de ma jeunesse a été écrite. Après une interruption de quatre mois je repris la plume; mais cédant à la pensée que quelques notions sur ma vie politique intéresseroient davantage mes enfants, j'essayai de tracer mon ministère des affaires étrangères, et je poussai jusqu'aux cent jours : passant souvent dix à douze mois sans toucher ma plume; car ma répugnance à parler de moi étoit bien plus grande encore sur les matières politiques quoiqu'elles ne m'aient laissé aucun souvenir amer, et que ma conscience que j'interroge avec sévérité, me rende ce témoignage de n'en avoir jamais méconnu la voix, et d'avoir toujours, dégagé de toute vue d'ambition et d'intérêt personnel, cherché à

faire le bien qui étoit en mon pouvoir et prévenir le mal que je pouvois empêcher. Je reviens donc avec une sorte de plaisir au récit de mes campagnes de mer; mais je m'aperçois avec regret que les quatre ans écoulés depuis que je l'ai interrompu ont beaucoup encore affoibli mes souvenirs. La mémoire se perd si rapidement à mon âge! je serai donc plus court sur ce qui me reste à dire; tant mieux pour mes lecteurs si j'en ai jamais; je n'en veux d'autres que mes enfants.

La catastrophe du vaisseau *le Fier* par laquelle j'ai terminé mon précédent récit est le plus grand des dangers auxquels j'ai été exposé dans mes courses maritimes. Nous avons vu la mort de très-près, et j'avoue que je la regardai un moment comme inévitable; je la vis avec assez de sang froid, elle étoit cependant sans gloire! Ensevelis dans le fond de la mer ou plutôt dévorés par les poissons, nous n'aurions été ni un objet de regrets ni un objet de souvenirs. Je ne pouvois en laisser qu'à mes parents qui, m'ayant perdu de vue depuis l'âge de sept ou huit ans, ne me connoissoient point. Alors aucune affection n'attachoit mon cœur à un autre cœur, et une innocence virginale l'avoit défendu contre sa sensibilité native. Je ne devois donc pas

beaucoup craindre la mort. Puissé-je, quand elle viendra, la voir avec la même fermeté!

Le Fier fut réparé à la Martinique; il étoit en état de réparation au Fort-Royal, lorsqu'un convoi françois se montra à l'entrée de la baie, poursuivi par une escadre angloise. M. de la Motte-Piquet, qui étoit en rade avec son vaisseau *l'Annibal* peu en état d'appareiller, mit cependant à la voile pour voler à la défense du convoi. Rien n'étoit prêt à son bord pour ce mouvement, ses voiles mêmes n'étoient pas toutes enverguées, ses batteries n'étoient pas en état. Il n'avoit pas toutes les munitions nécessaires; on lui envoya ce qu'on put du Fort-Royal, mais principalement des hommes des équipages des vaisseaux qui étoient dans le port. Je fus assez heureux pour m'y rendre. Je vis avec admiration l'extrême ardeur de ce vieil amiral. Dans son impatience des obstacles qui pouvoient retarder sa marche, il fouloit sa perruque aux pieds. C'étoit le plus pétulant comme le plus brave des hommes. Deux autres vaisseaux le suivirent; mais il ne les attendit pas pour aller se mettre entre les derniers bâtiments françois et les vaisseaux les plus avancés de l'escadre angloise qui les canonnoient avec vivacité et étoient près de les atteindre.

La hardiesse de sa manœuvre en imposa aux vaisseaux anglois; ils se rapprochèrent de leur escadre et le convoi fut sauvé. Le reste de la soirée se passa en une bruyante canonnade entre les trois vaisseaux françois et l'escadre angloise, qui fut sans résultat. M. de Lamotte-Piquet revint à la nuit reprendre son mouillage. Ce mouvement qui paroissoit irréfléchi fut très-heureux; ce fut pour l'escadre françoise, pour M. de Lamotte-Piquet surtout, beaucoup de gloire sans dommage. Avec moins de vivacité et une prudence qu'on eût pu trouver raisonnable, une partie du convoi seroit tombée entre les mains des Anglois.

Le Fier entièrement réparé reprit un nouveau convoi à la Martinique pour le conduire en France. La traversée fut très-belle, et approchant des côtes de France, nous aperçûmes une escadre angloise: nous nous plaçâmes entre elle et les bâtiments du convoi, nous fûmes poursuivis toute la journée; à la nuit nous changeâmes de route, et le lendemain nous n'aperçûmes plus l'escadre angloise; le soir même tout le convoi entra dans la rade de Rochefort (juin 1780), où *le Fier* désarma. Ce vaisseau le plus mauvais comme le plus foible de la marine royale, ne fut plus employé que comme

flûte. Depuis on n'a plus fait de vaisseaux de 50 canons; on a même renoncé à ceux de 64, qui faisoient dans ce temps là presque la moitié de notre marine.

Je pris la fièvre à Rochefort et je la gardai six mois. Cette année, le climat de Rochefort fut plus malsain que jamais. Les travaux qu'on faisoit alors pour l'assainir, les saignées et les mouvements de terre qu'elles nécessitoient pour donner de l'écoulement aux eaux stagnantes ajoutèrent à son insalubrité ordinaire. On remarqua qu'à Rochefort un seul homme en fut exempt. C'étoit un vieillard, M. le comte de la Touche, commandant de la marine.

A peine guéri, je fus embarqué comme lieutenant en pied, sur la frégate *l'Émeraude*, commandée par M. de Suzannet l'aîné. C'est son fils qui a figuré comme chef dans la guerre des chouans.

Ce 12 septembre 1827.

Ma fille Zoé dans sa tendresse pour moi et dans la généreuse bonté de son cœur me demande de tracer quelques notes propres à faire connoître à mes enfants les divers événements de ma vie qui leur est bien peu connue, soit parce qu'ils sont venus trop tard au monde pour en être témoins, et témoins à un âge où ils eussent pu les apprécier, soit parce que mes habitudes silencieuses et surtout la répugnance que j'éprouve, que j'ai toujours éprouvée à parler de moi, ne les a pas mis dans le cas de les recueillir de mes conversations avec eux. Dans l'intention qui animoit mon excellente fille, j'ai déjà écrit quelques notes à ce sujet ; elles ne peuvent donner que peu de lumières sur les affaires publiques dont j'ai eu la direction. N'ayant

conservé presque aucun papier qui y fût relatif, je ne pouvois m'en rapporter qu'à ma mémoire qui est considérablement affoiblie et s'affoiblit chaque jour, je n'ai donc parlé que de ce qui m'étoit personnel. C'est encore ce sujet que je vais traiter, en jetant un coup d'œil général sur les différentes phases de ma carrière et en retraçant la liaison qu'elles ont eue entre elles et leur influence sur ma destinée.

J'ai eu le malheur de perdre ma mère avant huit ans; c'étoit un grand malheur, surtout lorsque cette mère étoit, d'après ce qu'on m'en a dit, la plus noble, la plus sensible, la plus aimable des femmes. Cependant ce malheur n'a pas nui à mon sort. Mon père qui l'avoit épousée par inclination, après quelques années de veuvage se remaria; il épousa madame Dumyrat, également veuve, sœur de l'abbé Terray. On obtint pour moi une place d'élève au collége royal de la Flèche qui venoit d'être créé, et pour mon frère une place semblable à l'école militaire. J'eus beaucoup de succès dans mes classes; mais après cinq ans passés dans nos écoles respectives, mon frère qui se destinoit à l'état ecclésiastique fut renvoyé de l'école militaire de Paris au collége de la Flèche, et je vins prendre sa place à Paris; la voiture qui l'amena à la Flè-

che me conduisit à Paris ; je ne le vis qu'une demi-journée. Nous n'étions pas destinés à passer notre vie ensemble; ce n'est que dans notre vieillesse que le sort nous a rapprochés pour me rendre témoin de ses derniers jours, dont j'avois cherché à adoucir l'amertume. A peine arrivé à la Flèche, l'abbé Terray ministre des finances ayant eu par intérim le portefeuille de la marine, fit en 1771 une nombreuse promotion de gardes de la marine. J'y fus compris; mais déjà je m'étois attaché au régime de l'école, j'y avois eu beaucoup de succès; on dit à mes parents qu'il seroit fâcheux d'interrompre des études si brillantes; et puissants de tout le crédit de l'abbé Terray, ils obtinrent de son successeur au ministère de la marine, M. de Boyne, la permission pour moi de rester à l'école militaire et de conserver mon rang dans la marine. Cette faveur étoit sans exemple; j'en profitai pour me livrer avec plus d'ardeur à l'étude des mathématiques. Elles étoient très-bien enseignées à l'école militaire; il y avoit des professeurs très-distingués, tels que M. Cousin membre de l'Académie des sciences et M. de la Place qui fut nommé à l'Académie à cette époque, M. de la Place qui dans la suite fut un de mes prédécesseurs au ministère

de l'intérieur et dont j'étois le collègue à la chambre des Pairs au moment de sa mort. Le cours d'études suivi à l'école militaire étoit alors de quatre ans ; on y entroit à quatorze ans, on en sortoit placé dans un régiment d'infanterie, à dix-huit. Après trois ans de séjour et ayant appris au moins tout ce qui pouvoit être enseigné dans les quatre ans, je sentis qu'un séjour plus prolongé à l'école étoit sans but pour moi, et pouvoit nuire à mon avancement dans la marine. Je demandai à sortir de l'école pour aller à Brest prendre possession du grade auquel j'avois été nommé depuis plus de deux ans. Je l'obtins sans peine et je fus embarqué dans le coche de Brest qui me mena ou plutôt que j'accompagnai jusqu'à Brest ; car à cause de l'ennui de cette lente voiture, je fis presque toute la route à pied. J'avois passé quelques jours à Paris avant mon embarquement dans le coche; je demeurois au ministère des finances et je fus témoin de toutes les fêtes qui furent données à l'occasion du mariage du comte d'Artois, actuellement roi de France; je me rappelle très-bien le banquet royal et la noble figure de Louis XV, et le feu d'artifice. Ainsi dans ma première jeunesse j'avois pu voir et l'éclat de la cour et la puissance du ministère, et

je ne fus ni ébloui par l'un ni séduit par l'autre. Je ne désirois que les rigueurs de mon pénible état; et la mer avec toutes ses fureurs, que je ne voyois qu'en perspective, avoit seule du charme pour moi.

A Brest, je fus bientôt dans le cas de passer l'examen que subissoient annuellement tous les gardes de la marine. M. Bezout me trouva d'une force supérieure, me mit le premier sur sa liste, et un sextant me fut donné à titre de récompense de mes travaux. L'année suivante, nouvel examen; j'avois fait une campagne dans l'intervalle; je ne m'y étois pas occupé de mathématiques; mais je n'avois rien oublié, et tel fut le compte-rendu par M. Bezout, que le roi me nomma enseigne de vaisseau. Cette nomination me faisoit *passer sur le corps*, ce qui étoit alors sans exemple, sur plus de quatre-vingts de mes camarades dont plusieurs étoient dans la marine six ans avant moi, et tous ayant un long service de mer, tandis que j'avois à peine commencé le mien. Je fus choqué de cette espèce d'injustice, et animé dès lors de cette modération et de cette crainte de la faveur, qui dans la suite m'a fait souvent refuser et presque toujours sans succès, celles qui m'ont été offertes, je fis des représentations à M. le comte de Brugnon, commandant de la marine, à qui j'é-

tois particulièrement recommandé. Il me dit de les mettre par écrit et qu'il les enverroit au ministre. Je fis donc un mémoire contre moi dans lequel je disois que je n'avois point eu de mérite à posséder quelques connoissances de mathématiques de plus que mes camarades, puisque j'avois eu, pour me livrer à cette étude les deux années que j'avois passées illicitement à l'école militaire, tandis qu'eux, ou au moins le plus grand nombre d'entre eux, avoient fait sur mer un service réel, un service pénible dont j'avois été exempt; et je demandois à reprendre mon rang. La réponse du ministre fut que ma lettre prouvoit combien j'étois digne de la faveur que le Roi m'avoit accordée et qui m'étoit de nouveau confirmée par Sa Majesté. Cette démarche faite de très-bonne foi me fit le plus grand honneur dans le corps, et ce fut parmi ceux que cette préférence avoit outragés (car alors un *passe-droit* paroissoit un outrage), que j'eus dans la suite mes meilleurs amis.

D'enseigne de vaisseau je devins rapidement lieutenant de vaisseau, je l'étois à vingt-trois ans, et je n'avois réellement commencé mon service qu'à dix-sept ans. Cet avancement inouï pour le temps étoit, par sa rapidité, comparable à ceux du temps de l'Empereur. C'est en cette qualité que je

fis toute la guerre d'Amérique, mais toujours en subalterne; remplissant, il est vrai, le poste difficile et pénible de lieutenant chargé du détail, dans les vaisseaux sur lesquels j'étois employé. Mes campagnes se succédèrent sans interruption. La dernière de la guerre fut sur *la Couronne* de 80 canons; c'est là que je fus grièvement blessé, ce qui me valut ensuite la croix de Saint-Louis. Mais je n'avois point eu de commandements; il est vrai que je n'en avois pas demandé. On me fit entendre que puisqu'il étoit reçu qu'on ne donnoit de commandement qu'à ceux qui les avoient vivement sollicités, il étoit de mon devoir au moins de me présenter, pour faire connoître que j'en désirois. J'obéis à ce devoir, et me trouvant à Paris je fus un dimanche à Versailles et me présentai à l'audience de M. le maréchal de Castries, ministre de la marine. Je me rappelle cette porte étroite qui donnoit de son salon dans son cabinet, contre laquelle se pressoient les pauvres solliciteurs qui n'entroient qu'un à un, et sortoient par une porte opposée. J'entrai à mon tour, et bien modestement et en tremblant je fis ma demande. Je désirois presque une réponse négative pour être plutôt quitte de ma gênante situation. La réponse ne fut qu'évasive; mais je la pris pour un refus, et

sur-le-champ prenant mon parti je dis au ministre : « Alors que Votre Excellence veuille sur-le-champ m'embarquer comme subalterne ; car ce que je désire le plus est de servir le roi d'une manière active. » M. de Castries fut fort content de ma réponse et donna ordre à M. de la Touche directeur général de la marine, de me donner un commandement. Je me rappelle que je vis à Versailles M. de la Pérouse qui me pressa de m'embarquer avec lui. Six mois plutôt cette proposition m'eût été fort agréable ; je ne tenois à rien dans le monde, pas même à mes parents que je ne connoissois pas, ayant toujours vécu loin d'eux, et qui n'avoient aucun besoin de moi. Mais un autre sentiment remplissoit mon cœur et l'ambition la plus légitime et la plus judicieuse m'occupoit en entier. Mes enfants, j'avois vu votre mère ; je ne l'avois vue qu'à sa pension ; mais l'enfance de cette femme divine annonçoit ce qu'elle devoit être, et mon mariage avec elle étoit alors projeté : ce n'étoit point avec une telle perspective que je pouvois songer à faire le tour du monde. Je refusai l'offre de M. de la Pérouse, et on me donna le commandement *du Pandour*, corvette de 18 canons. Je dirai un mot de ma campagne sur *le Pandour*.

Cette corvette fut attachée à l'escadre d'évolu-

tion que commandoit en 1785 M. d'Albert de Rions; elle fut l'aviso du général; je me tenois dans la hanche sous le vent de son vaisseau, à portée de la voix, et toujours prêt à recevoir ses ordres et à les porter aux différents bâtiments de l'escadre. M. d'Albert fut très-satisfait de mon activité et de ma constance à conserver cette difficile position, qui exigeoit que je fusse sur le pont nuit et jour. Il me témoigna beaucoup d'estime. Je lui vouai aussi un bien sincère attachement et je pus lui en donner des preuves lorsque, sous l'Assemblée constituante, il fut dénoncé comme ayant voulu faire une contre-révolution dans le port de Toulon; je le défendis avec un succès qui passa mes espérances. Cette défense, qui n'étoit point écrite, fit beaucoup de sensation et dans l'assemblée et au-dehors; et Louis XVIII, dont l'excellente mémoire lui rappeloit les plus petits événemens, mit beaucoup de grâce à m'en parler, lors de la première audience qu'il me donna à l'époque de la première restauration. Cette campagne d'évolution me conduisit sur les côtes d'Espagne, de Portugal, à Vigo, à Algésiras, à Gibraltar où nous trouvâmes le général Elliot qui l'avoit si glorieusement défendu dans la guerre d'Amérique, et qui nous en fit les

honneurs avec une grâce prévenante digne d'un ancien chevalier et d'un loyal militaire : nous fûmes ravis de la réception qu'il nous fit. Rentrés dans l'Océan, nous fûmes près de Madère, où le général me détacha, chargé d'une mission fort étrangère à mon métier, celle de faire en vin de Madère la provision du Roi. De retour sur les côtes de France dans l'Océan, l'escadre se sépara en trois divisions qui se rendirent dans les ports de Brest, Toulon et Rochefort dont elles étoient parties. En rentrant à Brest, je me trouvai dans une position fort critique. Assailli d'un coup de vent impétueux et obligé pour n'être point jeté à la côte de braver toute sa violence, je n'hésitai pas ; au risque de chavirer, je conservai beaucoup de voile pour passer le raz et éviter d'être jeté à la côte. Ce fut le sort du *Clairvoyant*, commandé par M. de Segonsac, qui n'osa pas faire la même voile ; il périt dans la baie de Coucarnau, mais l'équipage fut sauvé. Mais je me suis laissé entraîner là dans des détails sans intérêt, même pour mes enfants dont aucun n'est marin.

Peu de temps après mon retour à Brest, *le Pandour* fut mis sous les ordres de M. de Girardin, commandant le vaisseau de 50 canons *l'Experiment*,

qui dans la guerre précédente avoit été pris sur les Anglois. Nous partîmes pour la Côte-d'Or; notre mission étoit de fonder un établissement sur cette côte, non loin du cap Corse, établissement très-considérable appartenant aux Anglois, pour contrebalancer leur influence dans le pays et servir d'appui aux opérations des négociants françois. Nous devions élever un fort à Amouétou, d'après un projet donné par un capitaine de commerce qui avoit fréquenté cette côte, projet accompagné de renseignements inexacts qui m'obligèrent à une reconnoissance des lieux pénible et dangereuse à travers des sables et des marais. Je la fis seul accompagné de quelques nègres. Un officier du génie fut chargé d'élever le fort dont nous avions apporté les matériaux de France. Cet officier étoit dur et impérieux; il s'aliéna les habitants du pays et les nègres qui nous servoient. Il donna lieu à des soulèvements partiels que j'avois à apaiser. Beaucoup plus doux et moins exigeant que lui, j'avois eu plus de succès et obtenu plus d'influence. L'ouvrage une fois en train, *l'Experiment* mit à la voile pour revenir en France, et M. de Girardin me donna l'ordre de faire une reconnoissance de la côte jusqu'au fort de Juida, et ensuite d'opérer

en France. Le climat d'Amouétou, quoique nous ne fussions pas encore dans la saison des pluies, nous avoit été funeste. Tous les hommes qui avoient passé quelques heures à terre, et surtout ceux qui y avoient couché furent enlevés par une fièvre inflammatoire dont la marche étoit très-rapide; il n'y eut que trois exceptions, un mulâtre nommé *Janvier*, domestique de M. de Girardin, le cambusier chargé à terre de la distribution des liquides aux hommes qui y étoient envoyés. Le premier dut sans doute son salut à l'analogie de sa constitution avec celle des habitants du pays dont il tiroit son origine; le cambusier à l'atmosphère de spiritueux au milieu desquels il vivoit; et moi à je ne sais quelle bonté de la Providence, et peut-être à l'extrême pureté de mon sang et à la force native d'un tempérament qui, vierge encore sous tous les rapports, n'avoit été ni affoibli ni vicié, et auquel je croyois déjà avoir dû la guérison inespérée d'une blessure dangereuse que j'avois reçue dans le combat du 12 avril, peut-être plus encore à la confiance que m'inspiroit ce résultat d'une vie très-sage dont peut-être dans ce temps aucun homme de mon âge n'auroit pu se vanter et sûrement ne l'auroit pas voulu. Le mulâtre *Janvier* vit

toujours ; il est encore domestique, mais souvent sans place, parce qu'il est très-livré à la boisson ; et je fais une petite pension à ce malheureux, mon contemporain, qui partagea mes dangers et mon bonheur.

APERÇU SUR MA VIE POLITIQUE.

Le 3 décembre 1827.

Encore une nouvelle tentative pour remplir le vœu que m'a exprimé ma fille Zoé. Une fois seulement (il y a plus de trois mois), je pris la plume dans cette intention; je ne remplis pas même deux feuilles de papier et j'en restai là, tant il m'est pénible de parler de moi. Et chaque jour cette tâche me devient plus difficile, et parce que mes souvenirs s'effacent, et parce que en même temps que l'âge affoiblit mes facultés, ma paresse s'accroît et ma tête se fatigue plus promptement. Pour arriver

plus tôt à ce qui peut le plus intéresser mes enfants, je ne veux dans ce moment leur parler que de ma vie politique, pour en tracer un précis rapide. J'en ai déjà traité quelques parties avec un peu d'étendue, et je m'occuperai plus tard de celles dont je n'ai pas parlé encore, comme de mon ambassade à Vienne et de mon ministère de l'intérieur.

J'étois marin militaire, et je crois assez bon marin, quoique je ne fusse ni joueur, ni fumeur, ni jureur; et mon mariage avec une femme céleste avoit, en me rendant le plus heureux des hommes, éteint en moi toute ambition, de toutes les passions qui agitent le cœur humain, celle qui a eu sur moi le moins d'empire; lorsque la révolution qui se préparoit pour le malheur de la France ou au moins de la génération qu'elle a frappée, me fit entrer dans une carrière à laquelle je n'avois sûrement pas songé. Les bailliages pour l'élection des députés qui devoient composer les États-Généraux furent convoqués. Comme membre de la noblesse du Forez, je me rendis à celui de Montbrison. Je n'y connoissois personne; en général je ne connoissois personne dans cette province, dans mon pays, loin duquel j'avois vécu depuis l'âge de huit ans, ayant été élevé partie à la Flèche, partie à

l'école militaire, d'où j'avois passé à Brest et de Brest sur la mer. Étranger à ma propre famille, je l'étois bien plus à mes compatriotes. Cependant je fus nommé député de la noblesse du Forez; je dus cet honneur à quelques discours toujours improvisés que je prononçai dans cette assemblée. J'avois été forcé de parler; car dans aucun temps, dans aucun lieu, je n'ai pris la parole qu'autant que l'obligation m'en a été imposée; je remerciai l'assemblée avec assez de grâce de l'honneur qu'elle venoit de me conférer; il y avoit dans cette assemblée modération et sagesse. Les cahiers ne furent pas impératifs. Aussi le président de cette assemblée de la noblesse fut-il nommé député par la chambre du Tiers-État. Chaque ordre avoit nommé deux députés : ainsi la province du Forez eut six représentants aux États-Généraux.

DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

J'assistai à l'ouverture des États Généraux, et je pris ma place à la chambre de la noblesse. On y opinoit à tour de rôle, et chacun de sa place. Je fus

donc forcé d'y parler à mon tour : plusieurs fois je combattis l'opinion de M. d'Épresménil qui parloit avant moi, et qui, lorsque la séance étoit finie, venoit me chercher pour me dire de quelle manière il auroit repoussé mes arguments si la réplique lui avoit été permise. Alors M. de Cazalès s'essayoit à l'art de la parole, dans lequel il étoit très-novice encore; il lançoit avec plus de violence que de talent des arguments sans force et sans clarté, auxquels une voix puissante donnoit une sorte de valeur. Depuis il s'est formé, surtout pendant son absence volontaire de l'Assemblée constituante, et les discours qu'il y a prononcés lorsqu'il y est rentré, semblèrent tellement parfaits, et si je puis employer cette expression, si bien écrits, qu'on ne doutoit pas qu'ils n'eussent été en effet écrits par lui et débités par cœur : rarement a-t-il parlé dans des circonstances telles que son discours n'auroit pu avoir été préparé d'avance. Cela n'empêche pas qu'il n'ait montré un très-beau talent, secondé par un bel organe, union indispensable pour produire de l'effet sur une nombreuse assemblée.

Sans liaison avec aucun parti, sans aucune vue d'opposition inspirée par la vanité ou le mécontentement, je me trouvai dans la minorité de la

noblesse. Sur la grande question du vote par tête ou par ordre qui devoit entraîner ou exclure la réunion dans une seule chambre, il me sembloit qu'il n'y avoit plus à délibérer. M. Necker avoit tranché cette question lorsqu'il avoit donné à l'ordre du tiers une représentation égale à celle des ordres du clergé et de la noblesse réunis. Il avoit alors comme promis, au nom du Roi, la délibération par tête, et le Tiers-État, qui avoit reçu cette promesse, ne pouvoit y renoncer. Continuer de combattre cette prétention dont il ne pouvoit se départir, c'étoit soutenir une lutte sans terme ou qui ne pouvoit finir que par un coup d'éclat. C'étoit accroître sans cesse une fermentation qui ne pouvoit avoir qu'un résultat funeste. C'est à elle que nous devons la révolution et ses horreurs. Fortement imbu de cette opinion, je me joignis à la minorité de la noblesse qui donna l'exemple de la réunion à la chambre du Tiers-État. Malheureusement elle n'eut lieu que trop tard : l'heure de la révolution avoit sonné. Bientôt la Bastille fut prise, et le 14 juillet donna le signal du déchaînement de la populace et de sa sanglante domination.

La forme de délibération de l'Assemblée constituante ne fut pas celle qui avoit eu lieu dans la chambre de la noblesse. On n'opinoit point tour à tour : il falloit demander la parole pour parler. Je pus donc prendre le parti que me conseilloient ma timidité naturelle, ma défiance de moi-même, et cette répugnance que j'ai toujours eue à me mettre en avant. La foiblesse de mon organe étoit une raison de plus et une raison impérieuse, et je n'eus pas de peine à me résoudre à un silence habituel. Cependant j'avois été nommé membre du comité de marine, et ce comité me choisit pour son rapporteur dans les affaires relatives à l'organisation du corps militaire de la marine et du service de la marine. J'ai rempli cette fonction pendant les trois années de l'existence de l'Assemblée constituante ; tout ce qui a eu trait à la marine a toujours passé sans discussion à l'Assemblée. Je n'ai jamais proposé que les innovations que les circonstances avoient rendues nécessaires, et j'ai cherché à garan-

tir de tout bouleversement le corps auquel j'avois appartenu. L'émigration fit ce que la législation n'avoit pas voulu faire : bientôt il n'y eut plus de corps de la marine.

Cependant je fus quelquefois forcé de parler même sur des objets étrangers à la marine; telle fut l'affaire de M. d'Albert de Rions. M. le comte d'Albert, officier-général, commandoit la marine à Toulon; ses principes étoient sûrement très-opposés à ceux des novateurs, il étoit fidèle serviteur de l'ancienne monarchie. L'esprit révolutionnaire dominoit alors à Toulon avec une grande force et suscitoit des révoltes fréquentes. Il y en eut une dans lesquelles M. d'Albert de Rions et M. du Castellet, commandant du port, contre lesquels elle étoit dirigée, coururent risque de la vie, et les Jacobins, qui en avoient été les auteurs, ne manquèrent pas d'accuser ces deux chefs de tentative contre-révolutionnaire, et cette accusation fut portée à l'Assemblée constituante; elle y fut soutenue par un député de Toulon nommé Ricard. Quelle que fût ma répugnance à me mettre en avant, je jugeai que je ne pouvois garder le silence dans une affaire de ce genre; c'étoit une affaire de marine, et le corps entier étoit inculpé dans la personne de ces deux

chefs. Pouvois-je me taire, moi officier de marine? c'étoit M. d'Albert qui étoit menacé, M. d'Albert sous les ordres duquel j'avois servi il y avoit peu d'années, et avec une sorte d'éclat, M. d'Albert qui alors m'avoit comblé de témoignages d'estime et montré de l'attachement. Ainsi, devoir, honneur et reconnoissance, tout me prescrivoit de prendre sa défense.

Il y avoit peut-être une sorte de courage à braver ainsi la fureur des Jacobins qui avoient choisi M. d'Albert pour victime, et qui attachoient beaucoup de prix à le faire condamner; c'étoit par des actes semblables qu'ils cherchoient à désorganiser le gouvernement du Roi et à intimider ses serviteurs les plus dévoués. Cette considération de la fureur d'un parti n'eût été qu'un motif de plus pour moi. Mon véritable courage consista à monter à la tribune et à parler. La difficulté pour moi étoit de me faire entendre; mais ma voix, quoique très foible, étoit claire, et comme je n'annonçois aucune prétention, je fus écouté. Je n'avois rien écrit; mais l'affaire m'étoit bien connue, et j'y avois beaucoup songé. Je n'employai pas la violence pour repousser une odieuse accusation; j'avois à craindre d'irriter des esprits très-irritables. Il ne s'agissoit pas pour moi de briller,

de faire un beau discours, mais de sauver l'homme dont j'avois embrassé la défense. Ses juges étoient ses ennemis et se croyoient intéressés à le perdre. C'étoient les Jacobins de l'Assemblée, pour qui cette affaire étoit une affaire de parti. Il falloit au moins les adoucir. Je m'adressai donc au côté gauche de l'Assemblée; je flattai ses préjugés. Je n'avois point à m'occuper du côté droit, il se composoit des partisans de M. d'Albert, j'étois sûr de leurs suffrages. En flattant les premiers, je devois seulement éviter d'offenser les autres. Je réussis auprès de tous, et l'acquittement de M. d'Albert fut prononcé presque à l'unanimité. Ce fut à l'unanimité que l'on vota l'impression de mon discours, ce qui n'étoit point une chose d'usage et de politesse à l'Assemblée constituante comme maintenant à la Chambre des pairs. Mais je m'opposai à cette impression, parce que, dis-je, mon discours n'étoit point écrit et qu'il valoit mieux effacer toutes les traces de cette odieuse affaire. J'étois tellement étonné du prodigieux succès que j'avois obtenu, que je craignis que mon discours écrit ne parût très-inférieur à celui que j'avois prononcé et que cela ne pût nuire à mon client. Il y a un charme qui s'attache à un discours improvisé et que la lecture ne

peut reproduire. Peut-être ce charme s'augmentoit-il par un débit auquel une voix douce, mais pourvue d'inflexions variées et agréables, et tel étoit alors mon organe, devoit donner plus de puissance. A la fin de la séance je reçus force compliments, et des amis de M. d'Albert qui étoient reconnoissants de ce que j'avois fait pour lui et de ses ennemis qui me disoient n'avoir pu résister à la séduction de mon talent. Le comte de Custines vint m'embrasser en me disant que dans aucune assemblée on n'avoit prononcé un aussi beau discours. Comme il fréquentoit beaucoup la tribune, j'admirai sa modestie autant que son indulgence.

Le lendemain il fallut combattre de nouveau : c'étoit un usage de l'Assemblée constituante, usage introduit par la mauvaise foi et l'esprit de parti, que toutes les fois que celui-cy avoit perdu une question dans une séance, il la remettoit sur le tapis le lendemain à l'occasion de la lecture du procès-verbal ; c'est ce qui arriva alors. Le lendemain, après la lecture du procès-verbal, Robertspierre monta à la tribune et traita l'affaire de M. d'Albert, comme si elle n'avoit pas été jugée la veille; je la défendis de nouveau, et l'Assemblée confirma sa première décision. Je fus peu de temps après nommé secré-

taire de l'assemblée, et on vouloit même me porter à la présidence. Mais j'éloignai cet honneur, en faisant observer que je n'avois ni le talent, ni la force d'organe nécessaires pour cette difficile fonction.

Le roi Louis XVIII à qui une mémoire inépuisable, vaste dépôt des petits événements comme des faits les plus importants, rappeloit si à propos ce qui pouvoit donner lieu à quelques mots gracieux ou spirituels, m'a plus d'une fois parlé, après la Restauration, de cette affaire de M. d'Albert et du succès que j'avois obtenu, succès dont le souvenir paroissoit lui être aussi présent qu'à moi-même.

Je retombai bientôt dans l'obscurité dont je n'aurois jamais voulu sortir. Elle étoit l'effet nécessaire, non-seulement de mon silence, mais de ma position. Je ne tenois à aucune société, à aucune coterie, à aucun club, et ce n'est que par cet appui qu'on conserve quelque consistance dans une assemblée. J'avois voulu m'assurer une pleine indépendance, et je savois que, membre d'une coterie, on en est presque toujours serviteur. Ma timidité d'ailleurs s'effrayoit de tout ce qui pouvoit me mettre en évidence et me forcer à jouer un rôle, quel qu'il fût. Je résistai donc à toutes les propositions qui me furent faites de la part de toutes les sociétés qui

se formèrent alors, principalement de la société ou du club constitutionnel, composé d'hommes très-modérés, que les jacobins poursuivirent et parvinrent à dissoudre. J'en ai toujours agi ainsi, bien plus par timidité que par amour de l'indépendance. Ainsi, nommé à dix-huit ans membre de l'académie de marine de Brest, je n'ai pas assisté à une seule de ses séances. Sous le gouvernement impérial, il n'y avoit pas de coterie tendant à influer sur le gouvernement de l'État. Son chef ne l'auroit pas souffert. Mais j'y ai vécu très-isolé, n'ayant de liaison avec aucun homme en place, et partageant exclusivement mon temps entre mon travail de bureau et mes affections domestiques. A la chambre des pairs, je suis également seul, et ni M. le duc de Choiseul ni M. le duc d'Uzès ne m'ont compté parmi les membres de leurs réunions, et M. le duc de Doudauville n'est pas parvenu à me faire entrer dans la *réunion cardinale*, quel que fût mon respect pour le cardinal de la Luzerne et pour lui. Ce n'est pas là un moyen de se faire valoir, et je suis loin d'engager mes enfants à suivre mon exemple. Cette timidité sauvage est un vice ou plutôt une foiblesse de mon caractère, et rien n'est aussi contraire au succès d'un homme dans le monde et dans les affaires.

Ainsi s'écoulèrent pour moi les trente mois d'existence de l'Assemblée constituante : n'étant agrégé de fait ni d'intention à aucun parti, à aucune fraction de l'Assemblée; servant ma patrie silencieusement par un vote isolé qui ne pouvoit avoir d'influence; plus connu cependant que je n'aurois dû l'être; regardé probablement par les hommes de chaque parti comme appartenant au parti opposé, suivant la maxime : *qui n'est pas pour nous est contre nous*, ce qui est peut-être actuellement ma position dans la Chambre des pairs; n'ayant jamais obéi à l'enthousiasme ni à la crainte; ayant bientôt perdu cette espérance d'amélioration dans l'état de la France que j'avois encore à l'ouverture de l'Assemblée, mais que les scènes du 14 juillet, du 6 octobre avoient cruellement flétrie, et qui s'éteignit tout à fait dans cette nuit fameuse du 4 août, où je vis les hommes respectables auxquels je m'étois momentanément uni, les membres de la minorité de la noblesse, se précipiter à l'envi à la tribune pour faire à une avide et sanglante démagogie le sacrifice de leurs droits, de leurs titres et de leurs priviléges : insensés qui ne voyoient pas qu'en se prosternant ainsi devant l'idole du jour, ils lui donnoient une force immense, et sacrifioient

en effet la France, sa liberté et sa prospérité! En effet, que pouvoit-on défendre après cet abandon prétendu généreux, mais regardé comme une lâcheté par ceux à qui il étoit fait?

L'Assemblée constituante tout entière se rendit elle-même coupable d'une générosité bien funeste, lorsqu'elle déclara ses membres incapables d'être réélus dans l'assemblée qui devoit lui succéder. Je partis de Paris le cœur navré de tristes appréhensions, quinze jours après sa dissolution, et fus avec ma femme et mes deux enfants habiter la ville de Roanne, lieu de ma naissance, où je n'ai jamais passé que les sept premières années de ma vie, me rendant de temps à autre au vieux château d'Anzy, petit bien national ecclésiastique que ma belle-mère, madame de Grosbois, m'avoit acheté pendant mon absence. J'avois alors un peu d'argent dans les fonds publics, portion considérable de l'héritage de mon père, et j'en prévoyois l'anéantissement. Déjà les assignats étoient créés. Mais j'aurois préféré tout autre genre de placement.

La mort de l'oncle de ma femme, M. de Saint-Vincent, qui eut lieu au moins de juin 1792, m'appela bientôt à habiter cette vaste et belle maison qui convenoit si peu à ma modique fortune, que

cette propriété, qui ne donnoit que l'apparence de la richesse, augmentoit bien peu. C'est là que j'ai passé de tristes jours ; ceux pendant lesquels la révolution, triomphante depuis le 10 août, déploya toutes ses fureurs. Le charme du bonheur domestique et d'un bonheur parfait entre une femme incomparable et des enfants qui promettoient de devenir dignes d'elles, éloignoient de moi l'idée d'un danger personnel. Mais enfin la foudre aussi m'atteignit. Je fus arrêté en novembre 1793 comme ex-noble et ex-constituant, et conduit à Roanne dans un couvent d'Ursulines, transformé en prison. Bientôt on transforma en atelier d'armes cette maison où de pieuses religieuses avoient trouvé la paix et le repos de la terre en implorant les bénédictions du ciel, et nous fûmes transportés aux Minimes, autre couvent de la ville.

25 may 1828.

Ce couvent des Minimes renfermoit tout ce qu'on appeloit la bonne société de Roanne. Le titre de noble fut celui d'admission dans cette triste maison. Nous y étions traités avec assez de douceur; un cordonnier (il s'appeloit, je crois, Verrin) étoit maire de la ville; il dut à son état la force de nous faire le bien dont son cœur lui inspiroit la volonté. Un homme d'un état plus élevé n'en auroit pas eu la puissance. Nous communiquions assez facilement avec le dehors de la prison. On y entroit sous prétexte de nous apporter des vivres. Ma femme y venoit chaque jour de Saint-Vincent, accompagnée de sa fille Zoé, n'ayant pas encore cinq ans : toutes les deux munies d'un panier, faisant ce long trajet à pied, dans la boue ou dans la

neige. Alors les enfants montroient un courage admirable, une intelligence et une discrétion qui ne se voient que dans ces temps de grandes calamités qui souvent abattent et vieillissent les hommes, et donnent aux enfants les vértus et les qualités d'une maturité précoce. L'exemple d'une mère, et d'une mère qui fut sublime dans toutes les circonstances qui appeloient la générosité et le courage, ne pouvoit avoir sur sa fille que la plus puissante influence. Aussi dans toute sa vie Zoé s'est-elle montrée animée de ce noble dévouement qui ne rend aucun sacrifice pénible quand il s'agit de soulager une grande infortune ou d'assurer le bonheur d'un être chéri. Zoé, comme sa mère, s'oublie sans cesse pour les autres, et ne s'est jamais occupée que de ceux qui l'environnoient.

Alors Robertspierre poursuivoit ses massacres, il s'en étoit fait un plan. Tout ce qui avoit eu ce qu'on appelle une existence dans le monde devoit être sacrifié; le sang couloit journellement sur les échafauds de Paris. En attendant que les exécutions s'étendissent dans les provinces, de nombreuses victimes en étoient envoyées à Paris et exécutées au moment de leur arrivée. Moulins en avoit fourni un très-grand nombre et nous le sûmes dans notre prison;

ils étoient presque tous de notre connoissance. Le proconsul Javogue vint à Montbrison pour répandre dans son pays les douceurs révolutionnaires. Il y érigea un tribunal révolutionnaire, et la part qu'on avoit prise à la révolte de Lyon fut le prétexte des nombreuses exécutions qui désolèrent cette malheureuse ville. Ce prétexte ne pouvoit s'appliquer aux détenus de Roanne, cette ville étant restée étrangère aux mouvements de Lyon. Deux d'entre eux seulement, le père et l'oncle de M. Tardy périrent sous ce prétexte. Mais nous étions tous également menacés, et on nous annonçoit notre prochaine translation à Paris, lorsque le 9 thermidor mit un terme à la plus abjecte et à la plus horrible tyrannie qui se soit appesantie sur aucun pays. Alors nous commençâmes à espérer, et nous fûmes plus malheureux. Auparavant nous étions tous résignés à un sort qui paroissoit inévitable, et appréciant fort peu la vie, nous nous étions familiarisés avec la pensée de la catastrophe qui devoit la terminer. Il y avoit dans la prison de la sérénité et même de la gaîté. Destinés au même sort, nous n'avions rien à nous envier ni à nous reprocher. Cette communauté de malheur sembloit en être un puissant adoucissement. Mais du moment où l'espérance se fit jour

dans nos cœurs, où elle fut réalisée pour quelques détenus qui sortirent les premiers, tandis que les autres portoient encore tout le poids de la chaîne, ceux qui restoient incertains encore de leur délivrance, se livrèrent à une profonde consternation; ils envioient le sort de ceux qui avoient échappé à cette triste position. Chacun craignoit de voir son voisin obtenir ce qui lui étoit refusé. Il n'y eut plus d'union entre nous; l'inquiétude fut de tous les moments, et les derniers jours de notre détention furent les plus pénibles de tous. Ma femme fit de prodigieux efforts pour hâter ma délivrance; elle fit le voyage de Lyon, accompagnée de MM. Varinard et Vignat du Coteau, et en rapporta ma mise en liberté qu'elle avoit obtenue du représentant Reverchon, ou plutôt de son secrétaire le sieur ..... auquel j'en ai témoigné ma reconnoissance dans un moment où lui-même a eu besoin d'appui.

A Paris la marche du gouvernement étoit changée; mais les habitudes révolutionnaires existoient encore dans les provinces. Elles y étoient entretenues par cette profonde impression qu'avoit laissée ce qu'on a si justement appelé le règne de la terreur.

Quelque temps après mon retour dans mes foyers, le système de gouvernement ayant changé,

les administrations furent changées et je fus nommé membre du directoire du département de la Loire : il siégeoit alors à Feurs, petite ville centrale du Forez. Je n'y fis pas d'établissement; j'allois et je venois de Feurs à Saint-Vincent et de Saint-Vincent à Feurs; je faisois presque toujours ce voyage à pied. La belle route de la Loire au Rhône, qui passe par Feurs, n'existoit pas encore. Je me rappelle que j'avois pour collègue M. de Pommerol, naguère député de la Loire, et le secrétaire général étoit un M. Graich, que j'ai eu occasion de revoir, et dont j'ai souvent admiré l'esprit d'ordre et de méthode et surtout la minutieuse exactitude. Le gouvernement n'étoit pas encore tel que je dusse être empressé de lui être attaché, et après quelques mois d'exercice de cette place que je n'avois acceptée que pour ne pas donner à ceux qui comme moi appartenoient à la classe encore proscrite l'exemple, qu'elle étoit trop portée à suivre, de s'éloigner de toute fonction publique, je donnai ma démission. Peu de temps après, M. de Fermon, mon collègue à l'Assemblée constituante, et qui avoit été avec moi membre de son comité de marine, m'écrivit pour m'engager à venir à Paris où il comptoit me faire agréger je ne sais comment,

au comité de marine de la Convention, et me promettoit de grands avantages. Je n'ai jamais recherché les emplois publics et je ne les ai acceptés qu'à mon corps défendant. Il m'étoit facile de me défendre des instances simplement amicales de M. de Fermon; j'étois si heureux à Saint-Vincent avec mon admirable femme, et mes enfants, encore petits et peu nombreux, qui suffisoient à nos occupations. Mon voisinage s'étoit d'ailleurs très embelli par l'arrivée à Ailly, de madame d'Ailly, femme charmante, extrêmement distinguée, réunissant tous les genres de mérite et d'agréments. Il en est peu qui aient obtenu autant de suffrages. Je fis avec elle un voyage à Paris, qui avoit pour objet l'inoculation de son fils d'Ailly et de ma fille Zéphirine, que j'ai eu le malheur de perdre, lorsque, très-heureuse par son mari, le meilleur et le plus estimable des hommes sous les rapports particuliers comme sous les rapports publics, dont elle s'étoit montrée la digne compagne, soit pendant la brillante carrière qu'il avoit parcourue ayant successivement administré trois départements et voyant croître sans cesse sa réputation de bonté, de justice, de probité et de talents, soit après une disgrâce, fruit du dépit et de l'injustice d'un ministre

qui lui enlevoit tout le fruit de ses nobles travaux, le ciel enleva à notre amour cette mère de cinq enfants dont plusieurs déjà se montrent dignes d'elle. Ce voyage fut court; M. de Verneaux accompagnoit sa sœur, et de là ma liaison avec lui. Un ou deux mois après notre retour, le 18 fructidor vint répandre de nouvelles alarmes. D'une part, M. Boulay de la Meurthe menaçoit tous les nobles d'une proscription générale; de l'autre, on avoit découvert une liste d'émigrés, faite à Brest, où je me trouvois placé avec tous les officiers de la marine de ce département. J'allois être obligé de quitter la France, ma femme et mes enfants, ou de les emmener avec moi dans la terre de l'exil. Je fis plusieurs démarches pour me dérober à cette cruelle obligation; une seconde détention m'eût paru préférable. Ma femme fit un voyage à Montbrison devenu le siége du département. Nous avions peu de succès à attendre de ces mesures, lorsque cette liste qui avoit menacé bien d'autres existences que la mienne, fut annulée par le gouvernement. Je respirai de nouveau, heureux de pouvoir vivre dans ma demeure champêtre, lorsque le retour d'Égypte du général Bonaparte, la réception qu'on lui fit à Lyon et le bruit de son départ pour Paris,

firent naître dans tous les cœurs de consolantes espérances. A travers les mers orageuses et les flottes ennemies, il nous étoit venu de l'Orient un sauveur. La France opprimée au-dedans, humiliée au-dehors, se sentit renaître à une vie nouvelle. Elle eut comme le pressentiment de l'éclat dont elle alloit briller et de sa grandeur future; et nous, obscurs campagnards, sans autre ambition que celle du repos, nous prêtâmes cependant une oreille attentive à ce sourd murmure de tout un peuple qui sembloit annoncer de grands et heureux événements.

SOUVENIRS A CONSERVER.

(CONSEIL D'ÉTAT, AMBASSADE A VIENNE.)

Au Martroy, ce 29 août 1828.

Je suis bien vieux et depuis quelque temps la main flétrissante de la vieillesse s'appesantit sur moi; elle m'enlève jusqu'à mes souvenirs, seule richesse et seule consolation de mon âge. N'en ai-je pas quelques-uns à conserver ? il faut alors me hâter de les recueillir ; bientôt ils m'auront échappé. Ceux de ma vie politique sont les plus importants. Ma vie domestique a ressemblé à beaucoup d'autres. Je crois n'avoir dans cette partie de ma carrière mérité aucun reproche grave ni aucun éloge

extraordinaire. J'ai été bon fils, quoique j'aie à peine connu mes parents dont j'ai été constamment éloigné. J'ai été bon époux ; mais peut-être n'ai-je pas été tout ce que je devois être, pour paroître digne de la femme céleste que le ciel m'avoit donnée pour compagne ; mais quel homme au monde pouvoit être digne de cette incomparable femme? J'ai dans ce moment auprès de moi un de mes gendres que le ciel avoit traité presque aussi bien. Son bonheur fut encore plus court que le mien. Comme moi, il est veuf d'une femme qui vivra à jamais dans son cœur. J'ai pleuré ce matin sur la tombe de celle qui nous fut si chère à des titres différents. Il est plus malheureux que moi, puisqu'il doit vivre plus longtemps ; mais je suis malheureux d'avoir vécu si longtemps ; j'ai vu multiplier mes pertes. J'ai vu descendre dans le tombeau et la mère et la fille, et le temps n'a point adouci mes regrets. Mais ce ne sont pas là les pensées qui m'ont fait prendre la plume; le voisinage de cette tombe que depuis quatre ans je viens visiter chaque année, et qui m'en rappelle une autre que je vois bien plus habituellement depuis cette affreuse époque du 4 février 1821, époque qui a changé mon existence et commencé

l'affoiblissement de mon être physique et moral, ne me laisse plus de liberté dans l'esprit. Je veux cependant revenir à mon sujet : les souvenirs de ma vie politique.

J'ai employé ma jeunesse au service de la marine. J'ai été réputé bon officier, et aimé et estimé de mes camarades. J'ai couru tous les dangers de cet état : danger de sombrer à la mer, de périr de soif, danger des combats que j'ai soutenus. Mais tout cela constitue la vie ordinaire des marins et ne mérite pas que je m'en souvienne.

J'ai été membre de l'Assemblée Constituante. J'avois été nommé aux États-Généraux presque sans l'avoir désiré, et surtout sans m'être présenté comme candidat, ce que je n'ai fait dans aucune circonstance de ma vie; nommé parce que, obligé de parler, je l'avois fait avec facilité et une sorte d'élégance, qui m'étoit alors très naturelle. Là, je n'ai appartenu à aucun parti : je ne voyois qu'excès d'un côté et de l'autre, et rien n'étoit plus opposé à mon esprit de modération. Ma timidité me faisoit rechercher l'obscurité; j'étois donc bien loin de prétendre jouer un rôle. Rapporteur habituel du comité de marine, je n'eus à parler que dans des affaires étrangères à l'esprit de parti, et qui à cause

de cela intéressoient peu l'Assemblée. Une fois seulement je discutai une affaire politique, en prenant la défense de M. d'Albert, mon ancien amiral, accusé de contre-révolution ; vu ma répugnance à me montrer, ce fut un acte de courage inspiré uniquement par le sentiment de mon devoir. Il fut suivi d'un grand succès. Je convertis à ma cause qui étoit celle de l'humanité et de la justice, des cœurs farouches, impitoyables, révolutionnaires en un mot, et marchant à leur but en foulant aux pieds et tous les droits et toutes les lois. Le seul Robertspierre me répondit, et dans ma réplique je n'eus que lui à combattre. Mon triomphe fut complet. J'en sentis toute la douceur, surtout lorsque plus de vingt-quatre ans après, le plus habile et le plus éclairé de nos rois voulut bien me le rappeler comme un titre à son estime particulière. C'étoit un honorable suffrage, et c'est un honorable souvenir à me rappeler. Dans un autre écrit, je me suis étendu davantage sur le rôle que j'ai joué, ou plutôt sur la conduite sage et obscure que j'ai tenue à l'Assemblée Constituante.

Membre de l'assemblée départementale pendant quelques mois, puis traîné en prison et détenu pendant le temps de la terreur près d'une année entière,

je n'ai à me rappeler que l'indifférence avec laquelle je vis le danger dont on nous menaçoit dans notre prison ; ma patience à en supporter les rigueurs, adoucies, il est vrai, par les soins de mon admirable femme, qui quelquefois partageoit volontairement ma captivité, et mon espérance constante d'un meilleur avenir : il fut amené par le 18 brumaire.

Appelé à Paris pour faire partie d'une commission de marine, et ayant si peu le désir de m'y rendre, que je me fis réitérer l'ordre deux fois par le ministre de la marine, ordre auquel je n'obéis que parce qu'on me conseilla de profiter de cette occasion pour faire vacciner deux de mes enfants ; Bonaparte, alors nommé premier consul, me goûta après m'avoir comme essayé dans plusieurs entretiens, et me comprit dans la formation de son conseil d'État, en m'attachant à la section de la marine. Je m'attachai de cœur à son service ; il venoit d'arracher la France à la révolution ; il s'occupoit d'en fermer toutes les plaies, et lui préparoit une prospérité jusqu'alors inconnue. Rien ne me parut plus légitime que de le seconder. Je le servis donc, comme je l'ai toujours servi jusqu'au moment où il a abdiqué son pouvoir. Je le servis par convic-

tion du devoir qui m'étoit imposé, et avec le sentiment d'attachement et de reconnoissance que je devois au libérateur de mon pays : je le servis de toutes mes forces et de tous mes moyens.

Dans le conseil d'État, comme dans l'Assemblée Constituante, je fus chargé d'un grand nombre de rapports sur la marine et principalement sur le corps militaire; M. Malouet étoit chargé de l'administration, et M. de Fermon de tout ce qui étoit dépenses. Il a prouvé depuis sa rigidité en ce genre. M. de Fleurieu proposa la création de préfectures maritimes, que je fis adopter contre le vœu du ministre Fourcroy. Le premier consul me chargea aussi d'une mission dans la 18e division militaire : je devois examiner l'état de l'administration préfectorale dans toutes ses branches. Je réunissois en conseil tous les directeurs des travaux et chefs d'administration appartenant à tous les ministères, et je vérifiai la situation de tous les comptables. Je me rendis à Troyes, à Dijon, à Mâcon, à Nevers, et j'appellai à moi les préfets et autres chefs d'administration du département que je ne pus visiter. Il me falloit voir les hommes et les choses. Je fis un immense ouvrage qui, je crois, a pu être utile. Je revenois chargé de nombreuses paperasses, fruit de ce tra-

vail; et je me rendis chez le troisième consul, Lebrun, qui avoit dans ses attributs l'administration de la France, comme Cambacérès, second consul, étoit à la tête de la justice. Lebrun me conduisit chez le premier consul, à la Malmaison ; chemin faisant il m'apprit que j'étois destiné à une toute autre mission que celle que je venois de remplir, que le premier consul me destinoit à l'ambassade de Vienne. Je fus effrayé de l'importance de cette place, et je voulus la refuser. Lebrun me conseilla de n'en rien faire, vu que c'étoit un parti pris, sur lequel on ne reviendroit pas. Je me soumis. Lorsque j'arrivai auprès du premier consul, il voulut entendre à peine le compte très succinct que je lui rendis de ma mission, et m'entretint de celle qu'il venoit de me donner. Je fus donc nommé ambassadeur de France à Vienne ; j'ai entre mes mains toutes les minutes de ma correspondance pendant mon absence, qui dura plus de trois ans. Je me propose de la relire pour présenter un précis très-court de mon ambassade. En attendant j'en énonce ici les résultats : ils me fournissent les souvenirs les plus doux et les plus honorables de ma vie politique. Mon succès fut complet à Vienne auprès de l'empereur et de ses ministres, de la cour, de la

ville et même du peuple. L'ambassadeur françois qui m'avoit précédé à Vienne étoit Bernadotte, qui s'en étoit presque fait chasser par la conduite la plus étrange, la plus outrageante pour la nation autrichienne et son gouvernement, et qui sembloit être le fruit d'un cerveau timbré ou du moins fortement égaré par les idées révolutionnaires. Le peuple de Vienne, dans la plus violente irritation, s'étoit soulevé contre lui, et le gouvernement autrichien, en protégeant la personne de l'ambassadeur, s'étoit prêté à son expulsion. Le souvenir de cette catastrophe vivoit encore comme si elle eût été très-récente, et pouvoit m'être défavorable. Cependant M. de Cobenzel, qui avoit eu sur moi à Paris des renseignements sûrs, m'annonçoit comme devant être tout autre que mon bizarre (et c'étoit la plus foible qualification qu'on pût lui donner) prédécesseur. Je me montrai bien différent en effet ; j'abjurai en entier l'orgueil de nos victoires ; ma conduite fut aussi modeste qu'elles avoient été glorieuses. Représentant d'un peuple vaincu, j'aurois été très-fier et presque insolent. Je me conformai scrupuleusement à tous les usages du pays, à toutes les lois de l'étiquette ; je fus accablé de prévenances de tout genre ; on fit pour moi ce qui n'avoit été

fait pour aucun autre ambassadeur, ce qui occasionna des réclamations des ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, et surtout de ce dernier, qui fut reçu par l'empereur d'Allemagne peu de jours avant moi. M. de Cobenzel avoit un grand désir de conserver la paix, et il y étoit porté par l'opinion qu'il avoit du puissant génie de Bonaparte, avec lequel il avoit eu tant de rapports personnels, et pour qui il professoit non-seulement une admiration, mais un attachement que je crois sincère. Je crois qu'il avoit aussi de l'amitié pour moi; il avoit comme répondu de moi à son gouvernement et avoit à cœur mes succès. Mon caractère modeste et doux convenoit à l'empereur d'Allemagne. Ma femme avoit parfaitement réussi à la cour et à la ville par sa conduite modeste autant que par ses grâces, ses vertus dont on connut bientôt toute la sévérité, et son ardente et douce piété qui venoit tellement du cœur et d'un cœur bien pénétré des principes religieux, qu'elle auroit réussi et eût été admirée et respectée même dans une cour moins religieuse que celle d'Autriche. On fut bientôt persuadé dans toutes les classes que, si elle étoit un ange de vertu, j'étois au moins un messager de paix, venu pour la consolider et la rendre à jamais

durable; et alors on vouloit la paix à Vienne. Ce peuple est pacifique, et ne se porte à la guerre que par le sentiment d'un outrage qu'on lui fait ou la crainte d'une ambition qui le menace. L'ambassadeur de France lui témoignoit respect et égards, se conformoit à ses usages et honoroit son caractère; il avoit presque effacé l'opinion si longtemps entretenue, et, j'ose le dire, exagérée, de l'ambition du chef de la nation françoise dont il étoit le représentant. C'est ainsi que, pendant plus de trois ans, j'ai maintenu la paix entre les deux peuples, malgré toutes les menées des Anglois qui avoient rompu le traité d'Amiens et qui vouloient entraîner les Autrichiens à faire cause commune avec eux, et des Russes, tout accoutumés qu'ils étoient à exercer à Vienne une très-grande influence presque toujours dirigée contre les intérêts de la France. J'ai entretenu la paix, et beaucoup par l'influence de mon caractère et de l'opinion qu'on en avoit à Vienne, et par ma manière de négocier avec le ministère autrichien. Dans l'espèce d'indépendance que me donnoit cette influence, je n'exécutois pas à la lettre les instructions qui m'étoient données : j'en voyois le but, et j'y marchois par mes moyens personnels. Souvent, au lieu de menaces

qui m'étoient dictées, j'employois le langage le plus doux, et quelquefois un langage flatteur. M. de Cobenzel, qui recevoit de son frère, ambassadeur en France, des notions de ce qu'on lui avoit dit à Paris, étoit fort étonné de m'entendre traiter les mêmes affaires d'un ton bien différent : mais je réussissois; c'étoit mon excuse auprès de mon gouvernement. Je crois que M. de Talleyrand en général approuvoit ma manière, et étoit bien aise que j'adoucisse le langage souvent amer et violent que, dans un mouvement de mécontentement et d'humeur, le premier consul, cédant à son impétuosité, l'avoit forcé d'écrire ou de parler. Je ne doute pas même de la fréquente approbation du premier consul lui-même. J'ose donc croire que la France m'a dû trois ans de paix et de repos, et cette idée est douce pour moi : ma vie n'a donc pas été inutile au monde. Cette paix étoit aussi dans les intérêts du gouvernement et de son chef qui a pu prendre plus de stabilité; mais je rendis à Bonaparte, alors premier consul et bientôt empereur, un service plus grand et peut-être plus difficile : ce fut celui de le faire reconnoître par l'Autriche en cette dernière qualité. C'étoit d'une très-grande difficulté : l'Autriche donner à l'Europe

le signal de reconnoître comme empereur celui qu'on regardoit comme l'ennemi de l'Europe! Tous les princes de l'Europe étoient conjurés contre cette reconnoissance. Ils mirent en mouvement leurs agents et leurs intrigues : seul j'avois à suivre cette négociation à Vienne. Je réussis. A peine aurois-je osé espérer ce succès (1) : il termina mon ambassade à Vienne. Je demandai à être rappelé : l'empereur Napoléon me nomma son ministre de l'intérieur; il dit que, puisque je voulois revenir, il ne pouvoit faire moins pour moi qui lui avois rendu de si grands services. J'aurois refusé le ministère si je l'avois pu. Ces trois années passées à Vienne ont été constamment heureuses ; je n'ai pas entrepris une affaire que je ne l'aie terminée : j'en excepte ces réclamations d'argent pour lesquelles le gouvernement autrichien, et un peu les autres gouvernements, font toujours la sourde oreille. J'y ai été honoré et aimé; ma vie y étoit douce autant qu'honorable; je n'ai eu de re-

(1) Il n'en coûta au gouvernement françois que de reconnoître le souverain de l'Autriche, empereur d'Autriche, de lui permettre d'échanger le titre d'empereur électif d'Allemagne contre celui d'empereur héréditaire, ce qui n'ajoutoit rien à la force du gouvernement autrichien et pouvoit au contraire affoiblir sa popularité en Allemagne.

proches de nulle part; aucune puissance ne pesoit sur moi; j'étois comme indépendant. Il s'en faut de beaucoup que, dans le reste de ma carrière, j'aie toujours joui d'un pareil avantage.

Ma femme m'avoit donné un fils : l'empereur d'Autriche consentit à en être le parrain; la cérémonie se fit à Prague. L'archevêque prince de Salm officia; l'empereur debout à l'autel auprès de ma femme tint constamment mon enfant entre ses bras, je lui donnai ses noms et ceux de l'impératrice, *François-Joseph-Marie-Thérèse*. Nous dînâmes, ma femme et moi, à la table de ces souverains, l'empereur entre ma femme et moi, et moi entre l'empereur et l'impératrice, et comblé de présents pour moi, ma femme et mon fils, je partis pour Paris. Le fils ainsi porté à sa naissance entre des mains royales, est maintenant substitut du procureur du roi.

On a longtemps conservé à Vienne un souvenir honorable, et presque reconnoissant de mon ambassade. C'est ce que m'attestoit M. de Caraman : et cependant j'étois venu à Vienne en 1809, et alors presque ministre de guerre; mais j'y fis la paix : c'est encore un grand service que je crois avoir rendu à l'empereur et à mon pays.

Du 13 mars 1823.

Depuis quatre mois (1) j'ai suspendu le petit travail que je m'étois imposé pour faire connoître à mes enfants quelques circonstances de ma vie. J'avois eu le désir d'être court, et ce désir favorisé par la répugnance que j'avois à parler de moi ne m'a pas empêché de m'étendre beaucoup plus que je ne le voulois sur de petits détails, qui par leur nature, et encore plus par l'époque reculée à laquelle ils se rapportent, ne peuvent avoir d'intérêt pour ceux qui les liront. Mais je parlois de ma jeunesse, et c'est le temps qui laisse le plus de souvenirs, et en général, les souvenirs les plus doux. Mais le temps me presse, je désire arriver au but;

(1) *Voyez* ci-dessus.

celui que je me suis proposé m'impose l'obligation de parler des temps plus récents, de ceux dont mes enfants ont pu avoir connoissance. Je vais donc prendre mon roman ou plutôt mon histoire, qui n'a rien de romanesque, par la queue. Je reviendrai ensuite aux temps antérieurs, où je m'arrêterai peut-être avec plus de complaisance. Je parlerai à mes enfants de leur admirable mère, du bonheur dont elle m'a fait jouir et de celui qu'elle leur a préparé par les soins avec lesquels elle les a élevés, et surtout par les exemples tous puissants qu'elle leur a donnés. Heureux ceux qui les ont reçus jusqu'à l'âge où le caractère est formé, où les principes de conduite sont devenus invariables! Jamais la profonde impression qui leur en est restée ne s'effacera en eux, et ils ne regretteront pas d'avoir devancé leurs jeunes frères de plusieurs années dans la carrière de la vie. Après ce préambule, je passe à mon ministère des relations extérieures.

J'y fus nommé le 10 août 1807. M. de Talleyrand quittoit cette place, non pas par l'effet d'une disgrâce occasionnée par une opposition aux vues de l'empereur, opposition qu'il n'a manifestée que lorsque ces vues eurent échoué en totalité; mais pour devenir vice-grand-électeur

(Joseph, devenu roi de Naples et ensuite d'Espagne, conservoit le titre de grand-électeur) : et cette place, réputée la première dignité de l'empire, qui le mettoit beaucoup au-dessus des ministres, lui conféroit honneur et profit ; car un traitement de cent mille écus y étoit attaché. En me nommant, l'empereur me dit qu'il s'étoit déterminé à me choisir par le souvenir des grands services que je lui avois rendus dans la même carrière lors de mon ambassade de Vienne. J'ai eu dans le temps la pensée que M. de Talleyrand avoit pu contribuer à ce choix ; il avoit pu espérer que, vu la douceur de mon caractère et la modestie de mes prétentions, il continueroit de conserver beaucoup d'influence sur le ministère. Cette pensée eût été une erreur, l'événement l'a prouvé. Je n'aime pas plus être conduit que conduire, lorsque je ne suis pas chargé de le faire. Je ne fais que ma besogne, mais je la fais seul et d'une manière très-indépendante. M. de Talleyrand perdit toute influence sur le ministère qu'il avoit dirigé tant d'années. Il y auroit peut-être eu de l'adresse de ma part à lui en conserver au moins l'apparence ; j'aurois eu un ennemi de moins : mais je n'ai jamais eu d'adresse incompatible avec mon devoir et la bonne foi. En réflé-

chissant depuis sur les principes de Napoléon et sur le mal qu'il m'a dit tant de fois de M. de Talleyrand, je me suis tout à fait désabusé d'une pensée qui tenoit au sentiment de bienveillance que je portois à M. de Talleyrand. Jamais l'empereur ne lui auroit donné pour successeur l'homme que ce ministre lui auroit désigné et qu'il auroit pu regarder comme sa créature ou son ami. Il vouloit alors l'éloigner tout à fait des affaires, et c'est probablement dans cette vue qu'il m'a choisi.

L'empereur, à cette époque, étoit plein de ses pensées sur l'Espagne, mais elles n'étoient pas encore définitivement arrêtées. Elles avoient été préparées de longue main sous le ministère de mon prédécesseur. L'Espagne avoit été dégarnie de ses troupes, dont une partie avoit été envoyée dans le nord. Une armée françoise étoit entrée, dans des vues prétendues amicales, en Espagne, et avoit pénétré jusqu'à Madrid. La révolution d'Aranjuès éclata ; elle avoit été déterminée par la haine que toute l'Espagne portoit au prince de la Paix, que le roi et la reine d'Espagne chérissoient plus que leurs enfants, plus que leur trône; et pour renverser un ministre Ferdinand VII détrôna son père. Cet événement changea, non les vues de l'empereur,

qui étoient de faire servir l'Espagne à accroître la puissance de la France, mais la marche qu'il projetoit de suivre pour les réaliser. Son premier dessin avoit été de renverser le prince de la Paix, ce qui eût été très-agréable au peuple espagnol, et de gouverner à sa place par des hommes de son choix ; la révolte d'un fils contre son père parut lui offrir un prétexte plus spécieux et devoir le conduire à un plus grand résultat. L'ambassadeur de France à Madrid, Beauharnais, qui avoit intrigué contre le prince de la Paix, apprit après l'événement qu'il avoit contrarié les vues de son souverain qu'il croyoit servir, et encourut une disgrâce complète. Cependant Napoléon hésitoit encore. J'étois trop nouvellement appelé au ministère, pour prétendre lui donner des conseils. Mais je me rappelle un entretien qui eut lieu entre lui, le prince de Talleyrand et moi. L'empereur exposa l'état de l'Espagne, l'impossibilité que, dans l'état d'anarchie où elle étoit, et vu l'imbécillité du roi, la mauvaise réputation de la reine, la nullité du prince des Asturies, qui venoit de frapper un grand coup sans le vouloir et presque sans le savoir et ne sauroit en profiter, l'Espagne arrivât jamais à un état stable, à un gouvernement régu-

BIBLIOTHEQUE ROYALE

lier, nécessaires cependant pour que cet allié naturel de la France pût lui être utile; la crainte que les Anglois ne profitassent de cette anarchie, pour établir en Espagne leur influence, si ce n'est leur domination : ce qui lui imposoit la nécessité de faire tourner au profit de la France et même de l'Espagne un événement qui pouvoit devenir si funeste à ce dernier royaume. « Deux partis se présentent à moi, disoit-il, ou de m'emparer de toute l'Espagne et d'y établir un prince de mon sang, en prenant pour prétexte de venger la révolte d'un fils contre son père, d'un sujet contre son roi; ou de m'approprier et de réunir à la France les provinces septentrionales de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, en traitant avec Ferdinand VII, et le reconnoissant, sous la condition de cet abandon, roi d'Espagne et des Indes » : et il nous consultoit sur cette alternative.

M. de Talleyrand fut d'avis qu'il ne falloit pas faire les choses à moitié, qu'une de ces entreprises seroit aussi odieuse que l'autre, et exciteroit également le mécontentement de l'Europe; que le morcellement de l'Espagne ne permettroit pas de jouir en paix d'une acquisition qu'on ne pourroit conserver que par une lutte conti-

nuelle, qui affoibliroit la France plutôt que de la fortifier.

Mon avis fut différent. Je préférois une acquisition qui laissoit à l'Espagne un prince auquel elle paroissoit s'attacher; qui, opérée par un traité, avoit moins le caractère d'usurpation et ressembloit plus aux transactions ordinaires de la diplomatie européenne; qui, moins gigantesque que cette espèce de confiscation d'un royaume, étoit plus facile, exposoit à moins de dangers et pouvoit être aussi profitable. L'empereur ne se prononça pas; mais dès lors l'acquisition de l'Espagne entière étoit dans sa pensée, et toutes ses vues furent tournées vers l'exécution de ce grand projet.

Il se rendit à Bayonne, je l'y accompagnai. Je ne prétends pas ici raconter les événements assez étranges dont cette ville fut le théâtre. Je ne veux que rendre compte de ce qui m'est personnel, et comme c'est, de tout mon ministère, l'événement auquel j'ai pris la moindre part, c'est aussi celui sur lequel je suis le moins dans le cas de m'étendre. L'empereur conduisoit lui-même la grande opération dont il avoit conçu le projet. D'une part il correspondoit avec Murat, chef de son armée d'Espagne et qui étoit à Madrid; de l'autre, il avoit des agents auprès du roi

Charles IV et de son fils le prince des Asturies. Savary (duc de Rovigo) fut un de ces agents les plus actifs. Il contribua beaucoup à déterminer les princes à se rendre à Bayonne. L'empereur avoit écrit au prince des Asturies, qui s'étoit rendu à Vittoria, une lettre qu'il a peut-être faite et refaite cinq fois, et dont il me donna deux fois lecture, sans me demander ce que j'en pensois. Je crois que ce fut Savary qui en fut porteur. Elle n'eût pas suffi pour déterminer le prince à venir à Bayonne. L'adresse et la décision de Savary firent le reste. Je fus alors chargé de traiter avec les deux princes, le père et le fils, ou plutôt leurs plénipotentiaires. J'eus plusieurs conférences avec M. de Cévallos, ministre des affaires étrangères, et le chanoine Escoiquits. Le compte que M. de Cévallos a rendu de ces conférences n'est point exact. Il n'est pas vrai que l'empereur se fût ménagé les moyens d'entendre ce que nous disions et qu'il les eût concertés avec moi. Il attendoit avec impatience l'issue de nos débats, et trouvant que la conférence se prolongeoit au-delà de son attente, son impétuosité naturelle le porta à entrer. Je n'en fus pas moins étonné que M. de Cévallos. Mes conférences avec le chanoine Escoiquits furent plus amicales.

Je traitois avec les ministres de Ferdinand VII, comme avec ceux d'un prince qui jouit de toute son indépendance. Aucune menace ne lui fut jamais faite, je n'eus pas même à lui parler de la loi d'une impérieuse nécessité ; il falloit persuader au prince que son intérêt seul devoit le porter à céder ses droits à la couronne. Je le laissois libre de refuser. Il refusa... L'empereur alors changea son négociateur : il chargea de la négociation le général Duroc, son grand-maître du palais. Il employa sans doute d'autres moyens de persuasion que ceux que j'avois mis en usage. Il recevoit ses instructions directement de l'empereur, et en peu de jours les traités furent conclus et signés par lui, d'une part avec le prince de la Paix pour le roi Charles IV, qui aimoit bien mieux voir régner Napoléon que son fils, et de l'autre avec le chanoine Escoiquits pour le prince des Asturies qui sans doute céda à la nécessité : l'affaire du 2 mai à Madrid étoit alors connue.

Alors les dispositions du peuple espagnol commencèrent à se manifester. Cependant l'empereur s'abusoit encore. Il avoit trouvé tant de docilité et, en apparence de dévoûment dans les membres de la junte qu'il avoit convoquée à Bayonne (et ces membres étoient les hommes les plus impor-

tants de l'Espagne par leur rang, leur nom, leur fortune et le rôle qu'ils avoient rempli, que leur soumission sembloit garantir celle de tout le peuple espagnol. Mais le 2 mai fut un signal auquel toutes les provinces de l'Espagne répondirent, et l'insurrection gagna tout le royaume. L'affaire de l'Espagne devint uniquement militaire: c'étoit un grand peuple à soumettre, un vaste état à conquérir. J'eus moins que jamais à m'en mêler.

Pendant mon séjour à Bayonne, en exceptant les trois ou quatre conférences que j'ai eues avec MM. Cévallos et Escoiquïts, je n'eus autre chose à faire que beaucoup de politesses aux membres de la junte dont j'avois toujours un grand nombre à dîner chez moi, sans beaucoup les entretenir de leurs opérations. On leur faisoit faire alors une constitution pour l'Espagne, et leurs travaux législatifs étoient, je crois, dirigés par M. Maret, qui leur faisoit connoître les intentions de l'empereur.

J'étois très-occupé sous un autre rapport. L'Europe portoit une grande attention à ce qui se passoit à Bayonne; plusieurs princes y avoient des agents. Les relations diplomatiques furent donc très-actives. J'eus quelques transactions à faire, et je signai les actes relatifs à la transmission du royaume

d'Espagne au roi de Naples, et du royaume de Naples au grand-duc de Berg. La grande duchesse étoit à Bayonne. Le prince Joseph y étoit venu, et après avoir pris quelque part aux travaux de la junte, s'étoit rendu à Madrid. Les princes d'Espagne étoient partis, et je ne l'avois su que comme tout le monde, le jour ou la veille du départ.

L'empereur partit non sans inquiétude sur les suites du mouvement qui se manifestoit en Espagne, mais cependant n'en prévoyant pas toutes les conséquences. Il reçut à Bordeaux la nouvelle de la capitulation du général Dupont, à Baylen. Je doute que dans le reste de sa vie marquée par de si terribles catastrophes, il ait ressenti une commotion plus forte que celle que lui fit éprouver ce coup inattendu. Depuis près de trois heures la fatale nouvelle étoit entre ses mains; il avoit exhalé seul son désespoir. Il me fit appeler pour me le faire partager. Des cris plaintifs sortoient involontairement de sa poitrine. C'étoient moins les suites de cette défaite quelque fâcheuses qu'elles dussent être qui le désespéroient, que la honte qui en rejaillissoit sur les armées françoises; il voyoit ses lauriers flétris. Il me sembloit entendre ce cri d'Auguste : « Varus! rends-moi mes légions », et

il ne pouvoit s'expliquer ce terrible événement. « Il « avoit mis tant de moyens entre les mains de Du- « pont!... Et ce n'est pas lâcheté de la part de cet « homme »... Et il citoit plusieurs faits d'armes de Dupont, et entre autres la prise de.... enlevée l'épée à la main contre une redoutable artillerie, téméraire et audacieuse entreprise s'il en fut jamais... « Et ce « n'est pas bêtise! Dupont est l'homme du monde « à qui je connois le plus d'esprit. » Quelques articles de la capitulation le remplissoient surtout d'indignation, tels que ceux qui avoient pour objet la conservation des effets du général et des principaux officiers; et son armée recevant de telles lois des Espagnols et si lâchement vaincue lui paroissoit une tâche ineffaçable.

Cette scène fut longue et m'a expliqué comment cet homme, qui, terrible dans sa colère, n'a cependant jamais su garder de ressentiment, lorsque celui qui en étoit l'objet avoit cessé d'être dangereux pour lui, avoit traité le général Dupont avec une si constante rigueur.

A mon retour à Paris, il me chargea de lui adresser un rapport sur les événements d'Espagne, rapport qui devoit accompagner un message au sénat. C'étoit une espèce de manifeste, un compte

rendu à la nation et à l'Europe. Il m'en dicta la substance ; je n'eus qu'à le rédiger. Je ne sais si je dois ici relever la critique qu'on a faite dans ces derniers temps d'une phrase de ce rapport dont on changeoit le sens en l'isolant. Je disois : « Ce « que la politique conseille, la justice l'autorise. « L'Espagne s'est réellement mise en guerre avec « Votre Majesté. Ses intelligences avec l'Angleterre « étoient un acte hostile : sa proclamation du 5 oc- « tobre une véritable déclaration de guerre qui « auroit été suivie d'une agression, etc. » En détachant la première phrase du reste, on en faisoit une maxime générale, odieuse et révoltante, et que par cela même qu'il eût été fort maladroit d'énoncer. De telles maximes peuvent être l'opinion secrète de politiques ambitieux, mais ils se gardent bien d'en faire une profession de foi publique, surtout dans un manifeste.

30 juillet 1823.

Mon Dieu ! que cette besogne que je me suis imposée me répugne ! Depuis le 13 mars où j'ai écrit quelques pages, je n'ai pu remettre la main à la plume. Ma plume encore assez rapide, peut se prêter à tout genre d'ouvrage; les comptes les plus minuticux, les calculs les plus arides, la correspondance la plus insignifiante ne la rebutent point : mais elle m'échappe des mains, quand j'ai à parler de moi ; dans le cabinet comme dans le monde ce sujet est toujours loin de ma pensée, et il faut que j'y entrevoie une sorte de devoir pour me résoudre à m'en occuper. Je continue mon ministère des relations extérieures dont le début avoit été l'entreprise sur l'Espagne, de tous les événements qui ont eu lieu pendant sa durée, celui au-

quel j'ai été le plus étranger : j'ai eu plus de part à celui dont je vais parler.

L'Autriche jugeant l'empereur suffisamment occupé en Espagne, crut que le moment étoit venu de reprendre les armes et de réparer les pertes qu'elle avoit faites ; elle recommença la guerre en avril 1809. On sait quels furent, dès le début de cette campagne, les succès rapides des armes françoises. L'empereur m'avoit laissé à Paris ; je ne partis que quinze jours après lui. J'appris à Munich où je résidai deux jours qu'il étoit à Vienne ; ministre de paix j'avois de la peine à suivre son char de triomphe. C'est aussi là que je fus instruit des événements de Rome, le pape arrêté et transféré au loin de la ville où il régnoit. L'empereur me protesta qu'il n'avoit point donné l'ordre de l'arrêter ; il témoignoit beaucoup de regrets de cet attentat, un peu de crainte de l'effet qu'il devoit produire; et cependant il se voyoit dans une sorte d'impossibilité de revenir sur ce qui avoit été fait, parce qu'en rendant la liberté au pape et la lui rendant sans conditions (l'inflexibilité de son caractère ne permettoit pas d'espérer qu'il consentît à aucune) l'Italie étoit ouverte aux Anglois et son système de guerre contre eux entièrement ruiné.

Etoit-il sincère dans les protestations qu'il me faisoit? je n'ose l'affirmer; mais je ne doute pas qu'il n'eût le plus vif regret de s'être vu réduit à une si fâcheuse nécessité, et qu'il n'étoit point indifférent sur l'opinion que pouvoit faire naître cette violation de tant de droits sacrés.

L'empereur n'étoit point à Vienne quand j'y arrivai. J'y attendis ses ordres : c'étoit à l'époque de la bataille d'*Essling*. La canonnade se faisoit entendre à Vienne, comme si on se fût battu aux portes de la ville, et du haut du clocher de la cathédrale on pouvoit voir au-delà du Danube quelques mouvements de troupes. L'agitation étoit extrême dans la ville ; les remparts étoient couverts de curieux. Sans doute ce n'étoit pas le même sentiment qui les animoit tous. Les vœux des habitants et les nôtres étoient bien opposés ; mais il n'y avoit aucune marque visible d'animosité. Il sembloit que de part et d'autre on n'éprouvoit que ce frémissement intérieur et cette pitié profonde que fait naître dans un cœur encore un peu humain l'aspect et encore plus la pensée d'hommes s'entre-égorgeant, sans motif de haine ni de vengeance et sans l'appât d'aucun intérêt. La ville de Vienne resta paisible, quoiqu'elle n'eût qu'une très-foible

garnison françoise, et que l'issue du combat eût menacé l'armée françoise d'une entière destruction.

C'est le lendemain que je rejoignis l'empereur. Je savois combien la bataille avoit été désastreuse, et à quel danger l'armée venoit à peine d'échapper. Je trouvai l'empereur, extrêmement calme, du moins en apparence; la propreté de sa tenue, la blancheur de son linge, ses bottes luisantes m'étonnèrent. J'avois presque imaginé qu'il devoit être couvert de sang et de poussière. « Le combat m'a été funeste, me dit-il, j'ai bien des amis à regretter; le pauvre Lannes !.. » Ses yeux s'humectèrent de pleurs et il n'acheva pas. Ce mouvement de sensibilité fut rapide; il ne croyoit point avoir perdu la bataille, et plus que jamais il se regardoit comme sûr de battre l'armée autrichienne. L'événement justifia ses espérances. Je l'accompagnai à la bataille de Wagram. Je me rappelle encore cet orage affreux de la nuit du 4 au 5 juillet pendant laquelle se préparoit le passage du Danube de l'île de Lobau sur la rive gauche du fleuve. Le ciel et la terre étoient en feu, et les éclats de la foudre se mêlant au bruit de l'artillerie annonçoient une journée de meurtre et de destruction. Le ciel devint pur au point du jour. Je passai le fleuve

en même temps que l'empereur. La plus grande partie de l'armée étoit passée; je voulois suivre l'empereur, il me fit dire par le prince de Neufchâtel de m'éloigner. Il ne vouloit avoir auprès de lui que les hommes dont il avoit besoin, et je lui étois alors tout à fait inutile. Cependant je suivis l'armée devant laquelle reculoit en combattant l'armée autrichienne qui prit le soir la position qu'elle devoit défendre le lendemain, et je bivouaquai enveloppé dans mon manteau très-près de l'empereur. Je le vis donnant ses ordres pour le lendemain, et ses soldats couvrant de feuillages, en forme de berceau, le lieu où il reposoit. Le combat recommença avant le jour. Je me trouvai au milieu des Saxons au moment où ils prirent la fuite et j'étois comme entraîné par eux; je vis alors l'aile droite autrichienne débordant notre aile gauche et passant entre le Danube et nous, mouvement qui, s'il avoit réussit, nous séparoit de notre camp, de la ville de Vienne, de nos magasins, de notre parc d'artillerie, et de toutes nos ressources. Mais je vis alors l'empereur accourir là où j'étois auprès du prince Eugène qui s'efforçoit d'arrêter les fuyards; à ses ordres je vis s'avancer cette imposante artillerie de la garde qui avoit été laissée en ré-

serve. Déjà cent pièces de canon sont en batterie; les vainqueurs s'arrêtent, bientôt reculent, et la division autrichienne qui menaçoit de nous couper, craignant d'être coupée elle-même se retire avec précipitation. Je montai alors au clocher de Gross-Aspern pour voir le mouvement de notre droite, et je fus encore témoin d'un beau fait d'armes : le prince d'Eckmühl, forçant à la retraite l'aile gauche des Autrichiens postée sur un coteau ; et je crois sentir les palpitations que j'éprouvai en voyant notre cavalerie grimper ce coteau, comme on monte à l'assaut, et chassant tout ce qui étoit devant elle. La bataille étoit gagnée. Je me hâtai d'aller prendre les ordres de l'empereur ; on avoit établi une tente là même où on s'étoit le plus battu; elle étoit environnée de cadavres. Je travaillai avec lui ; il me renvoya à Vienne. La bataille nous en avoit beaucoup rapprochés. Mais le pont de cette ville n'existoit plus ; il me fallut redescendre vers l'île de Lobau pour passer le fleuve ; j'arrivai à Vienne vers minuit, et je pus profiter de l'estafette qui annonçoit cette victoire pour donner de mes nouvelles à ma famille.

Peu de jours après, l'armistie de Znaïm mit fin aux hostilités, l'empereur revint à Vienne, des

plénipotentiaires furent nommés pour traiter de la paix; Altenbourg, en Hongrie, fut choisi pour le lieu de leurs conférences; je m'y rendis et j'y trouvai M. de Metternich. Ce commencement de négociations fut très-languissant. De part ni d'autre on n'étoit bien franchement décidé à la paix. Nous perdions notre temps à des échanges de notes sans aucun résultat. L'empereur finit par se fâcher. Il demanda la fin des conférences d'Altenbourg; que la négociation eût lieu à Vienne, et que l'empereur d'Autriche nommât un autre plénipotentiaire que M. de Metternich, qui, en multipliant les difficultés de formes, sembloit n'annoncer que l'intention de gagner du temps. Le prince Jean Lichtenstein fut nommé pour le remplacer, et on lui adjoignit comme conseil, M. le comte de Bubna. C'est avec eux que j'eus à traiter. La négociation devint alors plus réelle; beaucoup de points importants furent convenus. Mais nous fûmes arrêtés sur l'article des contributions. Nous demandions cent millions à l'Autriche; les plénipotentiaires autrichiens étoient arrivés par gradations à en offrir cinquante; mais ils paroissoient ne pas vouloir aller au-delà. De mon côté je ne relâchois rien de ma demande; la négociation étoit devenue de nouveau

languissante. Nos réunions étoient assez rares, nous semblions attendre de part et d'autre que quelque événement vînt décider la question. Elle le fut en effet par un événement tout à fait inattendu.

L'empereur qui demeuroit à Schönbrunn, y passoit deux fois par semaine des revues fort belles qui attiroient une foule de curieux de la ville de Vienne et des environs. On venoit surtout pour voir l'empereur, dont la puissance et le génie excitoient l'admiration, et qui, par les ménagements dont il avoit usé envers la ville de Vienne et l'espèce de coquetterie qu'il avoit mise à lui plaire, étoit devenu cher à ses habitants autant du moins que peut l'être un vainqueur, un conquérant. Un de ces jours de revue, j'étois venu travailler avec lui. Il interrompit son travail pour aller passer sa revue: il me laissa dans son cabinet pour y rédiger je ne sais quel projet de note. Il n'y avoit guère qu'un grand quart d'heure qu'il en étoit sorti, lorsque je le vis rentrer extrêmement ému. « M. de Champagny, me dit-il, les plénipotentiaires autrichiens ne vous ont-ils pas parlé de projets d'assassinat formés contre moi?— Oui, sire, ils m'ont dit qu'on leur en avoit fait plusieurs fois la proposition et qu'ils l'avoient toujours rejetée avec horreur.— Eh

bien ! on vient de tenter de m'assassiner ; suivez-moi. » J'entrai avec lui au salon ; on y avoit amené un jeune homme d'à peu près vingt ans, d'une jolie figure, qui portoit un caractère remarquable de douceur, de candeur et d'innocence : c'étoit l'assassin. Il avoit été arrêté, parce qu'on l'avoit vu rôdant autour de l'empereur et tenant un papier à la main. Ce papier l'avoit rendu suspect aux yeux du prince de Neufchâtel qui l'avoit fait saisir, et on avoit trouvé sur lui deux poignards : il avoit avoué son dessein d'assassiner l'empereur. On lui fit subir devant l'empereur un nouvel interrogatoire ; il déclara avec une franchise sans bornes, qu'il étoit venu d'Erfurth tout exprès pour assassiner l'empereur, qu'il avoit acheté à Vienne les poignards dont on l'avoit trouvé muni ; que c'étoit la seconde fois qu'il se rendoit à la revue pour exécuter ce dessein, et que son intention étoit d'y revenir encore, jusqu'à ce qu'il en eût trouvé l'occasion. L'empereur lui fit adresser par le général Rapp (ce jeune homme ne parloit qu'allemand) quelques questions dont je me rappelle les réponses. « Pourquoi vouliez-vous assassiner l'empereur ? — Parce qu'on m'a dit qu'il n'y auroit jamais de paix pour l'Allemagne tant qu'il seroit au monde. — Qui vous

a inspiré ce projet?—L'amour de mon pays.—Ne l'avez-vous concerté avec personne? — Non, je l'avois trouvé dans ma conscience. — Ne saviez-vous pas à quels dangers vous vous exposiez?—Je le savois, mais je serai heureux de mourir pour mon pays.—Vous avez des principes religieux : croyez-vous que Dieu autorise l'assassinat?— J'espère que Dieu me fera grâce en faveur de la pureté de mes motifs. — Est-ce que dans les écoles que vous avez suivies on enseigne cette doctrine? — Un grand nombre de ceux qui les ont suivies avec moi sont animés de ces sentiments et disposés à dévouer leur vie au salut de leur pays. — Que feriez-vous, si on vous mettoit en liberté? — J'assassinerois l'empereur. » Ces réponses faites du ton le plus doux, sans bravade, sans fanfaronnade, firent par leur terrible naïveté, une profonde impression sur l'empereur. Il fit retirer tout le monde et je restai seul avec lui. « M. de Champagny, me dit-il, il faut faire la paix ; vous êtes en différend avec les plénipotentiaires autrichiens pour cinquante millions de contributions. Partagez le différend ; je vous autorise à transiger à soixante-quinze millions, si vous ne pouvez avoir plus. Pour le reste je m'en rapporte à vous ; faites le mieux possible

et que la paix soit signée dans vingt-quatre heures. » Je le quittai ; arrivé à Vienne, j'invite le prince Lichtenstein et le comte de Bubna à venir chez moi ; nous nous réunissons vers six heures du soir. A deux heures de la nuit, tout étoit convenu ; il n'y avoit plus que des rédactions à faire. Le traité fut immédiatement rédigé et signé, et à six heures du matin j'étois à Schönbrunn. L'empereur se hâta de me recevoir, il m'avoit abordé avec un air d'inquiétude. « Eh bien ! M. de Champagny, qu'avez-vous fait cette nuit ? — La paix, sire. — Quoi ! la paix ! et le traité est signé ? — Oui, sire, le voilà. » Sa figure s'épanouit et il me témoigna très-franchement sa satisfaction. « Mais voyons donc ce traité. » Je lui en fis lecture. J'avois obtenu quatre-vingt-cinq millions de contributions, lorsqu'il m'avoit autorisé à conclure à soixante-quinze. « Mais c'est admirable cela, me dit-il. Si Talleyrand avoit été à votre place, il m'auroit bien donné mes soixante-quinze millions ; mais il auroit mis les dix autres dans sa poche. » Chaque article que je lui lisois, obtenoit son suffrage. « Cela est très-bien, me disoit-il souvent, vous avez eu de la prévoyance ; voilà telle disposition à laquelle je n'avois pas songé : c'est fort bien,

c'est un fort bon traité. » Jamais peut-être il n'a tant loué, car ce n'étoit ordinairement que par son silence qu'il donnoit son approbation. Quelques heures après il étoit parti. Je restai à Vienne pour attendre la ratification de l'empereur d'Autriche ; elle n'étoit pas tellement sûre, qu'elle ne pût pas être pour lui un sujet d'inquiétude. Mais dans son impatience de quitter Vienne, il ne voulut l'attendre qu'à Munich. Des signaux furent concertés entre le prince de Neufchâtel et lui, pour l'en instruire promptement. M. de Würenf arriva le second jour après son départ, porteur de la ratification du traité par l'empereur d'Autriche, que j'échangeai avec lui contre celle que m'avoit laissée l'empereur Napoléon J'en instruisis le prince de Neufchâtel pour qu'il ordonnât le signal convenu, et je partis pour Munich ; on se trompa dans ce signal, et celui que l'on fit annonçoit que l'empereur d'Autriche avoit refusé sa ratification. Heureusement que le temps étoit brumeux, et la transmission de ce signal fut extrêmement lente. J'arrivai à Munich au moment où le signal venoit d'annoncer le refus de l'empereur d'Autriche. Je prévins une alarme très-vive, et l'empereur partit de Munich avec autant de satisfaction et d'empres-

sement qu'il en avoit mis à partir de Vienne. Je le rejoignis à Fontainebleau. En même temps ses troupes quittèrent l'Autriche.

Dirai-je, ce qui n'est de ma part qu'une conjecture, que l'empereur a été beaucoup plus froid pour moi après cet événement qu'il ne l'avoit été auparavant? Certes, il ne pouvoit être mécontent du traité. Aucun n'a autant agrandi sa puissance. La rédaction en étoit tellement claire, que dans l'exécution elle n'a donné lieu à aucune difficulté, ce qui est bien rare. J'en avois seul le mérite, puisqu'il ne l'avoit pas vue avant qu'elle fût signée; ce qui étoit sans exemple, car il n'y avoit pas de simple note qu'il n'eût revue trois ou quatre fois avant de la laisser expédier. Et cependant cette rédaction avoit été faite avec une extrême rapidité, après une longue discussion dont j'avois eu seul à supporter tout le poids. Ce traité n'a donc pas pu lui laisser de regret; mais j'avois été témoin d'une sorte de foiblesse: il avoit cédé, non à la peur, mais à une bien vive impression. Peut-être éprouvoit-il quelque peine à se la rappeler.

Je crois que cette paix est un grand service que je lui ai rendu. Sans doute la supériorité de son génie le plaçoit beaucoup au-dessus de tous ceux

qui l'ont servi, et il n'en est aucun dont il n'eût pu se passer. Et cependant, lorsqu'il étoit question d'un traité à faire et surtout d'une paix à conclure, il falloit qu'il fût servi par un homme qui sût prendre sur lui les sacrifices de quelques prétentions; car, même lorsqu'on dicte la paix, on n'obtient pas tout ce qu'on demande. Il falloit lui arracher ou plutôt lui surprendre la paix, si je puis employer cette expression, et il n'y avoit qu'un moment pour cela, le consentement qu'il y donnoit étant promptement suivi du regret de n'avoir pas exigé davantage.

Du 23 novembre 1823.

J'ai bien laissé languir cet ouvrage; j'avois espéré qu'un séjour de six semaines que j'ai fait cet automne à la campagne, me donneroit le courage de le reprendre. Chaque jour j'en ai eu le projet, et chaque jour ma paresse ou plutôt l'invincible répugnance que m'inspire cette besogne, m'a fait remettre ce travail : il y a quatre mois que j'en ai tracé les dernières feuilles. Je reprends la suite de mon ministère des relations extérieures, en répétant que je ne prétends pas en faire l'histoire, mais seulement donner à mes enfants quelques notions de ce qui m'a pu être le plus personnel dans les événements qui l'ont rempli.

Un de ces événements les plus remarquables a été le mariage de l'empereur avec une archidu-

chesse d'Autriche. Mais je dois dire auparavant un mot du divorce. Cette affaire tout intérieure ne fut presque étrangère; je n'y eus que la même part que les autres ministres. Lorsque j'en eus connoissance, je dus éprouver un peu de surprise, en me rappelant ce que m'avoit dit l'empereur un an auparavant, et sa colère contre Fouché qui avoit préparé sans aucun ordre de sa part, ce grand événement, et même tracé le modèle de la lettre que l'impératrice Joséphine devoit écrire au sénat pour lui demander généreusement d'anéantir un lien qui faisoit toute son existence. J'avois été frappé de l'énergie avec laquelle Napoléon protestoit qu'il ne romproit jamais un lien qui lui étoit si cher, que jamais il ne se sépareroit de celle qui avoit répandu tant de charme sur sa vie et à qui il devoit les seuls instants de vrai bonheur qu'il eût goûté au milieu de tant d'agitation et de si prodigieux succès. « Si j'avois le malheur de la perdre, ajoutoit-il, la raison d'état pourroit me forcer à me marier; mais alors j'épouserois *un ventre;* elle seule aura été la compagne de ma vie. » Hélas! un an après, Joséphine vivoit toujours; sans doute ses qualités aimables n'étoient pas moins appréciées : mais la raison d'état avoit étouffé la

voix de la reconnoissance et de l'attachement, et le divorce avoit été résolu et exécuté. Je fus, dans cette occasion, chargé de quelques messages pénibles auprès de l'impératrice. L'empereur aimoit à me charger de ces commissions désagréables, pensant que je trouverois dans mon cœur et dans le genre de mon esprit tout ce qui pouvoit en adoucir l'amertume. Je n'eus ce succès qu'à demi, et je me rappelle que lorsque, longtemps après le divorce, je fus envoyé à la Malmaison proposer à l'impératrice Joséphine d'échanger le palais de l'Élysée qui lui avoit été laissé, et que l'empereur désiroit reprendre pour l'habiter, contre le château de Laeken près de Bruxelles, je ne pus empêcher que cette proposition d'un échange qui sembloit avoir pour but de l'éloigner de Paris et d'un cœur sur lequel elle avoit tant de droits, pour la reléguer dans une terre presque étrangère, ne blessât très-vivement son orgueil et sa tendresse.

Je n'avois pas été consulté sur le divorce; je le fus sur le mariage, c'est-à-dire sur le choix à faire entre l'archiduchesse d'Autriche et une princesse russe, car toutes les deux étoient à la disposition de l'empereur. Je fus pour l'archiduchesse; ce mariage me sembloit le plus propre à maintenir la

paix de la France, et à établir la barrière qui devoit garantir l'Europe de l'envahissement de cette puissance colossale, qui s'étend à la fois de tous les côtés, sans s'affoiblir d'aucun. L'empereur penchoit pour ce parti qui flattoit davantage son amour-propre en l'alliant à la plus ancienne famille souveraine de l'Europe ; c'étoit une victoire plus signalée sur les préjugés qui s'opposoient à son élévation ; c'étoit le plus haut degré de *légitimation* qu'il pût recevoir, quoiqu'il fût très-loin d'avouer qu'il en avoit besoin. Sa politique s'effrayoit d'ailleurs de la différence de religion qui auroit existé entre une princesse russe et lui, de la prétention de cette princesse d'avoir une chapelle et des prêtres pour la servir sur lesquels il n'auroit eu aucun droit, et de l'entourage d'étrangers qu'on annonçoit devoir résider auprès d'elle. Il porta cette question à un conseil privé, composé de ministres et de grands fonctionnaires dont la majorité fut pour le mariage de l'archiduchesse. Il fut bientôt conclu et célébré. Quant à l'intérieur du palais, ses effets furent heureux. L'empereur fut le meilleur mari du monde; il est impossible d'avoir plus de soin et des attentions plus délicates et plus généreuses. L'impératrice Marie-Louise lui

fut toute dévouée. Elle éprouva le double enthousiasme que lui inspiroit l'idée d'être sur le premier trône du monde et la compagne du plus grand homme de son siècle. Mais cette alliance, loin de satisfaire l'ambition de l'empereur, l'exalta davantage. Se regardant comme sûr de l'appui de l'Autriche; il crut pouvoir tout entreprendre. Il commença à moins ménager la Russie, il refusa à mon très-grand regret de ratifier une convention que M. le duc de Vicence, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avoit conclue et signée avec le gouvernement russe. Cette convention étoit l'objet des vœux les plus ardents de l'empereur de Russie. C'étoit pour l'obtenir qu'il étoit venu à Erfurth; qu'il avoit fait en 1809, la guerre tant bien que mal, à l'empereur d'Autriche; qu'il avoit fermé ses ports aux Anglois, mesure désastreuse pour la Russie; qu'il avoit offert une de ses sœurs en mariage à Napoléon et qu'il continuoit de courtiser sa puissance. Cette convention renfermoit un article par lequel Napoléon s'engageoit à ne rien faire pour amener la séparation de la Pologne du gouvernement russe. C'est cet engagement que Napoléon ne voulut pas prendre. Alexandre fut blessé au cœur de ce refus. Dès lors, il ne fut plus que de

nom l'allié de la France, et on put dès lors entrevoir la funeste guerre de Russie. Napoléon lui fournit un prétexte, en réunissant à l'empire français les provinces anséatiques dans lesquelles se trouvoient compris les états du prince d'Oldenbourg, parent de l'empereur de Russie. Je fis vainement quelques réclamations contre cette réunion si impolitique. L'empereur étoit yvre de sa puissance et ne m'écouta pas.

Bientôt commencèrent les représentations des ministres russes. M. de Romanzoff, ministre des affaires étrangères en Russie, étoit alors à Paris. Il avoit été fort partisan de l'alliance avec la France, et il éprouvoit un regret personnel de voir à quel résultat elle alloit conduire : « Nous ne vous ferons pas la guerre, me disoit-il; nous n'irons pas vous attaquer; vous envahirez nos frontières; nous reculerons devant vous, mais nous reculerons en combattant. Votre empereur est invincible, mais il n'est pas immortel. Un boulet de canon peut l'atteindre comme un simple soldat; et alors c'en est fait de votre armée et de la France. » Ma position étoit difficile avec M. de Romanzoff. J'avois conclu avec lui un traité à Erfurth; nous avions été alors parfaitement d'accord, et nous nous étions

promis pour l'avenir des merveilles de notre ouvrage. Il alloit s'évanouir. J'avois aussi des conférences fréquentes avec le prince Kourakin, surtout après le départ de M. de Romanzoff. Les unes ni les autres ne furent pas sans succès; et, malgré la justice des griefs allégués par les plénipotentiaires russes, j'avois amené les choses au point que l'empereur Napoléon pouvoit maintenir la paix avec la Russie, mais sans pouvoir l'obliger à fermer bien strictement ses ports aux Anglois. Napoléon préféra la guerre; mais il y avoit un an que j'avois cessé d'être son ministre.

Du 26 may 1825, au Martroy.

Je reprends cet ouvrage après plus de dix-huit mois d'interruption, qui me l'ont rendu bien plus difficile à faire; si les faits principaux sont récents dans ma mémoire, les circonstances accessoires s'en sont effacées. Je ne les vois plus et je ne pourrai plus les peindre avec d'aussi vives couleurs. La dégradation produite par l'âge est si rapide lorsqu'on approche de sa soixante-dixième année. Heureusement je ne me suis proposé qu'une notice pour faire connoître à mes enfants quelle a été ma vie. Si j'avois voulu écrire des mémoires politiques, j'aurois dû m'y prendre plus tôt et m'y préparer de loin par des notes destinées à me rappeler les faits dont j'aurois désiré garder la mémoire. Loin de là, de tant de grandes places que j'ai occupées,

je n'ai pas conservé un seul papier ; je laissois tout dans le ministère que je quittois. Et c'étoit tout naturel, ne l'ayant exercé que dans la seule vue de remplir mon devoir et nullement de me faire un nom. Je n'ai jamais ambitionné que l'affection de ceux avec qui j'ai vécu, et je ne pensois ni au monde ni à la postérité.

C'est en avril 1811 que je fus congédié du ministère des relations extérieures. Un beau matin, revenant de la promenade, on me dit que M. le duc Cambacérès étoit dans mon salon, qui m'attendoit. Je ne doutai pas de l'objet de sa visite. Depuis quelque temps je me défiois des dispositions de l'empereur à mon égard. Dans un conseil d'administration, il m'avoit fait des reproches sur une lettre que j'avois écrite à Danzig. Je n'avois écrit cette lettre que par ses ordres, ce que je lui dis; et un mouvement d'impatience fort déplacé m'avoit porté à ajouter que je n'avois jamais eu d'autre tort que celui d'exécuter trop fidèlement ses ordres. *Bien obligé*, me répondit-il d'une voix sombre et concentrée ; je crus entendre mon arrêt, ce qui ne me troubla point du tout, parce que je ne tenois pas à ma place. Je m'étonnai même les jours suivants de ce que l'arrêt ne s'exécutoit pas. M. Cam-

bacérès m'a dans la suite expliqué ce retard : il étoit venu chez moi un lundi, me demander mon portefeuille ; il me trouva, soit à l'heure du dîner, soit après, avec cinquante personnes qui dînoient chez moi. Il ne crut pas que ce fût le moment convenable d'exécuter un ordre aussi rigoureux, et il s'en retourna sans avoir rempli sa mission. L'empereur approuva beaucoup sa délicatesse. Il revint plusieurs jours après, mais le matin ; c'étoit un mercredi, jour de conseil, et il fut chez moi assez à temps pour m'empêcher d'y aller. L'empereur annonça aux ministres assemblés, que j'avois cessé de compter parmi eux ; il en parla d'une manière qui n'avoit rien de désagréable pour moi, et il parut exprimer le désir qu'ils vinssent chez moi ; tous en effet, à la sortie du conseil, passèrent à ma porte, excepté M. le comte de Cessac ; j'ignore, je ne me suis jamais informé s'il a eu quelques motifs particuliers pour ne pas imiter ses collègues.

Ma disgrâce n'a pas, je crois, tenu seulement au petit incident que je viens de rapporter. Je n'étois pas d'accord avec l'empereur sur les affaires de Russie, ce qui étoit la grande affaire du moment. En se rappelant le traité de Vienne, il voyoit

en moi le témoin d'une foiblesse qu'il auroit voulu se cacher. Dans tous les temps je l'avois gêné, parce que ma réserve lui en imposoit une envers moi qui lui étoit importune. Il ne m'avoit jamais grondé ni maltraité, quelque envie qu'il pût en avoir, et cela par une sorte d'égard pour la pureté, la douceur et l'honnêteté de mon caractère. Sans prétendre pour cela à aucune espèce de mérite, je puis dire que je lui inspirois une sorte de respect... Mais aussi je ne recevois pas certaines confidences qui tenoient plus au particulier qu'au monarque, et qu'il aimõit à faire à ceux à qui il convenoit de les entendre. Mes rapports avec lui n'ont jamais été que ceux d'un ministre avec son souverain. Nous ne parlions qu'affaires, ce qui abrégeoit beaucoup nos entretiens, et il n'avoit point avec moi le charme d'une causerie qui s'étend à tout. Je le gênois donc par cela même qu'il m'estimoit, et parce qu'il m'estimoit il avoit de la peine à me renvoyer. Ma réponse déplacée, pour ne pas dire impertinente, lui en a donné le courage.

Au fait, je l'avois bien servi, et après sa gloire militaire, je puis croire avoir été un des meilleurs instruments de ses succès politiques. Je n'avois été pour rien dans l'affaire d'Espagne pour laquelle

il avoit employé d'autres agents que moi, parce que j'étois impropre à tout ce qui étoit ruse et mauvaise foi ; j'avois fait, j'ose presque dire à moi tout seul, le traité de paix de Vienne, qui l'a tiré d'une position difficile et même dangereuse. Enfin il m'a renvoyé parce qu'il vouloit faire la guerre à la Russie que j'aurois peut-être empêchée; il se sépa-roit de moi au faîte de sa gloire et de sa puissance, et bientôt après ont commencé ses revers. Je ne prétends sûrement pas que je les aurois prévenus; mais je dois le remercier de m'avoir épargné le chagrin d'en avoir été le témoin et peut-être l'instrument involontaire.

INTENDANCE DE LA COURONNE, 1811.

Je me hâtai de quitter le ministère des relations extérieures pour le remettre à M. le duc de Bassano, et je fus avec ma digne femme et mes nombreux enfants habiter une petite maison que je louois au Val-sous-Meudon. Ainsi, j'étois entouré de tout ce qui pouvoit me procurer le seul bonheur auquel j'ai jamais aspiré. Je n'éprouvois aucun regret. Ministre, je n'avois jamais cru que jouer un rôle, avec cette différence, que je ne le jouois pas par goût ni par ambition, que je n'avois pas même en vue des applaudissements, et que trouvant dans ma conscience le témoignage que j'avois rempli de mon mieux le devoir qui m'étoit imposé,

j'éprouvois toute la satisfaction que j'avois pu désirer. J'avois dépensé pendant mes ministères, la totalité des traitements qui m'avoient été alloués et même au-delà, et cependant ils étoient considérables au ministère des relations. Mais j'avois encore regardé cette dépense comme une obligation; il me sembloit que ce n'étoit pas moi qui dépensoit, mais l'État, dont, sous ce rapport, je n'étois que l'agent. Devenu particulier, je n'éprouvai que l'embarras d'une réduction si considérable à faire dans mon train, et d'autant plus pénible qu'elle m'obligeoit à réformer le plus grand nombre de ceux qui me servoient depuis longtemps. Alors je pensai qu'il falloit vivre sur mes revenus patrimoniaux, que j'avois à peu près comptés pour rien, étant ministre, et qui, en effet, étoient réduits à rien, parce que ma longue absence de mon pays avoit amené la dégradation de mes biens. J'avois, il est vrai, cent mille francs de dotation; mais pouvois-je compter sur la durée de ce revenu? Des événements que j'étois loin de prévoir, l'ont anéanti en entier; il ne m'en est rien resté. J'avois reçu des cadeaux diplomatiques pour plus de trente traités que j'avois signés, et la valeur en étoit considérable; mais elle n'étoit pas encore

réalisée. Je n'avois aucune espèce de traitement. Je n'étois donc rien moins que riche. Cependant, je conservai toujours une petite représentation. Je réunis mes amis chez moi, je secourus mes parents : et je tâchai de tirer parti des valeurs mortes que j'avois entre les mains, de ces brillants entourages des images de souverains avec qui je ne devois plus avoir de rapports; mais j'ai gardé les portraits avec un sentiment de reconnoissance dont j'aurois pu me dispenser, puisque eux, en me faisant ce cadeau, comme moi en les recevant, nous n'avions fait qu'obéir à un usage de tous les temps et de tous les pays. Il en est cependant qui me furent donnés avec un sentiment particulier d'estime et presque d'attachement, et c'est de ceux-là que j'ai gardé une très-sincère reconnoissance. Je n'en citerai qu'un, parce qu'il a cessé d'être roi, et qu'à cause de cela, je crois lui devoir davantage, Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande.

J'achetai, avec le produit de ces diamants, l'hôtel qui m'appartient dans le faubourg Poissonnière. Ce fut une acquisition très-heureuse; car, depuis j'ai vendu une portion du terrain de cet hôtel, autant que le tout m'avoit coûté, et j'ai loué le reste 30,000 francs. Cette opération, qui ne

tient qu'aux circonstances et non à mon savoir-faire, a plus augmenté ma fortune que tous mes ministères, dont un seul devoit être productif par les bénéfices légitimes qui y sont attachés. Je plaçai le reste dans les fonds publics; j'y ai mis depuis ce qui m'est rentré d'ailleurs, et le produit de la vente de Villarceaux. J'ai préféré ce genre de placement uniquement à cause de mon âge, qui me rappelle que je ne puis avoir longtemps à vivre; et après avoir fait une belle part à mon fils aîné, j'ai désiré laisser aux autres le genre de fortune, dont le partage plus facile devoit admettre moins de frais. Malheureusement, la loi des rentes va diminuer d'un cinquième le revenu que j'espérois leur laisser.

Je viens de me laisser aller à une digression bien étrangère à l'objet de cette notice; mais je n'écris pas pour le public, et mes enfants ne me blâmeront pas de parler de ce que j'ai voulu faire dans leur intérêt. Je reviens à mon récit.

Quoique je fusse autorisé à ne pas regarder comme une disgrâce ma sortie du ministère, je crus devoir m'abstenir d'aller à la cour, et, cependant, un décret venoit de me nommer ministre d'État. Ce n'étoit pas bouderie de ma part, c'étoit

paresse. J'obéissois à la répugnance que j'avois toujours éprouvée à me montrer, sur quelque théâtre que ce fût; ce n'étoit plus un devoir pour moi d'aller à la cour, je n'y allois pas. Cependant, il me fut insinué que mon absence étoit vue avec peine par l'empereur, qui m'avoit conservé beaucoup de bienveillance. Je profitai donc du premier spectacle de la cour auquel je fus invité, pour paroître au coucher de l'empereur. Dès qu'il me vit, il vint à moi avec empressement et me parla de manière à me prouver beaucoup d'intérêt. Je lui répondis avec sensibilité. S'il est un sentiment naturel à mon cœur, et dont il me seroit impossible de me défendre, c'est la reconnoissance. S'il est un devoir qui me paroît sacré, et auquel je crois avoir été toujours fidèle et surtout envers ceux qui sont malheureux, c'est la reconnoissance. Le ressentiment, au contraire, est tout à fait inconnu à mon cœur; il ne peut y entrer; j'étois loin d'en avoir envers l'empereur qui me paroissoit n'avoir fait qu'user de son droit, et peut-être d'une manière convenable à ses intérêts, en me renvoyant. J'étois, au contraire, très-sensible à l'intérêt qu'il me témoignoit. Ce sentiment, quand il est gratuit, est si rare dans le cœur d'un souverain! Peu de jours

après, le duc de Rovigo vint m'offrir la place d'intendant général de la couronne, que M. le comte Daru avoit conservée, quoiqu'il eût été fait ministre secrétaire d'État. J'acceptai; depuis je fus nommé grand-maître de l'ordre de la Réunion; plus tard, je fus fait sénateur. Ces trois places me faisoient un traitement de près de 100,000 francs. N'étant obligé à aucune représentation, je pus me croire plus riche que lorsque j'étois ministre. Il dépendit de moi de le devenir encore. Au mois de novembre 1811, le duc de Frioul, grand maréchal du palais, vint m'offrir le ministère de la marine. « L'empereur est, dit-il, fort mécontent de Decrès; il ne l'a gardé jusqu'à ce moment que par la difficulté de le remplacer; il ne voit que vous qui puissiez occuper cette place; il ne veut point vous imposer l'obligation de l'accepter, mais il m'a chargé de vous en presser. » Je répondis à Duroc, en lui démontrant que je n'étois pas propre à cette place et qu'elle ne me convenoit pas, et que j'usois de la liberté que me laissoit l'empereur, pour la refuser. Ainsi Decrès me dut la conservation de sa place. Comment pouvoit-il désirer la garder? Nul ministre ne fut aussi maltraité par l'empereur que lui. Il le rendoit bien à ceux qui étoient sous

ses ordres. Je crois bien que par la suite de ce sentiment que j'inspirois à l'empereur, il m'eût traité d'une autre manière ; mais je ne pouvois être tenté d'accepter un ministère dans lequel les circonstances du temps ne pouvoient faire espérer aucun succès.

J'ai peu de choses à dire de mon administration comme intendant général de la couronne ; je trouvai une besogne bien montée. Je m'appliquai à la maintenir. Je n'ai jamais aimé les innovations ; elles sont presque toujours dictées par le désir de faire parler de soi, et presque toujours funestes. Mon principe d'administration étoit de ne pas changer, mais de perfectionner par des améliorations progressives. On ne se fait point par là une grande réputation ; mais on fait le bien ; on le fait plus sûrement, sans secousse et sans blesser aucun des intérêts qui méritent d'être respectés. Ce principe m'a dirigé pendant que j'étois ministre de l'intérieur. Je n'ai détruit rien de ce qui existoit avant moi ; j'ai beaucoup amélioré. J'ai créé une seule institution, celle des haras, qui, dès sa naissance, dirigée par des chefs pleins d'ardeur et de dévouement, a paru atteindre son but. Mon ministère n'a pas fait époque. Je

crois qu'il a laissé d'honorables souvenirs et même de doux souvenirs à ceux qui ont été à portée de le suivre et de le juger. Les hommes, comme les choses, y ont eu une stabilité, devenue ensuite de plus en plus rare.

Cependant l'empereur, entraîné peut-être plus loin qu'il n'auroit voulu, avoit commencé la guerre de Russie. Les Russes avoient fait ce que M. de Romanzoff m'avoit annoncé; ils l'attendoient en-deçà de leurs frontières, mais bien déterminés à ne pas lui laisser la liberté de les repasser. Il ne vouloit pas conquérir la Russie, ni même rétablir la Pologne; ce n'étoit qu'à regret qu'il avoit renoncé à l'alliance de la Russie : mais une capitale à conquérir, une paix à signer dans son enceinte et les ports de Russie à fermer hermétiquement au commerce anglois; tel étoit son but, ses espérances dont l'enyvrement lui cachoit le danger de cette téméraire expédition. Avant de partir, non pas cependant sans soucy pour son avenir, il avoit nommé l'impératrice régente de l'Empire, et moi secrétaire de la régence. Il comptoit sur l'attachement de la princesse, sur la sagesse de ses conseillers, le dévouement de ses ministres, sur ma fidélité, mon exactitude et mon honnêteté. Son retour,

après le plus affreux désastre, justifia les craintes que cette entreprise m'avoit fait naître. J'aurois voulu, avant son départ, lui rappeler ce qu'il m'avoit dit un jour dans un de ces momens de modération qui ne lui étoient pas ordinaires : « Je ne veux plus faire la guerre par moi-même; j'ai peu à gagner, beaucoup à perdre; je pouvois ainsi exposer ma fortune dans sa naissance; mais au point où elle est, c'est folie. Mais, qui peut me remplacer dans le commandement de mes armées? » Puis passant en revue ses maréchaux et ses généraux; en les caractérisant l'un après l'autre avec énergie et sévérité, il n'en avoit trouvé aucun à qui il pût se fier. Les uns étoient sans talent, quelques-uns même sans courage; d'autres feroient la guerre pour leur profit, non pour le sien. « Ce gros Soult n'a-t-il pas voulu se faire roi de Portugal? — Eh bien! sire, il ne faut plus faire la guerre !.... — Oui, mais alors comment entretenir mon armée? et j'ai besoin d'une armée. » Tel étoit le vice de sa position : il falloit combattre pour la conserver, attaquer pour se défendre.

Aux Marmousets, ce 12 août 1825.

Je reprends ma pénible tâche. A la répugnance qu'elle me fait éprouver, on pourroit croire que j'ai à faire de difficiles aveux. J'en suis bien éloigné. En sondant le fond de ma conscience, je ne retrouve pas de reproches à me faire. Mes intentions ont toujours été pures; j'ai toujours fait ce que j'ai cru être mon devoir. Jamais, jamais je n'ai été conduit par aucun sentiment d'intérêt, ni même par aucune vue d'amour-propre, ce dont il est si difficile de se défendre. Lorsque j'ai fait des fautes, je n'ai pas cherché à les cacher; lorsqu'un peu de bien a été mon ouvrage, je n'y ai pas mis d'ostentation. Je n'ai pas cherché à faire savoir que j'en

étois l'auteur. J'ai permis qu'on l'oubliât. Je l'ai souvent oublié, et il m'arrive très-fréquemment de recevoir des remerciements de services que j'ai pu rendre à une époque éloignée, par exemple, celle de mon ambassade à Vienne; et ils sont tout à fait sortis de ma mémoire. D'où vient donc cette répugnance à m'occuper de ma vie passée? De paresse sans doute, et peut-être aussi d'amour-propre; car il se mêle à tout. A mon âge (je viens de commencer ma soixante-dixième année) je puis craindre de mal remplir cette tâche. Depuis quatre ans je m'aperçois d'une décadence rapide, et chaque jour doit l'accélérer. Je reviens à l'objet de cette notice.

Après son retour de Russie, l'empereur accablé, mais non désespéré, s'occupa avec sa prodigieuse activité de réparer ses pertes et de préparer une nouvelle campagne : il avoit touché le sol natal qui lui avoit rendu toutes ses forces. Il étoit à Paris, foyer d'électricité pour toute la France; et de là, l'étincelle de son génie animant, activant, enflammant tout, il improvisa des armées. On sait comment les nouveaux conscrits se battirent dans cette campagne de Saxe, remarquable par des succès inattendus, mais si malheureusement terminée par

la bataille de Leipsik et la défection de nos alliés. La position de l'empereur fut pire qu'elle ne l'avoit été après la catastrophe de l'année précédente; il revint à Paris; ses armées étoient détruites, toute l'Europe étoit contre lui, et l'ennemi étoit sur le Rhin et sur les anciennes frontières de la France. Ce fut une épreuve pour son courage; c'en fut une aussi pour sa sensibilité. La défection de la Bavière lui fut surtout sensible. Sa perfidie l'avoit menacé du plus grand danger; il n'avoit pu rentrer en France qu'en passant sur le corps d'une armée bavaroise qui lui en fermoit le chemin. Et il avoit si bien traité le roi de Bavière! Il avoit plus que doublé sa puissance! Il s'exprimoit sur son compte avec la plus grande amertume. «D'autres princes, disoit-il, ont pu être forcés d'accéder à la coalition. Votre père, par exemple, disoit-il à la reine de Westphalie, fille du roi de Wurtemberg, ne l'a fait qu'au dernier moment, et lorsque son territoire étoit envahi par l'étranger. Mais rien n'y obligeoit le roi de Bavière; et s'il m'avoit été fidèle, rien encore n'étoit perdu. Ah! si jamais.....» Les événements qui ont suivi ont rendu cette menace bien impuissante. Pendant cette campagne de Saxe je remplis de nouveau les fonctions de secrétaire de la régence.

Elles me furent encore dévolues pendant cette courte et énergique campagne de 1814, qui décida de son sort. Un moment je fus nommé pour aller à Châtillon, traiter de la paix. Cette mission m'effrayoit. J'avois beaucoup négocié, mais au nom de Napoléon vainqueur, et c'étoit de Napoléon vaincu que j'allois avoir à défendre les intérêts. J'avois fait mes préparatifs de départ, lorsque l'empereur envoya le duc de Vicence au congrès de Châtillon.

L'impératrice tenoit de fréquents conseils; j'en étois le rédacteur, et j'envoyois à l'empereur une notice détaillée des opinions qui y étoient prononcées. Il soumit au jugement du conseil des propositions de paix qui lui avoient été présentées. Le conseil, à une foible majorité, fut d'avis de les adopter. Mais l'empereur avoit gagné la bataille de Montmirail. Il croyoit tenir Blucher et son armée à qui d'horribles chemins fermoient toute retraite. Il avoit rejeté les propositions. Une gelée inattendue rendit dans une nuit les chemins praticables, et Blucher s'échappa. Ainsi s'évanouit la dernière espérance de l'empereur. Le traité qu'on lui avoit proposé ne le tiroit d'un danger que pour le jeter dans un autre. Ce traité qui ré-

duisoit la France à ses anciennes limites, étoit tellement honteux pour lui, flétrissoit tellement sa gloire, principe de sa force, qu'il ne pouvoit plus rester le chef honoré et respecté du gouvernement de la France. Il achetoit la paix aux dépens de son trône. Et comment ce traité auroit-il été exécuté ?

Mais déjà les ennemis menaçoient Paris. La communication avec l'empereur étoit fermée. L'impératrice ne pouvoit plus recevoir ses ordres. Elle devoit agir d'elle-même. Elle assembla son conseil. Je vis ce que je savois depuis longtemps, que dans des moments critiques les conseils sont toujours pour le parti le plus timide. L'impératrice devoit-elle quitter Paris ou y rester ? En prenant cette dernière résolution, elle auroit pu donner plus d'énergie à la défense de la capitale, et elle étoit à portée de traiter et d'obtenir des conditions plus avantageuses au moins pour elle et pour son fils, si ce n'étoit pour son mari. On lui citoit l'exemple de sa grand'mère Marie-Thérèse. Peu de membres du conseil furent de cet avis. On s'autorisa pour presser la fuite de l'impératrice, d'une lettre de l'empereur que lut son frère aîné, et qui avoit été écrite pour une autre circonstance. Mais cette

lettre sembloit effacer la honte d'un conseil timide, et le départ de l'impératrice fut résolu. Elle partit le 29 mars. Elle donna l'ordre à tout ce qui composoit le gouvernement de l'accompagner. Le prince Joseph, resté après elle, sans aucune intention énergique, la rejoignit à Chartres le lendemain, et bientôt nous apprîmes la capitulation de Paris. Mon devoir me fixoit auprès de l'impératrice, et je l'accompagnai à Blois. Les événements qui suivirent l'entrée des ennemis à Paris, leurs proclamations, la déchéance de l'empereur prononcée par le sénat, sa statue précipitée du haut de la colonne de la place Vendôme ne tardèrent pas à nous être connus. L'impératrice apprit ces nouvelles avec une fermeté apparente qui, ainsi que toute sa conduite dans cette difficile circonstance, me fit juger qu'elle ne se seroit pas refusée à une résolution vigoureuse, si elle lui avoit été conseillée. En restant à Paris, auroit-elle réussi à conserver le trône pour son fils et la régence pour elle sous la tutelle de l'empereur d'Autriche? On peut en douter. Et ce succès n'auroit servi qu'à combler les maux de la France. Le ciel lui a accordé une plus heureuse destinée.

Je crois que l'impératrice reçut à Blois une lettre.

de Napoléon, qui l'engageoit à écrire à son père. Elle me chargea de porter cette lettre. La commission n'étoit pas facile. Je devois me diriger vers Dijon où étoit l'empereur d'Autriche. Le pays qui m'en séparoit étoit occupé par les ennemis. Je me mis en route; à Montargis j'appris l'occupation de Joigny par les Autrichiens. Près de Joigny, j'appris qu'on y avoit reçu à coups de fusil M. de Saint-Mars, qui s'y étoit présenté comme parlementaire. Il avoit été blessé. Je ne fus pas découragé par cette nouvelle. J'avois avec moi un officier, M. de Zœpfl, neveu du duc de Feltre, que j'envoyai au-devant de ma voiture, pour parlementer avec les avant-postes. Je fus admis, et après quelque temps d'hésitation, il me fut permis de continuer ma route vers Dijon, où j'allois chercher l'empereur François. Je sus qu'il en partoit pour se rendre à Paris, et j'arrivai à Chanceaux, à dix lieues de Dijon. Une partie de la garde de l'empereur, presque toute sa maison y étoit rendue. On l'attendoit dans deux heures. Plusieurs de ses ministres l'y avoient devancé, entre autres M. de Stadion. M. de Metternich avoit passé se rendant directement à Paris. J'aurois préféré le trouver plutôt que M. de Stadion, un des

plus constants ennemis de la France et de son empereur. J'en fus reçu à merveille, ainsi que des généraux autrichiens qui se trouvoient là, et de plusieurs de mes anciennes connoissances de Vienne. Le souvenir de mon ambassade à Vienne, quoique datant déjà de dix ans, n'étoit point effacé, et la considération qu'elle m'avoit acquise, non-seulement à Vienne, mais dans toute la monarchie autrichienne, par qui j'avois été regardé comme un ange de paix et de conciliation, n'étoit point ternie par la campagne de 1809, où j'avois cependant joué un rôle bien différent, marchant à la suite d'une armée conquérante, témoin de ses ravages qu'il ne dépendoit pas de moi de prévenir, mais toujours ministre de paix et ayant fini par la conclure à la grande satisfaction des deux armées. Ainsi, pendant mes trois ans d'ambassade, j'avois maintenu la paix du continent, et en 1809 je terminois la guerre. Je recueillis, dans cette occasion, le prix de mes bonnes intentions, de la modération et de la bienveillance qui ont toujours accompagné mes rapports avec les étrangers. Mille prévenances me furent faites, et on me donna un logement vis-à-vis celui de l'empereur. J'eus avec M. de Stadion une

longue conversation qui, comme je l'avois prévu, ne me donna aucune espérance d'accommodement. L'empereur arriva. Il me reçut sur-le-champ. Je lui présentai la lettre de l'impératrice; il la lut avec intérêt. Il parut en prendre beaucoup à sa situation, à celle de son mari. « Je n'ai, me dit-il, nullement à me plaindre de mon gendre. Je lui dois au contraire, une profonde reconnoissance pour le bonheur dont il a fait jouir ma fille. Je voudrois *au prix de mon sang* faire leur bien à l'un et à l'autre. Tels sont mes sentiments paternels envers eux. Comme empereur, j'ai d'autres devoirs; j'ai contracté une alliance avec d'autres souverains, et cette alliance m'impose l'obligation d'accéder à leurs déterminations. Je ne sais pas ce qu'elles seront. J'ai envoyé Metternich en avant pour en prendre connoissance. Quelles qu'elles soient, je dois les adopter et concourir à leur exécution; mais je serai *désespéré* de tout le mal qui sera fait à mon gendre. » Tel fut le principal argument de l'empereur; il y revint souvent pendant une conversation de près de trois heures. Il est inutile d'en retracer icy le détail; je trouvai quelque chose d'italien dans les protestations répétées de l'empereur de son amitié et de son

dévouement pour sa fille et son gendre pour lesquels il se montroit si inflexible. Il m'avoit accueilli avec bonté; il me congédia de la même manière, me rappelant toute la satisfaction qu'il avoit eue de ma conduite pendant mon ambassade; il ne me parla pas de la campagne de 1809, ni de la paix de Vienne qui l'avoit terminée. Sa dignité le lui défendoit, et cette paix ne devoit me donner aucun mérite à ses yeux; elle étoit le plus grand service que j'eusse pu rendre à Napoléon. Pourquoi cette paix si rapidement enlevée, enlevée à celui pour qui on la faisoit, n'a-t-elle pu se faire à Dresde dans un moment où on fut très-près de la conclure? Pourquoi ne s'est-elle pas faite sur les bords du Rhin? M. de Metternich m'a dit, à Paris, que l'empereur avoit pu la faire alors, en conservant la Belgique, la limite du Rhin et les États d'Italie.

L'empereur d'Autriche m'annonça qu'il me reverroit le lendemain matin pour me remettre sa réponse à sa fille. J'eus encore avec lui dans ce moment deux heures de conversation, sans résultat. Je le vis monter en voiture pour Paris, et je partis pour aller rendre compte à l'impératrice de la mission qu'elle m'avoit donnée. Je la trouvai à

Orléans, d'où, d'après sa permission, je me rendis à Paris, le 12 avril, jour de l'entrée de Monsieur. J'avois appris l'abdication de Bonaparte, et je m'estimai heureux d'avoir à vivre libre de toute fonction publique sous le gouvernement du roi légitime, qui s'annonçoit comme devant être également sage et doux.

1814.

Du 19 novembre 1825.

Pendant mon absence, ma femme avoit quitté, avec sa nombreuse famille, l'hôtel du Châtelet, que j'occupois comme intendant général de la couronne et qui alloit devenir celui du ministère de la maison du roi. Le déménagement s'étoit fait avec une grande précipitation. Elle n'avoit pu trouver encore à se loger. Elle occupoit avec ses enfants deux petites chambres à l'Abbaye-aux-Bois. Je fus assez heureux pour rencontrer un petit hôtel, vacant ou allant le devenir, que je louai

par bail pour neuf ans. Je l'occupe encore. Il étoit placé entre les grands et superbes hôtels des ministères de l'intérieur, des relations extérieures et de la maison du roi que j'avois occupés. Il me rappelloit mes anciennes grandeurs. Il ne m'a jamais occasionné un seul regret.

Je me hâtai, lorsque j'en eus la possibilité, d'aller rendre mes devoirs aux princes à leur arrivée à Paris, et au roi. L'accueil que je reçus du duc de Berry mérite que j'en fasse mention. Dans un grand cercle qu'il tint dans la galerie de Diane, ma femme lui fut présentée avec toutes les autres. Quand on lui prononça son nom, il lui demanda avec vivacité où étoit son mari. J'étois derrière elle. Il s'adressa alors à moi et me remercia avec une effusion de cœur difficile à exprimer, des égards que j'avois eus pour lui pendant le séjour qu'il avoit fait à la cour de Vienne, lorsque j'y étois ambassadeur de France, et me dit avec chaleur beaucoup de choses fort touchantes; regardant ma conduite, dans cette circonstance, comme devant lui imposer une reconnoissance éternelle. Cette conduite de ma part avoit été si naturelle, que je ne m'en serois pas souvenu, si ce bon prince n'avoit eu la générosité de me la

rappeler. Je me souvins alors qu'en effet le duc de Berry avoit passé quelque temps à Vienne. Tel étoit alors le désir de la cour de Vienne de ne point blesser celle de France, que M. de Cobenzel crut devoir me prévenir de son arrivée, et presque me demander mon agrément pour le séjour du prince à Vienne. Je répondis que, comme particulier, j'étois pénétré du plus sincère respect pour tout prince de la maison de Bourbon, sentiment que je ne craindrois pas de manifester si j'en avois l'occasion; que, comme ambassadeur de France, je n'avois pas le droit de me mêler de ce qui se passoit dans l'intérieur de la cour du souverain près duquel j'avois l'honneur de résider, et que si la présence du duc de Berry n'amenoit rien d'injurieux pour le gouvernement de la France, je ne devois pas même la connoître. M. de Cobenzel m'assura que je n'avois rien à craindre de semblable; et en effet, la cour d'Autriche à cette époque étoit tellement intérieure, si je puis employer cette expression, il étoit si rare qu'il y eût réception générale et bien moins encore fêtes et réjouissances, qu'on pouvoit bien ignorer tout ce qui s'y passoit. Je n'eus qu'une occasion de voir le duc de Berry ; c'est à un feu d'artifice du *Prater*. Il y a dans le

local où on les tire un échafaudage, renfermant comme des loges découvertes où se tient la cour. J'y avois une place près de ces loges et assez près pour voir le duc de Berry. Lorsque j'ai revu le prince à Paris, je lui ai rappelé cette circonstance, en lui exprimant les regrets que j'avois eus alors de ne pouvoir lui offrir l'hommage de mon respect et de mes sentiments. « Je les ai lus dans vos yeux, » me répondit-il avec vivacité. Il m'a toujours témoigné de l'intérêt, et j'ai bien senti tout ce qu'il y avoit de bon, de grand et de généreux dans le cœur d'un prince qui, rëplacé par les événements près du rang suprême dont il avoit été si longtemps éloigné, croyoit me devoir de la reconnoissance pour une conduite si simple que je n'eusse pas cru qu'elle lui eût laissé plus de souvenir qu'à moi, et qui me la témoignoit publiquement avec une si noble franchise.

J'eus une audience particulière du Roi. Il se montra extrêmement aimable pour moi, parut savoir tout ce que j'avois été, tout ce que j'avois fait, me rappela particulièrement ce qu'il eut la bonté d'appeler ma belle défense de M. d'Albert de Rions à l'Assemblée constituante, petit événement qui, dans le temps, avoit été regardé comme

un acte de courage et de talent, où j'avois eu pour adversaire Robespierre, et où, luttant contre le côté gauche, j'avois conquis son suffrage pour ma cause et même obtenu ses applaudissements. Le roi me compara à l'amiral Warren, qui avoit bien servi son pays, quel qu'en fût le gouvernement.

A peu près à cette époque, M. le duc de Vicence me remit une lettre de l'ex-empereur des François, de Napoléon. L'empereur me chargeoit de suivre ses intérêts et les droits que lui donnoit le traité du 11 novembre auprès du gouvernement du roi. J'étois alors Pair de France, et la commission me paroissoit fort embarrassante. D'un autre côté, c'étoit une lâcheté que de refuser d'être utile à l'ex-souverain qui pendant si longtemps m'avoit témoigné tant de confiance et avoit si bien récompensé mes services par tous les genres d'honneurs et de dignités. Il ne me proposoit d'ailleurs rien qui fût contraire à la fidélité que je devois au gouvernement royal. Je répondis que j'acceptois; mais je fis sentir que, comme attaché au gouvernement du roi, ma mission ne pourroit être qu'imparfaitement remplie; et, en refusant de me charger de toute comptabilité de deniers qui ne pouvoit être confiée qu'à un agent d'affaires, je promis de se-

conder celui-ci dans ses réclamations auprès des ministres du roi. J'y mis la condition que le roi m'autoriseroit à suivre cette mission. Je demandai une audience au roi, et je lui fis part de quelle mission j'avois été chargé, en lui demandant de m'autoriser à la remplir. Le roi me dit de lui donner un état détaillé de toutes les prétentions de Napoléon sur le trésor public de France et sur la liste civile. Je fis cet état; je le remis à M. de Blacas. Je n'entendis plus parler de rien. Aucun agent de Napoléon ne s'adressa à moi pour appuyer ses réclamations, et l'engagement que j'avois pris conditionnellement, n'eut aucune suite.

Je ne sais cependant si c'est cette commission qui me rendit l'objet d'une surveillance particulière de la part de je ne sais quelle police. J'étois loin de m'en douter, et je ne l'appris que parce que dans les Cent-Jours on me remit deux rapports, l'un du 1^er^, l'autre du 2 mars; le premier commençoit ainsi : « La personne qui nous sert secrètement dans la maison du duc de Cadore est venue me donner l'avis suivant, etc. » Le second portoit : « R*** est venu ce matin et m'a apporté les lettres ci-jointes adressées au duc de Cadore, pour être jointes à celles remises précédemment, etc. »

Ainsi, cet homme s'appeloit Rivière; il me servoit personnellement et me suivoit lorsque j'allois en voiture. Il paroît qu'il portoit toutes mes lettres à un agent de la police. A cet égard, il avoit toute facilité; car, depuis que je ne suis plus ministre, je ne ferme ni mon bureau ni mon cabinet, et je m'en suis toujours rapporté à la probité de ceux qui m'entouroient. Il y avoit bien peu de discernement à me soupçonner conspirateur. Après le 20 mars, ce Rivière me quitta, et ce ne fut qu'après sa retraite que j'appris ses torts envers moi. Dans ses deux rapports il y avoit quelque chose de vrai, comme une lettre que j'avois fait porter à Puteaux au duc de Feltre, et un entretien que j'avois eu avec un M. Horin, inspecteur des postes qui avoit accompagné l'empereur dans son voyage de Fontainebleau en Provence, et, je crois, l'impératrice lors de sa sortie de Paris pour aller à Blois. Il me demandoit de le rembourser d'une moitié des frais du premier voyage dont l'autre moitié avoit été soldée par le général Bertrand; je le renvoyai au gouvernement, et M. le baron Louis l'a fait payer. Je m'acquittai auprès de lui d'une petite dette personnelle que j'avois contractée envers la poste, lorsque j'accompagnois l'impératrice. Ri-

vière avoit très-bien entendu qu'il s'agissoit de 30,000 fr. que je refusois de payer.

Il y avoit aussi des détails faux inventés par lui, comme une lettre que m'avoit adressée M. Cambacérès et à laquelle j'avois répondu. Plus tard cette lettre eût pu être une invitation à dîner; mais alors Cambacérès ne donnoit pas à dîner, et il ne m'avoit point écrit.

DES CENT-JOURS.

Le 5 février 1826.

Je ne prétends pas tracer ici l'histoire de cet événement, un des plus extraordinaires qu'ait produits ce siècle si fécond en catastrophes et en événements inattendus. J'y suis d'autant moins propre que, s'il a été préparé par quelques menées secrètes, je les ignore encore. Je veux seulement dire ce que j'ai fait pendant cette période, où je n'ai point été appelé à jouer un rôle. Quelques jours avant le 20 mars, dînant chez M. d'André, directeur de la police, j'appris par lui le débarquement de

Napoléon à Cannes. Il en doutoit encore, et me consultoit moi et d'autres de ses convives sur la probabilité de la nouvelle qu'il venoit de recevoir. Elle me parut, et je le lui dis, tout à fait invraisemblable. L'entreprise me sembloit folle, et je ne croyois pas que l'ex-empereur, accoutumé à faire de grandes choses, il est vrai, mais avec de très-grands moyens, hasardât, en véritable aventurier, sa gloire, son nom, son existence et le souvenir de son ancienne grandeur dans une tentative qui me sembloit sans but et sans aucune chance de succès. Le soir, j'appris que la nouvelle étoit certaine. Lorsque ensuite je sus que Bonaparte s'étoit jeté dans les montagnes de la haute Provence, je me crus plus certain encore de sa perte, et je déplorai le sort d'un si grand homme terminant honteusement sa carrière par la mort réservée à d'obscurs et insensés conspirateurs. Telle étoit la pensée qui m'attristoit profondément lorsqu'à la chambre des pairs on discutoit la loi qui le proscrivoit.

Il trompa mon attente; un succès inouï et de ma part bien inattendu l'amena aux portes de Paris; il y entra le 20 mars au soir. J'avois vu dans la journée *amener* le pavillon blanc des Tuileries. Le roi étoit parti; je fis dans le secret quelques prépara-

tifs de départ, persuadé que les membres de la chambre des pairs seroient convoqués par le roi dans quelque ville frontière, à Lille où on disoit que Sa Majesté s'étoit rendue. Je restai chez moi toute la soirée. Le lendemain, je reçus une visite de M. de Montalivet, qui venoit me témoigner l'étonnement de l'empereur de ne m'avoir point encore vu; que dès le 20 au soir il avoit été environné de ses anciens serviteurs et particulièrement de ses anciens ministres, que déjà il avoit disposé de plusieurs ministères, mais qu'il me réservoit la place que j'occupois au moment de sa chute, celle d'intendant général de la couronne, qu'à mon défaut elle devoit lui être donnée, à lui Montalivet, mais qu'il m'en faisoit l'abandon avec beaucoup d'empressement; et il me pressa de me rendre aux Tuileries. Je résistai en alléguant mes serments au roi, qui étoit encore en France et de qui je pouvois recevoir des ordres auxquels j'obéirois. Le jour suivant, M. de Montalivet revint, il renouvela ses instances, mais en vain. Le ministère fut complété, et M. de Montalivet nommé comme il me l'avoit annoncé, au poste d'intendant général. Cette nomination me fit plaisir; j'échappois au danger d'être appelé à un poste presque mi-

nistériel. Le quatrième ou cinquième jour, lorsqu'il fut bien connu que le roi avoit passé la frontière et qu'il n'y eut plus de possibilité d'en recevoir des ordres, je crus devoir aller aux Tuileries. J'avois reçu une espèce d'invitation de la part du général Bertrand, grand-maître du palais. Je me trouvai au lever de Napoléon ; j'y étois avec beaucoup de monde; je remarquai entre autres le maréchal de Trévise, déjà revenu de Lille où il avoit gardé le roi. J'évitai de me trouver dans le cas de parler particulièrement à Napoléon qui me demanda de mes nouvellēs avec une sorte de gêne dont je pouvois deviner le motif. Le soir même il me fit offrir par le duc de Bassano la place de directeur des bâtiments de la couronne, en me faisant observer que toutes les places supérieures avoient été précédemment données. J'alléguai, pour refuser cette faveur, un prétexte très-spécieux et qu'on ne pouvoit blâmer ; je dis qu'ayant occupé pendant près de dix ans sous l'empereur des places dans lesquelles je n'avois dépendu que de lui, je ne pouvois, sans manquer à ma propre dignité et peut-être à la sienne, en accepter une qui me mettoit sous les ordres de son intendant général. Le lendemain je reçus le décret de ma

nomination à cette place de directeur des bâtiments, décret dans lequel on avoit inséré que je travaillerois avec l'empereur et que je ne recevrois d'ordre que de lui. Je me trouvai pris dans mes propres filets : force me fut d'accepter. Je me rendis à cette intendance où je soignai les intérêts de M. Mounier qui l'avoit occupé avant moi, et avoit été obligé de l'abandonner précipitamment, pour quitter la France. J'eus peu de choses à faire dans cette place. Napoléon régla lui-même avec son architecte, M. Fontaine, les préparatifs de la cérémonie qui eut lieu au Champ-de-Mars; je n'eus pas à m'en mêler. Je fis continuer les travaux de Versailles; on s'occupoit alors de l'appartement du roi et particulièrement de la dorure des armes de France dans la chambre dite de Louis XIV. J'ai sçu que le roi m'avoit sçu gré du soin que j'avois mis à continuer ces travaux. J'eus trop peu de rapports avec le chef du gouvernement, qui ne me comptoit plus parmi ses adhérents; mais il avoit mis du prix à faire figurer mon nom dans la liste de ceux qui s'attachoient à son gouvernement. Je comptois si peu sur sa durée, qu'ayant à louer un local pour l'emplacement de mes bureaux, je ne le pris que pour six mois. Je fus cependant nommé Pair dans

la chambre que créa Bonaparte. J'avois d'autant moins de raison de refuser cette place, après en avoir accepté une qui m'attachoit plus immédiatement au service du nouveau gouvernement, que dans cette place de Pair je conservois toute indépendance d'opinion et que je n'y étois pas le serviteur de Napoléon. Je mis en effet à profit cette indépendance, après la seconde abdication de Napoléon, et lorsque sa chambre des représentants essaya des mesures tendantes au rétablissement de la république. Je contribuai à empêcher que ces mesures ne fussent adoptées par la chambre des Pairs. Loin de prévoir qu'au retour du roi il ne seroit fait un crime à moi et à d'autres Pairs d'avoir accepté une place dans cette chambre, je faisois des vœux pour qu'il s'y trouvât, ainsi que dans celle des représentants, beaucoup de partisans du roi et de son gouvernement. Si le vœu des étrangers avoit été incertain, comme sembloit l'annoncer la déclaration de l'Angleterre, qu'elle venoit seulement combattre et renverser Bonaparte, sans prétendre diriger le choix du gouvernement que se donneroit la France; les deux chambres n'auroient-elles pas pu influer puissamment sur ce choix alors incertain, et n'eût-il pas été avan-

tageux pour la cause royale que la majorité dans l'une et dans l'autre fût composée de royalistes, ou du moins qu'il y en eût un très-grand nombre?

Tel est le rôle très-insignifiant que j'ai joué pendant les Cent-Jours. J'avois à être fidèle au roi sans me déclarer l'ennemi de Napoléon à qui je devois attachement et reconnoissance. Ma conduite étoit toute consciencieuse; elle eût été absurde, si elle avoit eu pour principe quelque vue d'ambition ou d'intérêt personnel. Je blessois au contraire tous mes intérêts en offensant tous les partis. En effet, les royalistes me supposoient enrôlé sous les drapeaux de Napoléon. Celui-ci au contraire qui m'avoit fait faire des avances inutiles (car c'étoit lui qui m'avoit envoyé M. de Montalivet), et qui savoit avec quelle répugnance j'avois accepté une place insignifiante qui ne m'obligeoit pas à me prononcer pour lui, me regardoit comme un ennemi secret de sa cause, et m'en a beaucoup voulu de mon abandon, oubliant tous les services que je lui avois rendus et les éloges dont il les avoit payés dans le temps où j'avois cru pouvoir légitimement le servir. Je me suis cependant trouvé un tort envers lui, c'est après son abdication de n'avoir pas été le voir, soit à l'Élysée-Bourbon, soit à Saint-Cloud,

avant son départ pour Rochefort. Il ne se disoit plus le souverain de la France ; je ne manquois à aucun devoir en lui donnant ce témoignage d'intérêt que je devois à son malheur et au souvenir de ses bienfaits. Il auroit alors mieux apprécié mes sentiments et ma conduite; et, comme le malheur rend sensible à tout, c'eût été un soulagement pour son cœur d'avoir à compter un ingrat de moins. Il auroit pu penser à moi sans ressentiment et sans haine. Je n'en eus pas l'idée, qu'aucune considération de prudence ne m'auroit empêché d'exécuter.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SOUVENIRS

DE M. DE CHAMPAGNY

DUC DE CADORE.

SECONDE PARTIE.

NOTE

SUR UN ARTICLE DES MÉMOIRES SUR L'INTÉRIEUR DU PALAIS IMPÉRIAL,

ET SUR

LA CONCLUSION DE LA PAIX DE VIENNE EN 1809.

Dans un ouvrage publié sous le titre de *Mémoires sur l'intérieur du Palais impérial*, et qui renferme des détails de tout genre, on en trouve de très-erronés sur la manière dont fut conclue la paix de Vienne en 1809. Principal acteur de cette

scène, je me trouve dans l'obligation de faire connoître ce qui s'est passé.

L'auteur de l'ouvrage, M. de Bausset, alors préfet du palais, raconte, pages 358 et 365, t. I, que cette paix fut traitée directement par Napoléon avec les commissaires autrichiens prince Jean Lichtenstein et comte de Bubna, lorsque j'étois, en qualité de ministre plénipotentiaire pour cet objet, à Altenburg en Hongrie, occupé de la même négociation avec M. le comte de Metternich, plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche; et qu'après la signature du traité à Schönbrunn, le 14 octobre 1809, il me fut expédié un courrier à Altenburg pour m'en donner connoissance; et il parle d'un dîner chez Napoléon, où je témoignai beaucoup d'étonnement de ce qui s'étoit fait en mon absence (M. de Bausset suppose que c'étoit la paix). Ces allégations sont sans aucune espèce de fondement; c'est moi qui ai négocié avec le prince de Lichtenstein, et qui ai signé la paix, non à Schönbrunn, mais à Vienne, dans mon logement au château (*Burg*), le 14 octobre, entre 4 et 5 heures du matin. Le récit de cet événement n'est pas sans intérêt.

Après l'armistice de Znaïm, qui suivit la bataille

de Wagram, des plénipotentiaires avoient été nommés pour traiter de la paix : j'étois celui de Napoléon, et M. le comte de Metternich le plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche. Altenburg, en Hongrie, fut indiqué comme le lieu de la tenue du congrès. Les conférences commencèrent en août avec toutes les formes solennelles de ce qu'on appelle un congrès. Il étoit dressé un protocole de chaque conférence, et ces protocoles étoient envoyés aux deux cours respectives, dont il falloit attendre la réponse. L'Autriche n'étoit pas pressée de conclure : alors les Anglois faisoient leur attaque sur l'Escaut, et cette diversion pouvoit être avantageuse à l'Autriche. Son ministre secondoit à merveille ces intentions dilatoires par tous les moyens que lui fournissoient sa sagacité et la subtilité de son esprit. Je recevois chaque jour et souvent deux fois par jour, des réponses de Napoléon à mes dépêches. Je n'étois éloigné de lui que de 20 à 25 lieues. En septembre, il commença à me presser de hâter la négociation; il se plaignoit beaucoup de la lenteur de M. de Metternich; il prétendoit même que l'empereur d'Autriche s'en plaignoit aussi. Ce prince lui avoit écrit par M. le comte de Bubna, son aide-de-camp, et Napoléon

me faisoit passer copie de ces lettres de l'empereur François, ainsi que de ses réponses. Il m'envoya aussi l'analyse très-détaillée d'un entretien qu'il eut le 22 septembre avec M. de Bubna. Voulant que tout aboutît à moi, il me transmettoit les lettres qu'il recevoit de l'empereur de Russie, à qui je faisois connoître, par M. de Caulaincourt, alors auprès de ce prince, la marche de la négociation. Elle n'avoit fait encore aucun progrès, lorsque je reçus de Napoléon une lettre datée du 27 septembre à deux heures et demie, où il me disoit : *Je désire qu'une heure après la réception du présent courrier, vous partiez pour vous rendre auprès de moi.* J'étois le lendemain à Vienne, et une heure après à Schönbrunn. Napoléon m'apprit qu'il avoit fait nommer le prince de Lichtenstein plénipotentiaire à la place de M. de Metternich, et que M. de Bubna lui étoit adjoint comme conseil. J'entrai sur-le-champ en négociation avec ces messieurs. Nos entretiens furent très-fréquents, mais sans formes solennelles et sans protocole, et chacun avoit un résultat. Le 30 septembre, ces messieurs étant venus au spectacle à Schönbrunn, Napoléon les fit appeler, et eut avec eux un entretien dont il m'envoya le résumé. Il fit un petit

voyage sur la frontière de la Styrie; à son retour, les points les plus importants étoient convenus. Mais nous étions arrêtés par l'article de la contribution de guerre. Je demandai, au nom de la France, cent millions, demande bien modeste en comparaison de celle qui depuis a été faite à la France. Les plénipotentiaires autrichiens ne consentoient à donner que cinquante millions : Napoléon déclaroit qu'il ne se relâcheroit en rien de sa demande; les Autrichiens, qu'ils n'accorderoient rien de plus, ayant déjà fait sur d'autres points d'immenses sacrifices. Ces débats avoient lieu chez moi, à Vienne, où se rendoient tous les jours le prince de Lichtenstein et le comte de Bubna. Les derniers jours n'avoient amené aucun rapprochement, et nous ne pouvions prévoir comment seroit vaincue cette obstination réciproque, lorsqu'un événement qui fut peu connu, dont on a à peine parlé, qu'on regarda comme ne devant avoir aucune suite, décida dans ce moment de l'état de l'Europe.

Napoléon habitoit le palais de Schönbrunn, à deux petites lieues de Vienne; il passoit, à des jours déterminés, dans la vaste cour de ce palais, des revues qui attiroient beaucoup de monde de

Vienne. Il n'étoit pas fâché d'avoir ces occasions de se montrer dans sa puissance aux habitants de cette capitale, et comme il vouloit leur plaire autant que leur imposer, il s'y montroit plein d'affabilité. Un de ces jours, le 13 octobre, cette date est très-remarquable (1), j'étois venu de Vienne pour travailler avec lui; après quelques moments d'entretien il me dit : « Je vais passer la revue; restez dans mon cabinet, vous rédigercz cette note, que je verrai après la revue. » Je restai dans son cabinet avec M. de Menneval, son secrétaire intime. Il rentra bientôt. « Le prince Lichtenstein, me dit-il, ne vous a-t-il pas fait connoître qu'on lui faisoit souvent la proposition de m'assassiner? — Oui, Sire, et il m'a exprimé l'horreur avec laquelle il rejetoit ces propositions. — Hé bien, on vient d'en faire la tentative : suivez-moi. » J'entrai avec lui dans le salon. Là étoient quelques personnes qui paroissoient très-agitées, et qui entouroient un jeune homme de dix-huit à vingt ans, d'une figure agréable, très-douce, annonçant une

(1) Dans les Mémoires qui ont paru sous le nom du général Rapp après sa mort, on place ce fait au 23, au lieu du 13, et le départ de Napoléon de Vienne au 27, au lieu du 17; mais c'est une erreur provenant probablement d'un chiffre mal fait ou mal lu dans le manuscrit; le 27 octobre Napoléon étoit à Fontainebleau.

sorte de candeur, et qui seul paroissoit conserver un grand calme. C'étoit l'assassin. Il fut interrogé avec une grande douceur par Napoléon lui-même, le général Rapp servant d'interprète. Je ne rapporterai que quelques-unes de ses réponses qui me frappèrent davantage : « Pourquoi vouliez-vous m'assassiner? — Parce qu'il n'y aura jamais de paix pour l'Allemagne, tant que vous serez au monde. — Qui vous a inspiré ce projet? — L'amour de mon pays. — Ne l'avez-vous concerté avec personne? — Non, je l'ai trouvé dans ma conscience. — Ne saviez-vous pas à quels dangers vous vous exposiez? — Je le savois; mais je serois heureux de mourir pour mon pays. — Vous avez des principes religieux : croyez-vous que Dieu autorise l'assassinat? — J'espère que Dieu me pardonnera en faveur de mes motifs. — Est-ce que dans les écoles que vous avez suivies on enseigne cette doctrine? — Un grand nombre de ceux qui les ont suivies avec moi sont animés de ces sentiments, et disposés à dévouer leur vie au salut de la patrie..... — Que feriez-vous, si on vous mettoit en liberté? — Je vous tuerois. » Et ce féroce langage étoit accompagné d'un ton doux, d'un air modeste, sans bravade et sans arrogance.

La terrible naïveté de ces réponses, la froide et inébranlable résolution qu'elles annonçoient, et ce fanatisme si fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur Napoléon une impression que je jugeai d'autant plus profonde, qu'il montroit plus de sang-froid. Il fit retirer tout le monde, et je restai seul avec lui. Après quelques mots sur un fanatisme aussi aveugle et aussi réfléchi, il me dit : « Il faut faire la paix ; retournez à Vienne, appelez auprès de vous les plénipotentiaires autrichiens. Vous êtes convenu des points les plus importants; la contribution de guerre seule vous arrête. Vous différez de 50 millions; partagez le différend, amenez-les à vous donner 75 millions, si vous ne pouvez avoir mieux, et concluez la paix. La dernière rédaction que vous m'avez présentée me convient : ajoutez-y les dispositions que vous jugerez utiles. Je m'en rapporte entièrement à vous, mais faites la paix. » Je le quittai. Avant la nuit le prince de Lichtenstein et M. de Bubna étoient chez moi; je me renfermai avec eux seuls. Le débat fut bien long; j'arrachai million à million. Après avoir obtenu les 75 millions exigés, je vis qu'il y avoit possibilité d'aller plus loin, et j'arrivai à 85. Vers deux ou

trois heures, tous les points principaux étoient réglés. Je fis entrer M. de La Bénardière, chef de la première division du ministère, pour tenir la plume; et, je crois, M. Baudart comme copiste. La rédaction et les copies ne furent pas bien longues, et avant cinq heures du matin le traité fut signé; à six heures j'étois à Schönbrunn. Napoléon m'aborda avec un air d'inquiétude. « Hé bien, Monsieur, qu'avez-vous fait cette nuit? — La paix, Sire, — Quoi, la paix! et le traité est signé? — Oui, Sire, le voilà. » Sa figure s'épanouit; il témoigna franchement sa satisfaction. « Mais voyons donc ce traité. » Je lui en fis lecture. « Quoi! 85 mil-
« lions de contributions, lorsque j'étois disposé à
« me contenter de 75! cela est très-bien. » Chaque article que je lui lisois obtenoit son suffrage; il me répétoit que c'étoit très-bien. « Vous avez eu de la
« prévoyance; voilà une disposition à laquelle je
« n'avois pas songé. C'est un bon traité : la rédac-
« tion en est très-bonne; je suis très-satisfait. » Il lui arrivoit bien rarement de prononcer ainsi son approbation; il l'exprimoit plus communément par son silence. Jamais non plus il n'étoit arrivé qu'un acte aussi important eût été signé sans qu'il en eût, au dernier moment, corrigé la rédaction,

qu'il avoit déjà vue et revue vingt fois : cela avoit lieu même pour de simples notes diplomatiques, tant il mettoit de prudence et de réflexion dans ses relations diplomatiques, au moins par écrit.

Sur-le-champ il ordonna son départ, et les dispositions pour celui des troupes. Le 17 octobre, trois jours après la signature du traité, il étoit en route pour Munich, d'où il m'écrivit le 22. Il me laissa pour faire l'échange des ratifications, en me chargeant de la faire connoître au prince de Neufchâtel, qui devoit établir une ligne de signaux pour en transmettre la nouvelle de poste en poste militaire jusqu'à Munich. M. de Wurms, grand chambellan de l'empereur d'Autriche, ne tarda pas à arriver à Vienne, chargé de la ratification de son souverain. L'échange se fit; j'en prévins le prince de Neufchâtel, et je partis. On s'étoit trompé sur le signal à faire; heureusement qu'un brouillard en rendit la transmission très-lente. J'arrivai à Munich en même temps, et je prévins l'embarras et l'inquiétude qu'une telle erreur auroit pu causer. Peu d'heures après mon arrivée, Napoléon partit pour la France; le 27 octobre il étoit à Fontainebleau.

Si je parois, dans ce récit, attribuer la subite

conclusion de la paix à la vive impression que Napoléon avoit éprouvée la veille, je suis bien loin de vouloir imputer à un si grand homme, qui, dans sa vie à jamais célèbre par des succès et des malheurs inouïs, eut tant d'occasions de faire preuve de tous les genres de courage, un sentiment de crainte indigne de lui; mais il avoit une imagination très-vive. Le poignard levé sur lui ne l'effrayoit pas; mais il lui révéloit les dispositions des peuples de l'Allemagne, leur besoin de la paix, l'ardeur de leurs vœux, et leur disposition à faire, pour l'obtenir, tous les sacrifices. Cette paix étoit dans ses intérêts; le traité étoit extrêmement avantageux : il lui donnoit, à lui ou à ses alliés, un territoire immense et une population considérable. Notre position à Vienne, si nous y avions passé l'hiver, pouvoit devenir très-critique. L'Allemagne, irritée et exaltée, étoit entre la France et nous : le partisan Schill lui avoit donné l'exemple de l'insurrection. Une misérable difficulté d'argent devoit-elle retarder plus longtemps une paix si conforme à tous ses intérêts? Voilà ce que Napoléon sentit. L'éclat du poignard fut pour lui un trait de lumière qui lui montra ce qu'il tâchoit de ne pas voir. Il lui étoit toujours si pénible de

se borner dans ses succès! plus il avoit acquis, plus il vouloit acquérir. La plus légère possibilité d'obtenir un avantage lui en donnoit l'espérance, et l'espérance étoit pour lui une certitude : aussi falloit-il lui arracher ou lui surprendre un traité de paix, et, lorsqu'il y consentoit, ne pas lui laisser le temps de la réflexion. J'ai eu ce mérite dans cette circonstance, je n'ai pas perdu un moment; j'ai tranché beaucoup de difficultés que dans un autre temps j'aurois dû lui soumettre, et j'ai signé un traité qu'il n'avoit pas vu... Enfin j'ai fait la paix, et c'est un si grand bien que la paix, qu'on se trouve très-heureux d'y avoir contribué : c'est la récompense de beaucoup de peines et d'inquiétudes qui partout accompagnent le ministère. Cette part à la paix que m'ôtoit M. de Bausset, trompé par je ne sais quelle cause, j'ai dû la réclamer; et ce motif a triomphé de la répugnance que j'éprouve à parler de moi, ce que je fais aujourd'hui pour la première fois.

Qui a pu induire M. de Bausset dans une si étrange erreur? je ne sais. Il a pu ignorer pendant quinze jours que j'étois à Vienne, et que là je traitois avec le prince de Lichtenstein, et pendant ce temps me supposer à Altenburg. Il résidoit à

Schönbrunn. J'y venois, il est vrai, presque tous les jours pour travailler avec Napoléon, mais à des heures où le service de M. de Bausset ne l'appeloit pas auprès de lui; et je retournois à Vienne immédiatement après mon travail. Napoléon tenoit sa cour dans un grand éloignement des affaires publiques, et les nouvelles politiques y étoient d'autant moins connues, qu'on cherchoit à les deviner en fondant des conjectures sur des mots échappés au souverain ou à ses ministres, sur des propos de table et autres indices très-équivoques, Napoléon se faisant un jeu d'induire en erreur ceux qui vouloient le deviner et de tromper toutes les conjectures. Ainsi les propos que M. de Bausset attribue à Napoléon et à moi, dans un dîner qui eut lieu à mon retour d'Altenburg, si sa mémoire les lui rappelle exactement, avoient sans doute rapport, non à la paix, qui se fit seize jours plus tard, mais peut-être au remplacement de M. de Metternich par le prince de Lichtenstein, qui s'étoit fait sans moi, lorsque j'étois encore à Altenburg : et ce remplacement paroissoit un grand acheminement à la paix.

Sous Napoléon, la cour étoit étrangère aux affaires publiques, et les ministres étrangers à la

cour. Ceux-ci même n'avoient entre eux que les rapports indispensables; et ce qui se faisoit dans un ministère, particulièrement dans celui des relations diplomatiques, étoit ignoré dans les autres. Napoléon seul tenoit tous les fils dans la main, dirigeoit tout, savoit tous les secrets, et son secret étoit impénétrable. Quoique, dans cette circonstance, M. de Bausset ne l'ait pas deviné, son ouvrage, qui a un tout autre objet que la politique, n'en est pas moins agréable à lire.

Paris, ce 8 juillet 1827.

CHAMPAGNY, DUC DE CADORE.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

APPENDICE

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

I.

(Voyez p. 64-65).

EXTRAIT DU MONITEUR.

Voici, d'après *le Moniteur*, l'analyse évidemment incomplète et mutilée de ce discours, p. 520, 1re col. — Assemblée nationale; séance du 28.

Présidence de M. l'abbé de MONTESQUIOU.

Séance du vendredi 15 janvier 1790.

On revient à l'affaire de Toulon.

« *M. de Champagny*. Je n'entrerai pas dans le détail des faits. Dans le rapport qui vous a été présenté, on a voulu prouver que la déclaration des bas officiers de la marine a été suggérée par un major de la marine, et on en a conclu que M. d'Albert étoit coupable. Toutes les probabilités prouvent le contraire. Cette conjecture n'étant pas prou-

vée, elle annonce que M. d'Albert est innocent, puisque pour l'accuser il a fallu avoir recours à une supposition; on lui reproche des propos mal entendus et mal interprétés, et au sujet desquels il a écrit une lettre d'excuse à ceux qui se croyoient offensés : démarche qui honore celui qui l'a faite, autant qu'elle auroit dû satisfaire ceux à qui cette lettre étoit adressée.

« On accuse M. *d'Albert* d'avoir insulté la cocarde nationale; il ne l'a point insultée; il se faisoit honneur de la porter, et en a donné l'exemple à son corps. Ainsi donc ses torts avec la garde nationale ne résultent que d'un malentendu.

« La seconde affaire se présente d'une manière plus grave : on parle de préparatifs de guerre; quels sont-ils? Deux piquets de 50 hommes et qui devoient attaquer 3,000 hommes armés et un peuple nombreux dont les intentions n'étoient pas équivoques. Des gargousses, etc.: mais n'y a-t-il pas toujours dans l'arsenal le nombre de gargousses nécessaires, quelque coupable ou quelque innocent que puisse en être l'usage? Des boulets ont été transportés au parc d'artillerie où ils doivent encore toujours être. L'ordre de faire feu a été donné. Dix témoins l'assurent, quatre-vingts le nient, et l'information est faite par la municipalité, qui étoit partie dans cette affaire.

« Pourquoi, dit-on, ces ordres, ces exhortations aux soldats? Une grande fermentation existoit dans le port. M. d'Albert avoit renvoyé quelques ouvriers; il craignoit qu'on n'échauffât les esprits; il étoit inquiet de 1,800 forçats toujours prêts à augmenter le désordre..... Enfin, M. d'Albert se laisse tranquillement conduire en prison;

il oublie les bombes et les canons qui ont été préparés, les ordres qu'il a donnés, les exhortations qu'il a fait faire.

« Quel a été mon étonnement quand à la suite du rapport qui vous a été présenté, j'ai entendu proposer de renvoyer cette affaire au Châtelet ! Cette décision seroit une flétrissure ; l'assemblée n'adoptera pas cette disposition rigoureuse ; elle ne confondra pas le malheur avec le crime ; elle n'écoutera pas le ressentiment d'un peuple aveugle et égaré ; elle n'ajournera point une affaire qui doit être promptement décidée..... Si l'assemblée ne montre pas qu'elle désapprouve la conduite de la garde nationale, la ville de Toulon aura des imitateurs..... C'est au nom de la liberté que je combats le renvoi au Châtelet, et l'ajournement qui seroit l'approbation tacite d'une insurrection ; erreur très excusable d'un peuple honnête et bon, agité par un motif qu'on ne peut blâmer, puisqu'il fera notre gloire et notre bonheur. Mais cette liberté qui commence par le courage ne doit s'achever que par la justice et la modération.

« Je propose de déclarer M. d'Albert exempt d'inculpation, et d'ajourner le reste de cette affaire. »

Le discours de M. *de Champagny* est très-vivement applaudi.

On en demande l'impression ; M. *de Champagny* s'y oppose.

L'impression est décrétée ; la séance est levée.

II.

(Voyez p. 97).

LETTRE DE M. DE BEAUHARNAIS

A M. DE CHAMPAGNY.

Madrid, 20 octobre 1807.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre que le Prince Royal écrit à Sa Majesté Impériale avec la copie de celle qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser. Elles m'ont été remises, il y a quelques jours, comme Votre Excellence pourra le juger *par la date;* mais je n'ai pas voulu exposer ce paquet par le courrier ordinaire d'Espagne, sachant que presque toutes les lettres sont lues.

J'accuse par cette dépêche, que j'ai numérotée *A*, la

lettre confidentielle de Votre Excellence relative à M. *de Solanet.*

Je me conformerai à son contenu, en vous assurant, Monsieur, que je ne traiterai rien avec lui sur le précis de cette dépêche. Je ne parlerai pas davantage des affaires politiques; elles ne sont pas du ressort d'un agent étranger à la légation.

J'aurai l'honneur de répondre par cette même dépêche à la lettre chiffrée n° 9, sous la date du 9 octobre, de Fontainebleau. Comme il me paraît que, dans aucun cas, elle ne doit pas être remise dans les archives de l'ambassade, je garderai dans mon portefeuille particulier la lettre de Votre Excellence n° 9 et cette réponse, si cela est approuvé de Votre Excellence; mais je vous demande, Monsieur, pour la rectitude des numéros, de vouloir bien y suppléer par un nouveau n° 9. Quoique les deux lettres ci-jointes répondent, en quelque sorte, à la dépêche chiffrée, je me permettrai cependant quelques observations et quelques explications sur son contenu.

Votre Excellence peut être assurée que je n'aurais pas eu une aussi grande confiance dans cet agent du Prince Royal, sans les premiers signes convenus et faits par Son Altesse.

Dans la supposition, Monsieur, que cet homme fût un intrigant, que résultait-il de fâcheux? Rien, à ce qu'il me paraît.

Cet agent avait fait plusieurs premières démarches, et toujours je l'avais repoussé..... Il avait parlé et énoncé des faits; je m'étais borné à écouter, sans lui répondre. Il avait écrit maintes fois, et je n'avais pas répondu une seule

ligne En admettant une dénonciation de sa part, elle se trouvait annulée par le fait même, puisque le délateur supposé n'avait ni lettres, ni preuves, ni témoins, ni même un mot à répéter.

Antérieurement, j'avais toujours évité avec soin toute correspondance verbale avec cet agent. J'ai mis la plus grande circonspection quand j'ai vu Son Altesse Royale, mais j'ai cru ne pas devoir laisser échapper une occasion de servir mon souverain, en prenant connaissance des sentiments et du caractère de l'héritier de la couronne. Un signe convenu avec le Prince m'avait appris ou fait présumer qu'il désirait me remettre une lettre; mon devoir était de feindre, de ne pas tout à fait comprendre le signe du Prince Royal. Je me devais avant tout de prendre conseil et d'en informer Votre Excellence. Voilà, Monsieur, ce qui a produit des retards et des apparences d'incertitude.

Une seconde demande qui m'avait été faite par Son Altesse Royale était significative et précise; il n'y avait alors aucun intermédiaire.

D'autre part, le caractère de moralité de l'agent du Prince, son grand âge, son état, sa vie privée; tout devait me donner une sorte de confiance, que je ne devais plus alors repousser par une méfiance outrée et déplacée, et j'avais mis toute la prudence qu'un homme en place doit toujours avoir dans toutes les circonstances de la vie.

Accepter sans réflexion la lettre du Prince, avoir l'air de comprendre les signes qu'il m'avait faits, pouvait déranger les calculs politiques de Sa Majesté l'Empereur.

Refuser toute communication avec l'héritier du trône, pouvait avoir un jour un inconvénient plus grand.

Placé entre ces deux alternatives, j'ai cru plus prudent de gagner du temps, de divaguer, enfin d'attendre les ordres de Sa Majesté l'Empereur, me réduisant à dire que je ne connaissais que la ligne de mes devoirs, que j'avais été accrédité auprès de Sa Majesté Catholique, et que je n'avais pas été envoyé pour m'immiscer dans des correspondances secrètes avec le Prince Royal.

L'agent de Son Altesse Royale, que Votre Excellence désire connaître, est l'ancien gouverneur du Prince Royal, âgé d'environ cinquante-cinq à soixante ans, plein de franchise et de probité; il a été exilé, il y a quelques années, à cause de son attachement à son pupille qu'il regarde et qu'il aime comme son fils. L'âge de cet ecclésiastique le met à l'abri des passions et de la séduction; une sorte d'aisance le met à l'abri de ce vil intérêt qui paralyse souvent de grands moyens.

Cet homme ne respire que pour le Prince; son amour pour lui le met souvent au-dessus de cette crainte prudente et raisonnable; il cherche à faire connaître un jeune prince opprimé, délaissé, dont on cherche à dénaturer toutes les actions.

Il ne m'a pas laissé ignorer que Son Altesse Royale aurait besoin d'avoir l'esprit plus cultivé. Il aime à s'instruire, mais tous les moyens lui sont enlevés. On lui ôte tous les livres; et il ne connaît l'Empereur qu'il admire, il n'est informé de ses vertus, de ses triomphes que par quelques gazettes françaises qui lui sont données en secret et avec beaucoup de peine, par quelques serviteurs fidèles qui lui sont res-

tés, mais qui ne sont pas connus; sans cela ils seraient changés ou exilés.

Cet agent habite une ville distante de 20 lieues de cette capitale, il y possède un assez bon canonicat suffisant pour ses besoins. D'après la lettre de Votre Excellence, je lui ai fait dire (sans un mot d'écrit) par l'envoi d'un échantillon, de revenir ici de suite. Il est arrivé aussitôt, m'a parlé, m'a remis quatre ou cinq jours après, les deux lettres ci-jointes, et un chiffre particulier Il est reparti le lendemain d'après mon conseil.

Veuillez, Monsieur, être mon interprète auprès de Sa Majesté Impériale, daignez l'assurer que jamais, dans aucune circonstance, la dignité de son ambassadeur ne sera même effleurée, encore moins compromise.

Le tableau que je mets au net et que j'aurai l'honneur de présenter à Votre Excellence, sera une preuve de mon exactitude à ne rien laisser échapper de ce qui peut être utile à Sa Majesté et au bien de ma patrie. Je désire, Monsieur, qú'il soit auprès de Votre Excellence une nouvelle assurance de mon zèle et de tout mon dévouement.

Agréez, Monsieur, les sentiments de ma haute considération dont je prie Votre Excellence de recevoir l'assurance sincère.

Signé : F. DE BEAUHARNAIS.

P. S. Je ne dois pas omettre de dire à Votre Excellence que le Prince Royal m'a bien recommandé de ne pas ajouter foi à tout ce qui pourrait m'être dit officiellement sur des mariages prétendus qu'on lui proposerait, ou sur un refus de sa part d'en former un, sous les auspices de Sa

Majesté Impériale et Royale; *que c'était l'unique objet de tous ses vœux;* que j'aie à répondre aux ministres ou toute autre personne, que je désirais entendre ce refus de la *bouche même* de Son Altesse Royale, et qu'il saurait bien répondre.

A Son Excellence Monsieur de Champagny.

COPIE

DE LA LETTRE DU PRINCE ROYAL

A M. DE BEAUHARNAIS,

AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE.

Vous me permettrez, Monsieur l'ambassadeur, de vous exprimer toute ma reconnoissance aux preuves d'estime et d'affection que vous m'avez données dans la correspondance secrète et indirecte que nous avons eue jusqu'à présent, par le moyen de la personne que vous savez qui a toute ma confiance. Je dois enfin à vos bontés, ce que je n'oublierai jamais, le bonheur de pouvoir exprimer directement et sans risque au grand Empereur, votre maître, les sentiments si longtemps retenus dans mon cœur. Je profite donc de ce moment heureux pour adresser par vos mains à Sa Majesté Impériale et Royale la lettre adjointe, en craignant de l'importuner par une longueur déplacée.

Je n'explique encore qu'à demi ce que je sens d'estime, de respect et d'affection pour son auguste personne, et je vous prie, Monsieur l'ambassadeur, d'y suppléer dans celles que vous aurez l'honneur de lui écrire.

Vous me faites aussi le plaisir d'ajouter à Sa Majesté Impériale et Royale que je la conjure d'excuser des fautes d'usage, de style, etc....., qui se trouveront dans madite lettre, tant par égard à ma qualité d'étranger, qu'en considération de l'inquiétude et de la gêne avec lesquelles j'ai été obligé de l'écrire, étant comme vous le savez, entouré jusque dans ma chambre d'espions qui m'observent, et obligé de profiter pour ce travail, du peu de moments que je puis me dérober à leurs yeux malins. Comme je me flatte d'obtenir dans cette affaire la protection de Sa Majesté Impériale et Royale, et qu'en conséquence, les communications deviendront plus nécessaires et plus fréquentes, je charge ladite personne qui a eu cette commission jusqu'ici, de prendre ses mesures de concert avec vous pour la conduire sûrement, et comme jusqu'à présent elle n'a eu pour garants de ladite commission que des signes convenus, étant entièrement assurée de sa loyauté, de sa discrétion et de sa prudence, je lui donne par cette lettre mes pleins et absolus pouvoirs, pour traiter ladite affaire jusqu'à sa conclusion, et je ratifie tout ce qu'elle dira ou fera sur ce point en mon nom comme si je l'eusse dit ou fait moi-même, ce que vous aurez la bonté de faire parvenir à Sa Majesté Impériale avec les plus sincères expressions de ma reconnoissance.

Vous aurez aussi la bonté de lui dire que si par hasard il arrivoit que Sa Majesté Impériale jugeât, en quelque

temps que ce fût, qu'il étoit utile que j'envoyasse à sa cour avec le secret convenable, quelque personne de confiance pour lui donner sur ma situation des renseignements plus amples que ceux qu'on peut donner par écrit ou pour tout autre objet que sa sagesse jugeât nécessaire, Sa Majesté Impériale n'a qu'à vous le mander, pour être au moment obéie, comme elle le sera en tout ce qui dépendra de moi.

Je vous renouvelle, Monsieur, les assurances de mon estime et de ma gratitude : je vous prie de conserver cette lettre comme un témoignage de la perpétuité de ces sentiments, et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Ecrit et signé de ma propre main et scellé de mon sceau.

A l'Escurial, ce 11 d'octobre 1807.

Signé : FERDINAND.

Pour copie exactement conforme à l'original.

Madrid, ce 20 octobre 1807.

Signé : F. DE BEAUHARNAIS.

Sous l'enveloppe cachetée du sceau étoit :

A MONSIEUR

DE BEAUHARNAIS, AMBASSADEUR DE FRANCE,

Notre cher et estimable ami.

III.

(Voyez p. 433 .

LETTRE DE L'EMPEREUR

A M. DE CHAMPAGNY.

Monsieur le duc de Cadore, je n'ai eu qu'à me louer des services que vous m'avez rendus dans les différents ministères que je vous ai confiés. Mais les affaires extérieures sont dans une telle circonstance que j'ai cru nécessaire au bien de mon service de vous employer ailleurs. J'ai voulu cependant en vous faisant demander votre portefeuille vous donner moi-même ce témoignage, afin d'empêcher

qu'il reste aucun doute dans votre esprit sur l'opinion que j'ai du zèle et de l'attachement que vous m'avez montrés dans le cours de votre ministère. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Au palais des Tuileries, le 17 avril 1811.

NAPOLÉON.

RÉPONSE.

17 avril 1844.

SIRE,

J'ai remis d'après les ordres de Votre Majesté le portefeuille qu'elle m'avoit confié. Tant qu'il a été entre mes mains et pendant près de douze ans que j'ai eu l'honneur de servir Votre Majesté, toutes mes actions, toutes mes pensées n'ont eu pour but que l'intérêt de son service. Aucune vue qui me fût personnelle ni pour le présent ni pour l'avenir, ne s'y est mêlée. Si je puis être utile encore à Votre Majesté, ma vie est à elle. J'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir pour obtenir l'estime de Votre Ma-

jesté : je crois l'avoir méritée. Le bonheur du reste de mes jours sera de ne pas en paroître indigne.

Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon dévouement et de la reconnoissance que je lui dois pour les bienfaits que j'en ai reçus et celui du profond respect avec lequel, etc.....

FIN DE L'APPENDICE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

APPENDICE

DE LA SECONDE PARTIE

LETTRES

ÉCRITES A L'OCCASION DE LA NOTE SUR LA PAIX DE VIENNE.

I.

MONSIEUR LE DUC,

La note que vous venez de publier et que vous avez eu l'extrême bonté de m'envoyer renferme l'explication d'un fait important, sur lequel je n'avais pu présenter que des conjectures sans prétendre les faire prévaloir. C'est en effet dans ce sens que j'ai écrit.

Votre nom, Monsieur le duc, est lié à tant d'éminents services rendus à l'État, que vous deviez bien penser que c'est sans intention que je ne vous ai point restitué la part glorieuse que vous avez eue à la conclusion de la paix de 1809. Mieux éclairé, je m'emparerai de vos précieuses révélations et m'estime heureux d'y avoir donné lieu. Je regrette seulement que le tirage de ma seconde édition qui s'achève aujourd'hui ne me permette pas d'en faire usage aussitôt que je l'aurois désiré. Ce sera pour la troisième si l'ouvrage en est jugé digne. Votre note est un document historique et devient pour moi la justification de n'avoir pu mieux *deviner*.

Je vous rends grâce, Monsieur le duc, de la lettre si bienveillante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, puisqu'elle m'est une nouvelle preuve de vos bontés. Veuillez recevoir, avec mes remerciements, l'hommage de la très-haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Paris, 13 juillet 1827.

FR. DE BAUSSET.

II.

Monsieur le duc,

Je n'ai point lu M. de Bausset. Ces spéculations littéraires sur les nippes de Napoléon me fatiguent pour sa gloire et pour la nôtre. J'ignorais donc qu'on vous avait ôté la part qui vous appartient à si juste titre dans un des plus grands événements de notre époque. Mais je savais celle que vous y aviez prise; je connaissais le fait de la différence de 75 à 85 millions. Votre modestie a tu une partie des réflexions faites à ce sujet par l'Empereur, et surtout les rapprochements qu'il s'est permis à ce sujet, avec la conduite d'autres ministres. Je ne puis trop vous remercier, Monsieur le duc, de la communication que vous avez bien voulu me faire; vous m'avez jugé digne de

ressentir vivement ce qui vous touche et d'apprécier la simplicité et la noblesse d'un récit aussi intéressant. Je ne sais ce qu'en pensera ce qu'on nomme aujourd'hui le public ; nous sommes tellement emportés par les sentiments que nous ne nous donnons plus la peine de juger. Mais les gens sages qui se tiennent hors du mouvement préparent la décision de l'avenir, et celles-là sont irrévocables. Je m'applaudis d'être depuis longtemps au nombre de ceux qui rendent cet hommage anticipé à votre caractère, à vos talents et à vos services, et vous connaissez, Monsieur le duc, ce que je me permets d'y ajouter de tendre et inaltérable dévouement. Veuillez en agréer la nouvelle expression, avec votre indulgence ordinaire.

Paris, 13 juillet 1827.

SÉMONVILLE.

FIN DE L'APPENDICE DE LA SECONDE

ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

AVERTISSEMENT V

M. de Champagny; sa naissance (4 août 1756); sa famille. 4

(Septembre 1770) Entrée à l'école militaire de Paris . . .5, 42

(1771) Nomination de garde de la marine 8, 43

(1774) Première campagne sur *la Flore* 13

(1775) Campagne sur *l'Écureuil* 18

Nomination d'enseigne de vaisseau 19, 45

(1775-1778) Campagnes sur *la Dédaigneuse* et *le Zéphyr*. . 20

(1778) Guerre d'Amérique; campagne sur *le Fier* 24

Bataille d'Ouessant . . . . . *Ibid.*

(1779) Attaque de la Grenade 25

Pages.

(1780) Campagne sur *l'Émeraude*. 39

(1782) Campagne sur *la Couronne* (12 avril : combat de M. de Grasse). 47

(1785) Campagne sur *le Pandour* 48

(1788) Élection aux États-généraux 55

(1789) DES ÉTATS-GÉNÉRAUX. 57

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE 60, 81

(15 janvier 1790) Défense de M. d'Albert de Rions. 49, 61, 82

(Novembre 1793) Emprisonnement à Roanne. 69, 82

(1794) Sortie de prison 74

(1799) Nomination au conseil d'État 48

(1801) AMBASSADE A VIENNE. 85

(1804) Ministère de l'intérieur 90

(10 août 1807) MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES . . 94

Affaire d'Espagne. 96

(1808) Capitulation de Baylen 103

(1809) Guerre contre l'Autriche. 108

Arrestation du pape. . . . . *Ibid.*

Batailles d'Essling et de Wagram 109

Négociation d'Altenburg. 112

(21 octobre) Paix de Vienne 117

Divorce de l'empereur. 122

(1810) Son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. . . 123

(1811) Négociations avec la Russie 125

(17 avril) M. de Champagny quitte le ministère. 130

INTENDANCE DE LA COURONNE 135

(1812) Campagne de Russie 142

(1812-1813) Campagnes de Russie et d'Allemagne. 146

M. de Champagny, secrétaire de la régence. 147

Pages.

(1814) Campagne de France 148

Départ de Marie-Louise pour Blois. 149

Mission de M. de Champagny auprès de l'empereur d'Autriche. 154

Restauration. 157

(1815) Cent-Jours 165

SECONDE PARTIE.

Note relative à un passage des Mémoires de M. de Bausset. . 175

APPENDICES.

Appendice de la première partie. Défense de M. d'Albert. . 187

Lettre de M. de Beauharnais 191

Copie de la lettre du prince Royal. 197

Lettre de l'empereur à M. de Champagny. 201

Réponse. 203

Appendice de la seconde partie. Lettres écrites à l'occasion de la note sur la paix de Vienne. 205

SUPPLÉMENT. Services de M. de Champagny dans la marine. 209

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT.

SERVICES DE M. DE CHAMPAGNY DANS LA MARINE,

D'APRÈS UN CERTIFICAT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA MARINE

LE 30 SEPTEMBRE 1834.

—

DE CHAMPAGNY (JEAN-BAPTISTE-PIERREFITTE-NOMPÈRE),

Garde de la marine,	le	14 mai	1771,
Enseigne de vaisseau,	le	31 décembre	1775,
Lieutenant de vaisseau,	le	4 avril	1780,
Chevalier de Saint-Louis,	le	16 octobre	1784,
Major de vaisseau,	le	16 décembre	1786.

A cessé de figurer sur les états de la marine en 1792.

DÉTAILS

DES CAMPAGNES, SERVICES ET BLESSURES.

1774	embarqué sur	*la Flore.*
1775	—	*Idem.*
1775	—	*l'Ecureuil.*
1775 et 1776	—	*la Dédaigneuse.*
1776 et 1777	—	*le Chasseur.*
1777 et 1778	—	*le Zéphyr.*
1778 — 1780	—	*le Fier.*
1780 — 1782	—	*l'Émeraude.*
1782	—	*la Couronne.*
1783	—	*le Pluton.*

Employé au détail des constructions :

en 1778, du 7 mars au 2 juin.
1780, du 17 juillet au 31 août.
1782, du 7 au 25 janvier.
1783, du 5 juillet au 21 décembre.

A fait neuf campagnes ; s'est trouvé aux combats : 1° d'Ouessant ; — 2° de M. de Lamotte-Piquet contre l'amiral Parker dans la baie du Fort-Royal ; — 3° du 9 avril 1782, le comte de Grasse contre l'amiral Rodney ; — et 4° du 12 avril 1782, dans la même armée.

Blessé grièvement à ce dernier combat.

OBSERVATIONS.

On lit la note suivante dans le rapport adressé le 1^er^ juillet 1784 par le marquis de Vaudreuil, sur les officiers réunis sous son commandement, après le combat du 12 avril 1782 :

« *De Champagny*, officier d'un mérite rare et consommé, blessé grièvement à la mâchoire, au combat du 12 avril 1782, blessure dont il lui reste des suites fâcheuses. »

Il demande pour lui la croix de Saint-Louis et quatre cents livres de pension.

ERRATUM.

Page 84, ligne 13, *au lieu de* Fourcroy, *lisez :* Forfait.